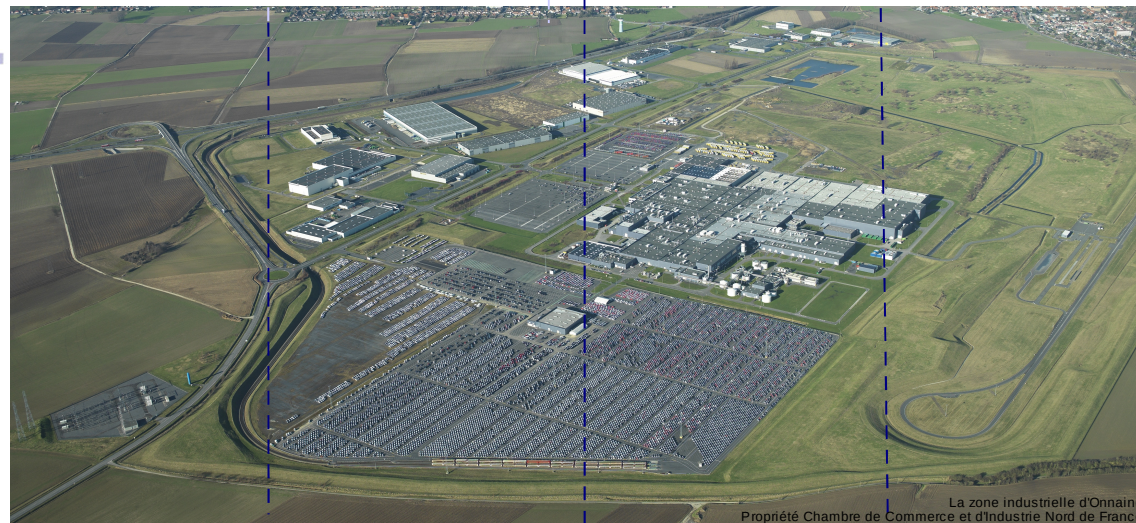


pour comprendre le présent et construire un avenir durable



DDTM 59

Janvier 2011



La zone industrielle d'Onnaing
Propriété Chambre de Commerce et d'Industrie Nord de France

SCOT du Valenciennois Les emplois du Valenciennois, répartition dans l'espace et évolution

Maîtrise d'ouvrage de l'étude

DDTM 59

Références administratives

N° d'affaire : 093000382

Chargé d'affaire pilote - Affaire suivie par

Olivier Dupré – Département Risques et développement des territoires

Tél. 03 20 49 62 86

Mél. olivier.dupre@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteurs

Olivier Dupré, CETE NP / RDT / DUHF

Contributeurs

Sylvain Baillieux, DDTM 59, Délégation territoriale du Valenciennois

Relecteur

Patrick Caplain / RDT / DUHF

Visas techniques : 20 juin 2011

Le chargé d'affaire pilote



Le chef de groupe



La reproduction partielle ou intégrale de ce document est interdite sans accord préalable du CETE

Sommaire

1. Contexte, problématique et objectifs.....	6
2. Éléments de méthode.....	8
2.1 Territoires de comparaison choisis pour l'approche à l'échelle du Valenciennois.....	8
2.2 L'angle géographique : réalisation d'une typologie des pôles d'emplois.....	8
2.3 L'angle sectoriel : utilisation d'une nomenclature d'activités détaillée et analyse par sphères d'activités.....	12
2.4 Les éléments sur l'évolution de l'emploi dans les pôles sont approchés, lorsque cela est possible, par des données communales.....	14
3. L'emploi et ses dynamiques à l'échelle du SCOT.....	15
3.1 Quelques éléments de cadrage.....	15
3.2 Le tissu économique par zones d'emplois.....	18
3.3 Éléments sur l'évolution de l'emploi par sphères et secteurs d'activités.....	26
4. La localisation de l'emploi selon l'angle géographique.....	33
4.1 Le pôle central de Valenciennes: la plus forte densité d'emploi du territoire et une vocation principale résidentielle.....	33
4.2 Les pôles situés en « espaces spécialisés dans l'accueil d'activités » accueillent principalement des activités productives mais aussi des emplois résidentiels pour certains d'entre eux.....	35
4.3 Les pôles situés en « espaces urbains mixtes » accueillent principalement des activités de la sphère résidentielle ; Parmi les emplois productifs, la dominante est plutôt tertiaire.....	40
4.4 La sphère productive est sur-représentée dans les pôles situés en « espaces composites ».....	43
4.5 L'emploi non polarisé n'est pas négligeable puisqu'il représente 30% des salariés du SCOT.....	46
5. La localisation selon l'angle sectoriel.....	50
5.1 Les sphères.....	50
5.2 L'emploi industriel est fortement concentré dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces composites.....	54
5.3 La construction, secteur peu polarisé, avec une légère concentration dans les espaces urbains mixtes.....	58
5.4 Le commerce	58
5.5 Les transports et la logistique.....	59
5.6 Les activités financières et immobilières se concentrent fortement dans les deux pôles centraux de Valenciennes.....	59
5.7 Les services aux entreprises.....	60

5.8 Les hôtels et restaurants sont concentrés dans les deux pôles centraux et peu implantés dans les espaces urbains mixtes.....	61
5.9 Les secteurs de l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration publique sont concentrés dans les pôles centraux de Valenciennes et dans les espaces urbains mixtes.....	61
6. Éléments sur l'évolution de l'emploi.....	64
6.1 Une hausse du nombre d'emploi principalement liée à la bonne santé des établissements présents à la fois en 1993 et en 2004.....	64
6.2 De fortes hausses des effectifs, très localisées et plutôt dans des communes périphériques, et de fortes baisses à Valenciennes et Denain.....	65
6.3 Les deux pôles centraux de Valenciennes sont marqués par la poursuite de la désindustrialisation à Valenciennes ; la concentration du tertiaire et du commerce évolue différemment selon les activités.....	66
6.4 Les pôles situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités connaissent pour la plupart une évolution de leur effectif à la hausse, et des augmentations supérieures à celles observées à l'échelle du SCOT.....	68
6.5 On dispose de peu d'éléments sur l'évolution des emplois dans les pôles situés dans des espaces urbains mixtes; pour le commerce de détail, les évolutions sont contrastées : augmentation de la concentration dans certains pôles et diminution dans d'autres.....	71
6.6 Les éléments dont nous disposons ne permettent pas de dégager une tendance d'ensemble pour l'évolution de l'emploi dans les pôles situés en espaces composites.....	73
7. Conclusion.....	76
7.1 Un dynamisme de l'emploi principalement dû à l'évolution des effectifs dans les établissements permanents et à une accentuation de la vocation industrielle du territoire.....	77
7.2 Une tendance à la dévitalisation de certains pôles d'emplois de centre-ville, en particulier Valenciennes et Denain, au bénéfice principalement de zones d'activités périphériques.....	78
7.3 Une spécialisation industrielle moteur du développement en périphérie, mais la désindustrialisation des centres-villes se poursuit.....	79
7.4 La logistique se développe en périphérie dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.....	80
7.5 Un potentiel de développement du tertiaire productif dans les espaces urbains mixtes ou à Valenciennes.....	81
7.6 Une tendance au développement en périphérie des activités de commerce de détail et plus généralement des activités résidentielles, au détriment de certains pôles de centre-ville.....	82
8. Annexes.....	83
8.1 Tableau de correspondance entre la NES 36 et la NA 38.....	77
8.2 Glossaire.....	84
8.3 Cartes complémentaires.....	86

1. Contexte, problématique et objectifs

Le territoire du Valenciennois a engagé une démarche de remplacement de l'ancien schéma directeur de l'arrondissement de Valenciennes (qui date de fin 2002), par le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Valenciennois. Le SCOT est un document de planification qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers.

Un des objectifs du SCOT est d'assurer un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Dans le contexte de l'élaboration du SCOT, la question de la répartition spatiale des activités économiques et en particulier des zones d'activités est soulevée. Or, il existe des enjeux contradictoires entre d'une part la poursuite d'un développement économique plutôt périphérique avec la création ou l'extension de zones d'activités en bordure des grands axes routiers et d'autre part le souci de limitation de la consommation d'espace.

Au cours des années 90 se sont développées sur le périmètre du SCOT de nombreuses zones d'activités périphériques, ce qui pose aujourd'hui un certain nombre de questions. Où se situent les principaux pôles d'emplois du territoire? Comment ces pôles d'emplois ont-ils évolué au cours du temps? Ont-ils généré de fortes créations d'emplois? Les zones d'activités périphériques sont-elles vraiment les lieux privilégiés de la création d'emplois? Pour quels types d'activités? Existe-t-il d'autres espaces qui connaissent une dynamique, en particulier en milieu urbain?

C'est pour apporter un éclairage à ces questions que la Délégation Territoriale du Valenciennois – implantation locale de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) – a souhaité dresser un bilan sur le développement des différents pôles d'emplois afin de tirer des enseignements sur la précédente politique engagée. Pour cela, elle a confié à la Direction Régionale de l'INSEE Nord Pas-de-Calais, assistée du CETE, la réalisation d'une étude visant à enrichir la connaissance de la localisation de l'emploi et de ses dynamiques au sein du territoire du SCOT du Valenciennois. La publication issue de ce partenariat s'intitule « SCOT du Valenciennois : localisation des pôles d'emplois et éléments d'évolution entre 1993 et 2004 » et est disponible sur le site internet de l'INSEE Nord Pas-de-Calais¹.

¹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=16765

Le présent document vise à approfondir la réflexion sur le développement économique du Valenciennois en exploitant la richesse des données issues de l'étude menée par l'INSEE et en les mettant en relation avec d'autres données portant sur l'économie locale. Son objectif est d'alimenter une future note d'enjeux, qui elle-même constituera une contribution pour l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable du SCOT.

Après une présentation des principaux éléments de méthode, nous commençons par une description de l'économie locale à l'échelle de la zone d'emploi, en comparant le Valenciennois à un certain nombre de territoires de la région. Ensuite, nous analysons en détail la répartition interne des emplois dans le Valenciennois en 2004, d'abord selon un axe géographique (où se situent les principaux pôles d'emplois et quelles activités accueillent-ils ?), et ensuite selon un axe sectoriel (où se situent les emplois des principaux secteurs d'activités du Valenciennois ?). Enfin, nous terminons cette étude par une analyse de l'évolution de l'emploi selon les espaces du SCOT et selon les secteurs d'activités, en nous efforçant d'aller aussi loin que possible avec les données issues de l'étude menée en partenariat avec l'INSEE et en les complétant lorsque cela est possible par des enseignements tirés des données UNEDIC.

2. Éléments de méthode

Notre questionnaire nécessite dans un premier temps de comparer le territoire du SCOT du Valenciennois à d'autres espaces, qu'il faut donc choisir. Il nécessite dans un second temps, pour décrire la localisation et l'évolution des emplois à l'intérieur du SCOT, de définir des types d'espaces (angle géographique) et des types d'activités (angle sectoriel).

2.1 Territoires de comparaison choisis pour l'approche à l'échelle du Valenciennois

Dans une première partie, nous décrivons à grands traits l'économie du Valenciennois, ce qui a rendu nécessaire le choix de territoires de comparaison, afin de mettre en évidence les spécificités locales. Le périmètre du SCOT de Valenciennes est très proche de celui de la zone d'emploi (seule la commune d'Émerchicourt fait partie de la zone d'emploi mais pas du SCOT). Il nous a donc semblé logique de comparer le Valenciennois à d'autres zones d'emplois. Nous avons choisi l'ensemble des zones d'emploi du Nord, mais également les zones d'emploi de l'ancien bassin minier situées dans le Pas-de-Calais, à savoir celles de Béthune-Bruay et de Lens-Liévin. Enfin, nous comparons à chaque fois que c'est possible le Valenciennois au département du Nord et à la région Nord Pas-de-Calais.

2.2 L'angle géographique : réalisation d'une typologie des pôles d'emplois

L'étude issue du partenariat entre l'INSEE Nord Pas-de-Calais et la DDTM du Nord nous fournit une photographie des principaux pôles d'emplois du Valenciennois (cf carte page 11). Sur les 107 000 emplois salariés² du SCOT, environ 98 500 (91,7%) se situent dans les 18 communes du SCOT pour lesquelles un travail de géolocalisation des établissements a été réalisé. 95 400 emplois salariés de ces 18 communes ont été géolocalisés, ce qui représente 88,8% de l'emploi salarié du SCOT. Sur ces 95 400 emplois salariés, 75 800 environ appartiennent à un des pôles d'emplois déterminés dans l'étude. **L'étude permet donc de localiser plus de 70% des emplois salariés du SCOT avec précision et en s'affranchissant des limites communales³.**

Pour apporter des éléments de réponse aux questions posées dans le premier chapitre, nous estimons nécessaire d'établir **une typologie de ces pôles d'emplois**. Nous distinguons trois types d'implantation :

- 2 Pour mémoire, rappelons que l'emploi non salarié représente au niveau régional 8,5% de l'emploi total et 7% dans le Valenciennois.
- 3 La part des emplois géolocalisés dans l'ensemble des emplois salariés du SCOT varie selon les secteurs d'activités. Pour 12 secteurs, elle est supérieure à 90%, pour 10 autres, elle dépasse les 80%, et pour 3 secteurs seulement – l'agriculture, les « autres biens d'équipement » et les « autres biens intermédiaires » – elle est inférieure à 70%.

- en « **espaces urbains mixtes** » : zones où des activités sont insérées dans le tissu urbain ;
- en « **espaces spécialisés dans l'accueil d'activités** » : espaces en général à l'écart ou aux franges des zones urbaines, le plus souvent le long des axes routiers et autoroutiers, qui accueillent de manière dominante des activités économiques. Ces zones peuvent avoir été spécialement aménagées pour l'accueil d'entreprises mais ce n'est pas toujours le cas. Elles se distinguent par le caractère dominant de la fonction d'accueil d'activités et l'absence d'intégration dans le tissu urbain ;
- en « **espaces composites** » : du fait du mode de délimitation des pôles d'emplois, il peut arriver que certains d'entre eux regroupent des zones de nature différente, par exemple une partie très urbaine (accueillant des activités de commerce, d'éducation, de santé, d'administration publique...) et une autre plus spécialisée (industrie, centre commercial excentré...). Pour ces pôles d'emplois, nous préférons parler d' « espaces composites », car ils regroupent à la fois des emplois en espaces urbains mixtes et des emplois en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.

Pôles en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités :

- Pôle n°2 : zone industrielle de Prouvy – Rouvignies – Trith-Saint-Léger
- Pôle n°7 : zone automobile de Lieu-Saint-Amand – Hordain
- Pôle n°8 : pôle universitaire et commercial d'Aulnoy-lez-Valenciennes
- Pôle n°9 : zone commerciale et industrielle de Petite-Forêt
- Pôle n°10 : zone industrielle d'Onnaing
- Pôle n°12 : zone industrielle de Saint-Saulve
- Pôle n°17 : zone industrielle n°1 de Marly
- Pôle n°18 : zone Team élargie de Trith-Saint-Léger
- Pôle n°19 : zone du Moulin des loups à Saint-Amand-les-Eaux

Pôles en espaces composites :

- Pôle n°11 : zones industrielles de Crespin – Quiévrechain
- Pôle n°13 : pôle de la Sentinelle
- Pôle n°15 : pôle de Raismes
- Pôle n°16 : zone d'activité des brasseurs de Vieux-Condé

Pôles en espaces urbains mixtes :

- Pôle n°4 : centre-ville de Denain
- Pôle n°5 : centre-ville d'Anzin
- Pôle n°6 : centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux
- Pôle n°14 : centre-ville de Condé-sur-l'Escaut

Les pôles n°1 et n°3 s'étendant sur la commune de Valenciennes et aux franges de communes périphériques sont traités à part et ne sont donc pas inclus dans la typologie.

n° pôle	Nom du pôle	Effectifs salariés au 31/12/2004
1	Centre-ville étendu de Valenciennes	24850
2	Zone industrielle de Prouvy-Rouvignies-Trith	5350
3	Cœur gare/centre ville de Valenciennes	4850
4	Centre ville de Denain	4650
5	Pôle d'Anzin	4600
6	Centre ville de Saint-Amand	4200
7	Pôle isolé Lieu-Saint-Amand/Hordain	4000
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	3950
9	Zone commerciale et industrielle de Petite Forêt	3700
10	Zone industrielle d'Onnaing	3500
11	Zones industrielles Crespin/Quiévrechain	2300
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	2000
13	Pôle de la Sentinelle	1550
14	Pôle de Condé	1300
15	Centre ville de Raismes	1250
16	Zone d'activité des brasseurs	1100
17	ZI n°1 de Marly	1050
18	Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger	800
19	Pôle industriel du moulin des loups	800

Les pôles d'emplois identifiés par la méthode INSEE et leur effectif salarié au 31/12/2004 (Source : INSEE / CLAP 2004)

2.3 L'angle sectoriel : utilisation d'une nomenclature d'activités détaillée et analyse par sphères d'activités

Une étude de l'économie d'un territoire passe nécessairement par **l'analyse du tissu économique**, que nous mènerons en utilisant la nomenclature utilisée dans l'étude réalisée avec l'INSEE. Cependant, il nous semble aussi intéressant de visualiser l'emploi selon une typologie qui regroupe les activités en trois sphères, correspondant à des fonctions différentes du point de vue de l'économie locale, à des emplois aux caractéristiques distinctes (du point de vue de la rémunération, du niveau de qualification...), à des logiques de développement et des facteurs de localisation différents.

Les mutations économiques de ces dernières décennies ont rendu en partie obsolète la classification en secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Cette classification perd en effet une partie de son sens lorsque l'industrie se tertiarise (développement des emplois de gestion, d'informatique, de recherche et développement, de marketing). De plus, le secteur tertiaire ne distingue pas, par exemple, les services aux entreprises des services aux personnes. Aujourd'hui, on distingue plutôt les activités entraînant des activités entraînées, et c'est pourquoi nous choisissons de décomposer le tissu économique en sphères:

- **La sphère productive** (ou non présente) regroupe l'ensemble des activités pour lesquelles « l'emploi suit les entreprises ». Ces activités sont orientées vers les marchés extérieurs au territoire. On y trouve entre autres les secteurs de l'industrie, de l'énergie, des services aux entreprises, du transport de marchandises... Les salaires y sont en général plus élevés et les emplois plus qualifiés mais ces activités sont plus soumises à la concurrence et donc souvent plus exposées. Leur développement est plutôt lié à des facteurs de compétitivité du territoire vis-à-vis de secteurs d'activité.
- **La sphère résidentielle** (ou présente) regroupe l'ensemble des activités pour lesquelles « l'emploi suit la population ». Il s'agit des services marchands aux personnes. On y trouve les secteurs des services aux personnes, du commerce de détail, des hôtels et restaurants, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces activités sont tournées vers la consommation locale, entraînées. Elles sont de ce fait moins exposées, mais offrent des emplois plutôt moins qualifiés et moins bien rémunérés. Le développement d'une économie résidentielle est plutôt lié au poids et au dynamisme démographique du territoire, au potentiel de consommation locale et à l'attractivité résidentielle et touristique.

- **Enfin, la sphère publique** regroupe l'ensemble des activités de la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière). Nous ne disposons dans cette étude d'aucun élément sur l'évolution de l'emploi pour cette sphère, ce qui nous empêchera de donner le moindre élément sur l'évolution des secteurs pour lesquels l'emploi public représente une part non négligeable.

Ce découpage en trois sphères n'a pu être utilisé que dans le premier chapitre de l'étude. En effet, pour les données issues du partenariat entre la DDTM 59 et l'INSEE Nord Pas-de-Calais, ce découpage n'est pas disponible. Les conclusions pratiques pour la lecture des données disponibles dans la présente étude sont les suivantes:

- Toutes les données que nous utilisons pour l'année 2004 portent sur l'ensemble des emplois, y-compris la fonction publique. Simplement, concernant les données à l'échelle des zones d'emploi, les trois sphères sont directement définies par l'INSEE, ce qui permet d'isoler la sphère publique. **Pour les données à l'échelle des pôles d'emplois (partenariat DDTM 59 / INSEE Nord Pas-de-Calais), nous ne pouvions pas isoler l'emploi public, nous avons donc dû nous contenter d'un découpage en deux sphères (productive et résidentielle).** L'emploi public

est donc inclus dans ces deux sphères, principalement en fait dans la sphère résidentielle⁴. Ainsi, dans ces données, les effectifs classés en « Education » regroupent à la fois les emplois privés et les emplois publics.

- En dehors de cette question spécifique de l'emploi public, il existe une différence dans la composition des sphères productives et résidentielles entre les données utilisées à l'échelle de la zone d'emplois (dans le chapitre 3 relatif à l'emploi et ses dynamiques à l'échelle du SCOT) et celles mobilisées à l'échelle des pôles d'emplois du Valenciennois (dans les chapitres suivants). Dans le chapitre 3, le découpage est directement disponible auprès de l'INSEE. Dans les chapitres suivants, nous utilisons des données pour lesquelles l'INSEE n'a pas pu nous le fournir. Nous l'avons donc reconstitué du mieux possible⁵ à l'aide du tableau page 14. Cette reconstitution est imparfaite car notre découpage sectoriel des différentes sphères est un peu différent de celui de l'INSEE. Par exemple, le secteur de la construction fait partie selon l'INSEE de la sphère résidentielle, alors que nous l'avons exclu de notre découpage.

4 En effet, l'emploi public est surtout présent dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration publique, qui font tous partie de la sphère résidentielle.

5 La frontière n'est pas toujours nette entre les sphères productives et résidentielles. Ainsi, certaines activités peuvent être classées dans l'une ou l'autre des catégories selon la façon dont on les considère.

Sphère productive	Sphère résidentielle
Agriculture	Commerce de détail
Industries agricoles et alimentaires	Hôtels et restaurants
Biens de consommation	Activités de loisir et services à la personne
Automobile	Éducation
Construction de matériel ferroviaire roulant	Santé
Industrie des équipements mécaniques	Action sociale
Autres biens d'équipement	Administration publique
Chimie, caoutchouc, plastiques	Activités associatives et extra-territoriales
Métallurgie et transformation des métaux	
Autres biens intermédiaires	
Énergie	
Commerce de gros	
Transports de marchandises	
Logistique	
Autres transports	
Activités financières et immobilières	
Postes et télécommunications	
Services opérationnels	
Services supérieurs	

La construction n'a été intégrée dans aucune des deux sphères en raison de son ambivalence du point de vue de la définition des sphères.

2.4 Les éléments sur l'évolution de l'emploi dans les pôles sont approchés, lorsque cela est possible, par des données communales

Toutes les données que nous utilisons en évolution ne portent que sur l'emploi privé et non sur l'emploi public.

De plus, selon les données utilisées, les évolutions ne portent ni sur le même champ ni sur la même période. En effet, lorsque nous

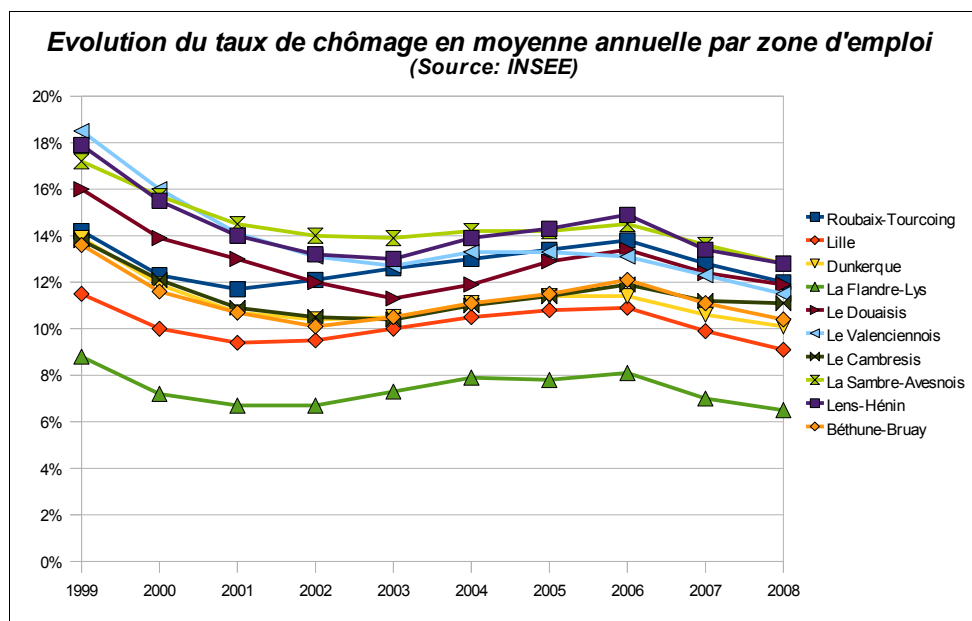
utilisons les données issues du partenariat entre la DDTM 59 et l'INSEE Nord Pas-de-Calais, nous travaillons sur le champ de l'industrie, du commerce et des services (ICS) entre 1993 et 2003. Lorsque nous mobilisons les données UNEDIC (unistatis), nous sommes sur le champ de l'emploi salarié privé et sur la période 1993-2004.

Enfin, pour l'instant, aucune base de données ne nous permet de mesurer l'évolution de l'emploi à l'échelle infra-communale. Cela implique que nous ne pouvons pas mesurer précisément l'évolution des effectifs de nos pôles d'emplois (cf. carte page 11). **Nous pouvons cependant l'approcher pour certains secteurs d'activité, en utilisant des données à l'échelle communale.** En effet, lorsque pour un secteur d'activité, l'essentiel des emplois de la ou des communes englobantes est localisé sur le pôle d'emplois, nous assimilons l'évolution du pôle à celle de la commune. C'est la raison pour laquelle nous pouvons parfois estimer sans trop de risque l'évolution pour certains pôles et dans certains secteurs d'activités, tandis que d'autres fois, la prudence nous oblige à ne pas donner d'éléments sur l'évolution.

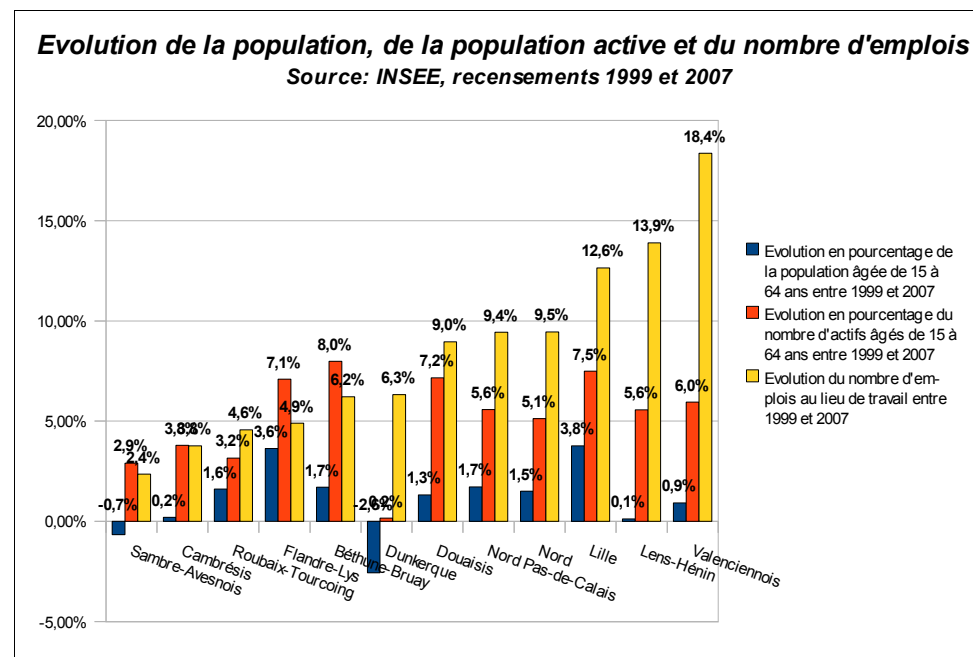
3. L'emploi et ses dynamiques à l'échelle du SCOT

3.1 Quelques éléments de cadrage

Dans le Valenciennois, le taux de chômage en 2008 s'élève à **11,5%**. Quatre zones d'emploi parmi celles étudiées présentent un taux de chômage supérieur (Lens-Hénin, Sambre-Avesnois, Le Douaisis et Roubaix-Tourcoing). Deux d'entre elles font partie comme le Valenciennois de l'ancien bassin minier. **Cette situation est le résultat d'une évolution plutôt positive** puisque le Valenciennois détenait en 1999 le record du taux de chômage.

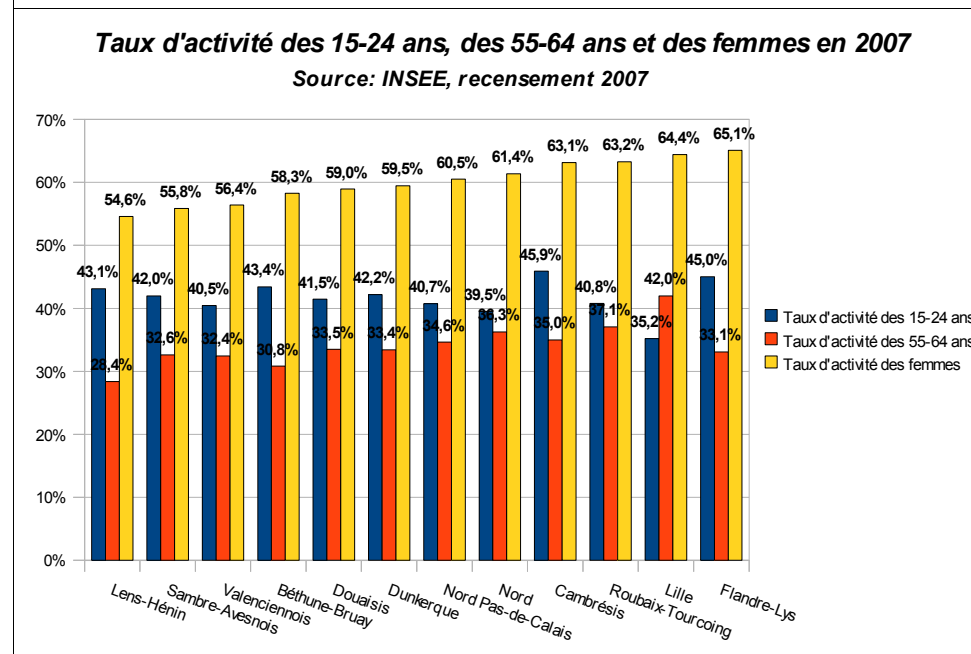
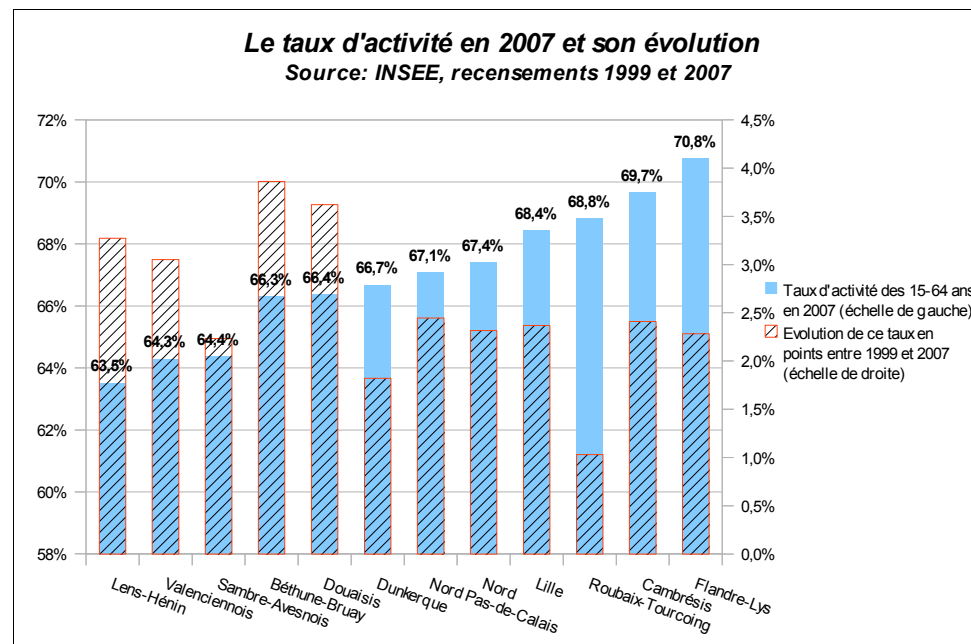


Le Valenciennois se distingue par l'augmentation du nombre d'emplois au lieu de travail la plus forte, de plus de 15%, bien supérieure à celle observée au niveau départemental ou régional. Le Valenciennois est suivi par les zones d'emploi de Lens-Hénin et de Lille. Les zones d'emploi au sud (Sambre-Avesnois et Cambrésis) sont celles où la hausse du nombre d'emplois est la plus faible. Dans le même temps, la population active et la population en âge de travailler augmentent (la première davantage que la seconde), à peu près au même rythme que dans la région ou dans le Nord, moins vite cependant que dans la zone d'emploi de Lille. **La dynamique de l'emploi dépasse nettement l'évolution de la population active.**

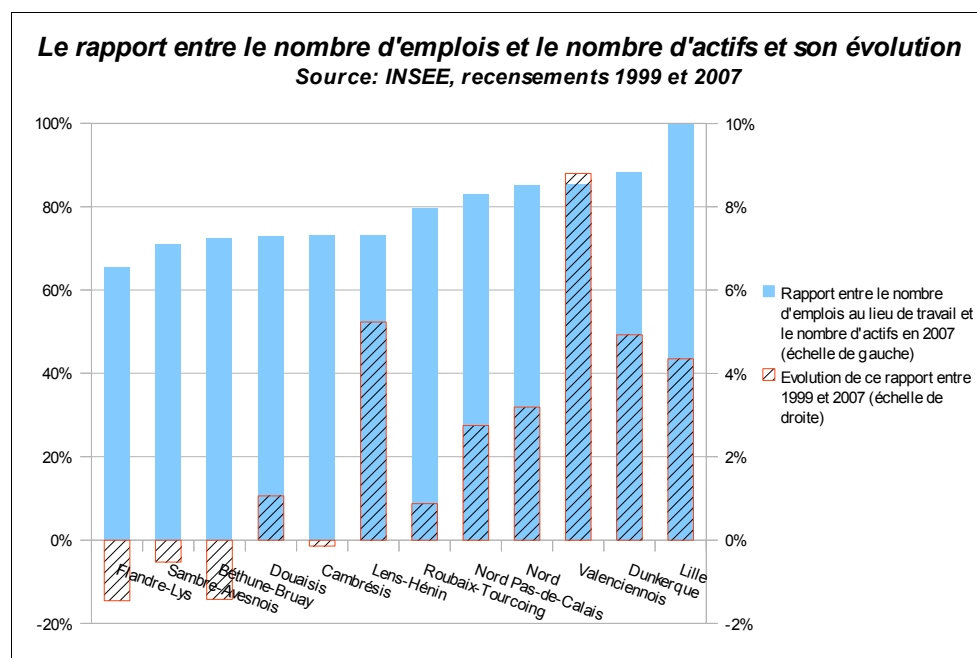


Le taux d'activité⁶ dans le Valenciennois est parmi les plus faibles des territoires étudiés. Seule la zone d'emploi de Lens-Hénin présente un taux d'activité plus faible. Par contre, il est en forte hausse entre 1999 et 2007, à l'instar de ce qu'on observe dans les trois autres zones d'emploi de l'ancien bassin minier. **Ce résultat s'explique en partie par un faible taux d'activité féminin,** caractéristique commune avec Sambre-Avesnois et les autres zones d'emploi de l'ancien bassin minier. Il peut donc s'agir d'une sorte de chômage masqué. **Ce taux d'activité s'explique également par un faible taux d'activité des jeunes** puisque seule la zone d'emploi de Lille a un taux d'activité des 15-24 ans inférieur. Cela est sans doute le reflet d'une part plus élevée qu'ailleurs des jeunes poursuivant des études supérieures du fait de la présence de l'université. **Enfin, le taux d'activité des 55-64 ans est faible lui aussi** : seules Béthune-Bruay et Lens-Hénin montrent des valeurs inférieures.

6 Le taux d'activité est ici le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) entre 15 et 64 ans et l'effectif de la population totale de la même tranche d'âge. Un taux d'activité faible peut s'expliquer notamment par la faible part des jeunes actifs (de 15 à 24 ans), la faible part des actifs âgés (de 55 à 64 ans), ou encore par une faible part des femmes actives parmi les femmes de 15 à 64 ans. Dans ce dernier cas, on parle parfois de chômage masqué : si le travail féminin se développe, le chômage risque d'augmenter par simple effet de l'augmentation du nombre d'actifs. Un taux d'activité faible peut donc être un mauvais ou un bon signe: cela peut s'expliquer par une moindre activité des femmes mais aussi par la présence d'une forte population étudiante qui poursuit des études supérieures. La répartition de la population par tranche d'âge joue aussi sur le taux d'activité. Ainsi, si les 15-24 ans sont sur-représentés sur un territoire, cela peut induire un faible taux d'activité, car la part des actifs dans cette tranche d'âge est souvent faible.

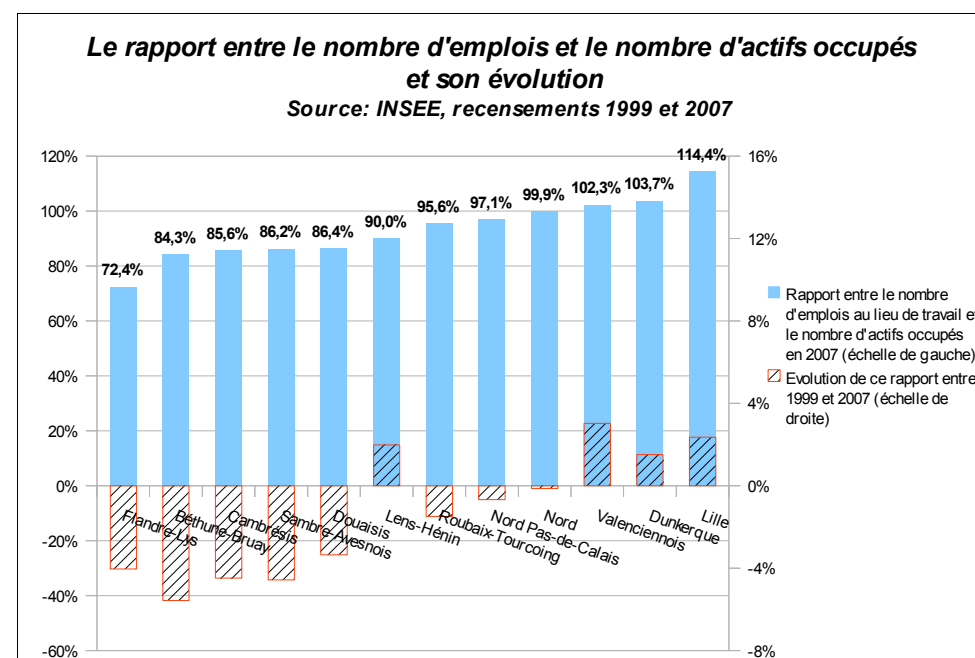


En calculant le rapport entre nombre d'emplois au lieu de travail et population active au lieu de résidence, on mesure la capacité du territoire à offrir des emplois en proportion de la population active. Si le rapport est supérieur à 100%, il y a plus d'emplois que d'actifs résidents et s'il est inférieur à 100%, on a moins d'emplois que d'actifs⁷. **Dans le Valenciennois, ce rapport est assez élevé, bien que nettement inférieur à 100% puisqu'il est de 85,4%.** Seule la zone d'emploi de Lille s'approche de 100% et pour les autres, seule Dunkerque dépasse le Valenciennois. De plus, ce rapport augmente fortement sur le Valenciennois entre 1999 et 2007.



7 Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas des flux importants de migrations alternantes entre le territoire et l'extérieur.

En calculant le rapport entre nombre d'emplois au lieu de travail et population active occupée au lieu de résidence, on mesure la dépendance du territoire vis-à-vis de l'extérieur, ou sa capacité à attirer des actifs de l'extérieur. Dans le Valenciennois, ce rapport est élevé, légèrement supérieur à 100%. Seules les zones d'emplois de Lille et Dunkerque dépassent elles aussi 100% en 2007. **Le Valenciennois joue donc plutôt un rôle attracteur vis-à-vis de l'emploi⁸. De plus, c'est dans le Valenciennois que l'évolution de ce rapport est la plus forte, signe que ce rôle s'amplifie sur la période 1999-2007.**

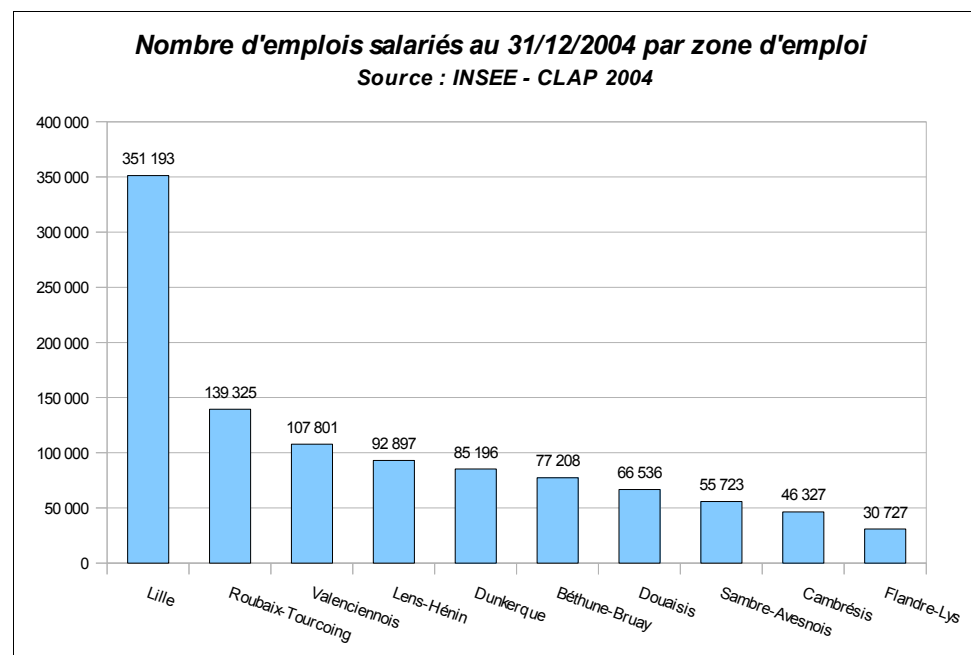


8 Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'importants flux sortants d'actifs résidant dans le Valenciennois et travaillant à l'extérieur.

3.2 Le tissu économique par zones d'emplois

La principale source utilisée pour cette partie est CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif). Il s'agit d'une base de données produite par l'INSEE et alimentée par différentes sources⁹. Elle fournit une vision presque exhaustive de l'emploi salarié local puisqu'elle inclut la fonction publique. Seuls lui échappent les effectifs non salariés, les effectifs salariés agricoles, les effectifs militaires et le travail temporaire. Nous n'étudions donc pas l'emploi non salarié, qui représente pour mémoire 7% des actifs occupés en 2007 dans le Valenciennois, et 8,5% dans la région.

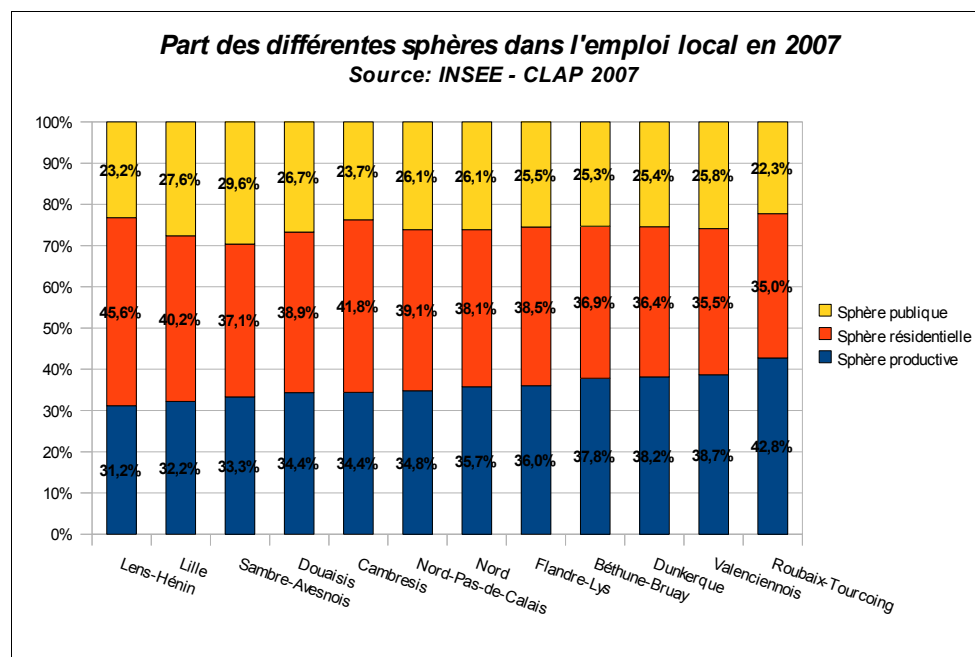
Avec 108 000 emplois salariés en 2004, le Valenciennois est la troisième zone d'emplois du point de vue du nombre d'emplois parmi celles étudiées, derrière Lille (loin devant) et Roubaix-Tourcoing. Son poids économique est ainsi supérieur à celui des zones d'emplois de Lens-Hénin (93 000 emplois salariés environ), Dunkerque (85 200 emplois salariés environ) et du Douaisis (66 500 emplois salariés environ).



⁹ Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales), des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales) et des fichiers de paye de la fonction publique d'état.

a. Analyse par sphères d'activités

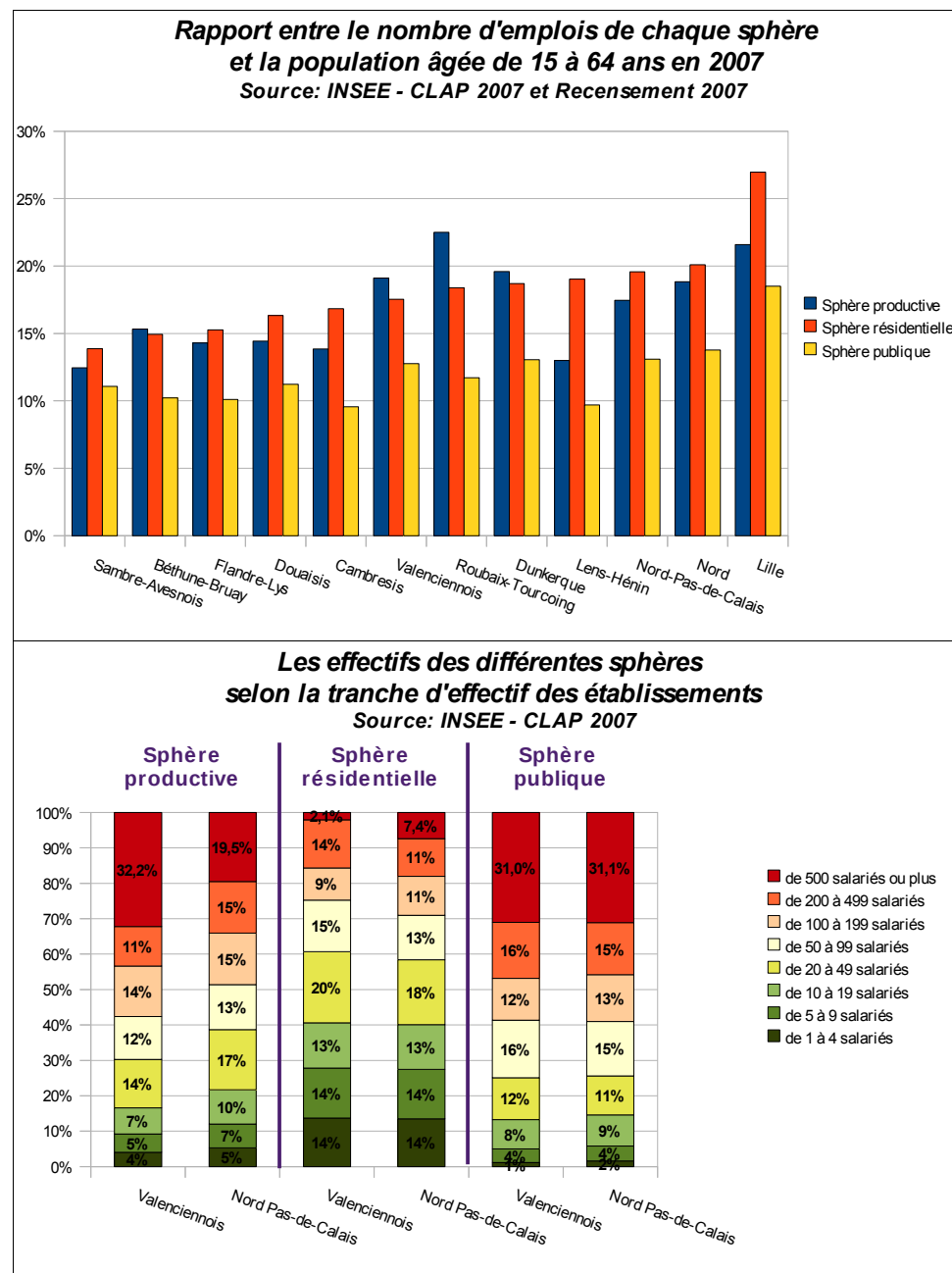
La sphère productive est sur-représentée dans le Valenciennois, puisqu'elle regroupe 38,7% des emplois salariés du territoire, contre seulement 34,8% dans la région. Cela s'accompagne d'une sous-représentation de la sphère résidentielle qui ne représente que 35,5% de l'emploi salarié local contre 39,1% dans la région. Seule la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing présente une sous-représentation de la sphère résidentielle plus marquée et une plus forte sur-représentation de la sphère productive. Enfin, la sphère publique est très légèrement sous-représentée (25,8%) par rapport à la région (26,1%).



Pour essayer de mesurer le poids de chaque sphère indépendamment du poids des autres, nous avons rapporté les effectifs salariés des trois sphères à la population en âge de travailler (approchée ici par la population entre 15 et 64 ans)¹⁰. Le premier graphique page suivante montre que, par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans, les effectifs du Valenciennois dans la sphère résidentielle ne sont pas réellement sous-représentés, même si le rapport est inférieur à ce qu'on observe dans la région et dans le département (car les résultats de ces deux espaces sont fortement impactés par le poids de la zone d'emploi de Lille). La sphère résidentielle est plus développée que dans le Douaisis ou le Cambrésis, mais moins que dans le Dunkerquois ou qu'à Lens-Hénin. La sphère productive est par contre fortement développée. Seules les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille ont des effectifs plus importants rapportés à la population des 15-64 ans. Le Valenciennois est d'ailleurs une des trois zones d'emploi pour lesquels le rapport est plus élevé pour la sphère productive que pour la sphère résidentielle. Enfin, les effectifs de la sphère publique sont dans la moyenne. **Le Valenciennois se caractérise donc par un fort développement de la sphère productive, les sphères résidentielles et publiques n'étant pas particulièrement sous-développées.**

¹⁰ Cela permet de relativiser une sur-représentation d'une des sphères, en observant s'il s'agit réellement d'une importance particulière de celle-ci ou simplement d'une sous-représentation des autres.

Le second graphique ci-contre montre la répartition des emplois de chaque sphère selon la taille des établissements, en comparant le Valenciennois à la région. On y remarque d'abord que de manière générale, la sphère productive et la sphère publique se caractérisent par des établissements de plus grande taille, quel que soit le territoire considéré. Ensuite, on remarque que **la sphère productive du Valenciennois se distingue de celle de la région par une plus grande concentration des emplois au sein d'établissements employant plus de 500 salariés. Cela peut constituer un facteur de risque pour l'économie locale**, surtout si ces importants établissements correspondent à des secteurs d'activités pour lesquels le Valenciennois est spécialisé, et si en plus il s'agit d'établissements dont les centres de décisions sont extérieurs à la région. La sphère résidentielle se caractérise au contraire par une moindre concentration des emplois dans des établissements de plus de 500 salariés. Enfin pour la sphère publique, la répartition des emplois selon la taille des établissements est similaire dans le Valenciennois et dans la région.



b. Analyse par secteurs d'activités

Le tableau page 22 montre la répartition des emplois par secteurs d'activités, et ce pour tous les territoires étudiés. **Le principal secteur d'activité du Valenciennois est la santé – action sociale** (16% environ de l'effectif de la zone d'emploi), légèrement sur-représenté par rapport au département ou à la région. **Viennent ensuite les secteurs de l'éducation et de l'administration publique**, qui regroupent chacun 9% de l'emploi salarié local. On peut noter une légère sous-représentation de l'administration publique par rapport à la région et au département.

L'industrie automobile¹¹, qui regroupe environ 9 300 salariés en 2007, est le premier secteur de la sphère productive et représente 8,35% de l'emploi local. Il s'agit d'une très forte spécialisation du territoire puisque ce secteur ne représente que 2,1% de l'emploi régional. Cette spécialisation automobile concerne d'ailleurs plusieurs zones d'emploi de la région : Douaisis, Valenciennois, Béthune-Bruay et dans une moindre mesure Sambre-Avesnois.

¹¹ Lorsque nous parlons de l'industrie automobile, il s'agit uniquement des activités « Construction automobile » et « Fabrication d'équipements automobile » de la NES 114. Il existe évidemment des sous-traitants du secteur automobile dans le Valenciennois, qui ne sont pas comptés dans le secteur automobile, car il ne nous est pas possible de les identifier. De plus, certains d'entre eux travaillent sans doute aussi pour d'autres industries.

Le secteur « commerce de détail, réparations » regroupe 7,6% de l'emploi salarié local. Ce secteur est sous-représenté par rapport aux pourcentages du département ou de la région (8,5%).

La métallurgie / transformation des métaux regroupe 4,6% de l'emploi local et est sur-représentée par rapport à la région (2,6%) et au département (3%).

Les autres secteurs industriels sur-représentés dans le Valenciennois sont la construction navale, aéronautique et ferroviaire (3% contre seulement 0,5% dans le département et 0,4% dans la région) **ainsi que les industries des équipements mécaniques** (3,6% à comparer aux 2,1% et 2% respectivement du département et de la région).

Seul un secteur industriel est sous-représenté dans le Valenciennois, et il s'agit des industries agricoles et alimentaires, qui ne regroupent que 1,45% de l'emploi local contre 2% de l'emploi départemental et 2,8% de l'emploi régional. **Le Valenciennois est donc un territoire à forte spécialisation industrielle.**

	Roubaix-Tourcoing	Lille	Dunkerque	Flandre-Lys	Douais	Valenciennois	Cambrésis	Sambre-Avesnois	Lens-Hénin	Béthune-Bruay	Nord	Nord-Pas-de-Calais
Industries agricoles et alimentaires	1,44%	1,65%	2,54%	8,35%	2,18%	1,45%	3,32%	2,48%	2,77%	6,24%	2,05%	2,76%
Habillement, cuir	0,49%	0,09%	0,00%	0,65%	0,05%	0,00%	0,42%	0,25%	0,13%	0,29%	0,18%	0,20%
Édition, imprimerie, reproduction	1,40%	0,76%	0,19%	0,93%	1,42%	0,14%	0,56%	0,61%	0,46%	0,50%	0,77%	0,69%
Pharmacie, parfumerie et entretien	0,48%	0,31%	0,42%	1,09%	0,24%	0,36%	1,74%	0,02%	0,06%	0,01%	0,43%	0,31%
Industries des équipements du foyer	0,45%	0,62%	0,28%	1,34%	0,60%	0,65%	1,10%	0,34%	0,22%	0,11%	0,59%	0,52%
Industrie automobile	0,23%	0,05%	0,93%	0,11%	9,84%	8,34%	0,46%	4,74%	1,69%	7,04%	2,24%	2,10%
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,09%	0,08%	0,52%	0,11%	0,49%	3,02%	0,00%	0,00%	0,05%	0,04%	0,52%	0,38%
Industries des équipements mécaniques	1,56%	1,42%	2,97%	2,98%	2,44%	3,58%	2,98%	2,39%	1,69%	1,74%	2,13%	2,00%
Industries des équipements électriques et électroniques	0,20%	0,33%	0,42%	0,10%	0,34%	0,43%	0,19%	2,22%	0,25%	0,36%	0,44%	0,48%
Industries des produits minéraux	0,23%	0,20%	0,32%	2,13%	1,04%	0,60%	1,42%	2,56%	0,69%	0,86%	0,61%	1,24%
Industrie textile	3,33%	0,54%	0,53%	3,26%	0,04%	0,07%	5,51%	0,33%	0,32%	0,65%	1,22%	1,00%
Industries du bois et du papier	1,36%	0,49%	0,19%	0,49%	0,16%	0,31%	0,75%	0,34%	0,40%	0,61%	0,55%	0,71%
Chimie, caoutchouc, plastiques	1,31%	1,01%	2,03%	1,24%	0,84%	1,65%	2,20%	0,62%	2,02%	5,96%	1,27%	1,57%
Métallurgie et transformation des métaux	1,34%	0,59%	11,69%	1,40%	3,03%	4,61%	1,48%	8,52%	1,44%	4,08%	3,04%	2,60%
Industrie des composants électriques et électroniques	0,35%	0,19%	0,02%	0,01%	0,18%	0,05%	0,04%	0,34%	0,30%	0,69%	0,18%	0,41%
Production de combustibles et de carburants	0,03%	0,01%	0,81%	0,00%	0,04%	0,00%	0,00%	0,02%	0,06%	0,00%	0,09%	0,07%
Eau, gaz, électricité	0,48%	0,89%	2,55%	0,45%	1,16%	0,87%	0,39%	0,46%	0,52%	0,55%	0,94%	0,84%
Construction	6,53%	5,05%	7,11%	8,89%	6,96%	5,65%	8,76%	6,19%	8,90%	8,35%	6,07%	6,59%
Commerce et réparation automobile	1,45%	1,57%	1,45%	2,98%	1,89%	1,82%	1,88%	1,57%	2,00%	1,73%	1,66%	1,76%
Commerce de gros, intermédiaires	5,76%	4,48%	2,21%	4,24%	1,94%	3,34%	4,05%	2,18%	3,14%	2,27%	3,95%	3,81%
Commerce de détail, réparations	13,51%	7,48%	6,64%	6,84%	7,77%	7,57%	9,32%	8,32%	9,95%	8,19%	8,51%	8,48%
Transports	3,95%	4,86%	5,78%	3,84%	5,40%	4,04%	3,95%	3,64%	7,56%	4,02%	4,57%	4,96%
<i>Dont transports de marchandises</i>	1,79%	2,54%	2,40%	2,70%	3,96%	1,90%	2,64%	2,49%	4,33%	1,69%	2,43%	2,88%
<i>Dont logistique</i>	1,55%	1,73%	2,52%	0,67%	0,80%	1,48%	0,84%	0,47%	2,39%	1,71%	1,52%	1,47%
<i>Dont autres transports (dont transport routier de voyageurs)</i>	0,61%	0,56%	0,85%	0,48%	0,64%	0,67%	0,47%	0,69%	0,83%	0,62%	0,62%	0,61%
Activités financières	3,77%	4,63%	1,55%	1,47%	1,39%	1,47%	1,53%	1,40%	1,59%	1,08%	3,10%	2,67%
Activités immobilières	1,14%	1,44%	1,04%	0,62%	1,57%	0,71%	0,67%	0,94%	1,08%	0,71%	1,18%	1,17%
Postes et télécommunications	1,17%	2,26%	0,98%	1,00%	1,16%	1,67%	1,32%	1,23%	1,86%	1,41%	1,66%	1,60%
Conseils et assistance	7,65%	9,81%	3,65%	4,02%	3,40%	3,27%	2,40%	2,29%	3,49%	2,82%	6,55%	5,43%
Services opérationnels	5,54%	5,18%	3,27%	1,94%	2,86%	4,19%	3,51%	2,19%	7,04%	1,76%	4,38%	4,32%
Recherche et développement	0,01%	0,70%	0,07%	0,00%	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,07%	0,02%	0,30%	0,22%
Hôtels et restaurants	2,24%	3,26%	2,77%	3,23%	2,11%	2,41%	2,48%	2,39%	2,93%	2,23%	2,77%	2,89%
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,92%	1,22%	1,06%	0,51%	0,84%	0,93%	0,73%	0,81%	0,85%	0,66%	1,02%	1,01%
Services personnels et domestiques	0,77%	0,71%	0,79%	0,94%	0,89%	0,82%	0,74%	0,78%	1,06%	0,87%	0,77%	0,81%
Éducation	8,22%	9,39%	8,99%	9,62%	10,54%	9,50%	8,72%	9,86%	9,21%	8,28%	9,27%	9,09%
Santé, action sociale	13,52%	14,41%	12,70%	17,33%	14,49%	15,84%	15,78%	17,86%	14,54%	14,47%	14,68%	14,76%
Administration publique	8,08%	12,95%	12,06%	7,34%	11,67%	9,77%	10,85%	11,12%	11,09%	11,04%	11,19%	11,50%
Activités associatives et extra-territoriales	1,01%	1,37%	1,47%	0,58%	0,89%	0,86%	0,77%	1,01%	0,60%	0,37%	1,15%	1,04%

Part de chaque secteur d'activité dans l'emploi salarié des territoires étudiés (Source : INSEE – CLAP 2007 NES 36)

Les activités financières et immobilières¹² représentent 2,2% de l'emploi local. Elles ne sont pas sous-représentées dans le Valenciennois par rapport à la plupart des autres zones d'emploi, même si ces activités regroupent 4,3% de l'emploi du département et 3,8% de celui de la région. En effet, la part plus élevée de la région et du département est le fait des zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing, spécialisées dans l'accueil de ces activités.

Les activités de conseil et assistance (services supérieurs)¹³ représentent 3,3% de l'emploi local. Elles ne sont pas sous-représentées par rapport à la plupart des autres zones d'emploi, même si ces activités regroupent 6,5% de l'emploi du département et 5,4% de celui de la région. Là encore, la part plus élevée de ce secteur dans la région et le département est le fait des zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing, très spécialisées dans l'accueil de ces activités.

12 Les activités financières incluent l'intermédiation financière, l'assurance et les auxiliaires financiers et d'assurance. Ces activités sont le plus souvent classées dans l'économie productive, même si une partie de leur activité peut relever de l'économie résidentielle. En effet, une partie de l'activité (et donc du personnel) des agences bancaires, immobilières et d'assurance est tournée vers la population locale (octroi de prêts, de contrats d'assurances, vente et location de logements...).

13 Les services supérieurs sont à l'échelle nationale en croissance forte en partie du fait des externalisations et de la complexification de la production et de l'environnement réglementaire, économique, juridique et social. Certains services apparaissent comme une condition à la compétitivité territoriale. Pour le Valenciennois, il existe vraisemblablement une concurrence forte de la métropole lilloise.

Les **services opérationnels**¹⁴ représentent 4,2% de l'emploi local, ce qui est proche des parts observées pour le département ou la région.

Enfin, les transports sont légèrement sous-représentés dans le Valenciennois, puisqu'ils représentent 4% de l'emploi local contre 4,6% dans le département et 5% dans la région. **Cette sous-représentation est le fait du transport de marchandises.** En effet, l'activité logistique¹⁵ regroupe 1,5% de l'emploi local, part similaire à celle observée dans le département et la région.

14 Les services opérationnels regroupent une multitude d'activités très diverses. Ce sont des services principalement fournis aux entreprises : sécurité, nettoyage, centres de relations clients, organisation de foires et salons, secrétariat, routage... Ils concernent également la location et la maintenance de véhicules, de machines et d'équipements divers. Ils sont souvent le produit d'une externalisation. À la différence des services dits supérieurs, ce sont des activités plutôt ordinaires et dont le développement dépend souvent de donneurs d'ordre locaux. Ils demandent une main d'oeuvre conséquente mais les emplois sont souvent de mauvaise qualité (rémunérations faibles, manque de perspectives d'évolution, horaires difficiles). Le taux de rotation y est de ce fait souvent élevé.

15 Les statistiques tirées de nomenclatures économiques ne prennent en compte que la logistique pour compte d'autrui (les établissements qui offrent ce service aux autres établissements). Donc la logistique en compte propre (établissements qui réalisent eux-mêmes les transports dont ils ont besoin, sans que ce soit leur activité principale) échappe aux analyses statistiques. Encore que cela soit à nuancer car la frontière entre compte propre et compte d'autrui n'est pas toujours claire. Certaines sociétés de transport, filiales de grands groupes de la distribution ou de l'industrie, sont comptabilisées en compte d'autrui alors que leur activité est exclusivement pour le compte de leur groupe. À l'inverse, certaines sociétés intermédiaires de commerce assurent la relation entre le producteur d'un bien et le distributeur final de ce bien. Elles devraient être comptabilisées en compte d'autrui.

Le tableau page 25 montre le degré de concentration des différents secteurs d'activités pour le Valenciennois et pour la région en 2007. Les principaux enseignements de ce tableau sont les suivants :

— Les industries agricoles et alimentaires sont beaucoup moins concentrées dans le Valenciennois que dans la région, avec en particulier l'absence d'établissements employant plus de 200 salariés.

— **L'industrie automobile, secteur traditionnellement concentré, l'est particulièrement sur le Valenciennois** puisque près de 97% des salariés travaillent dans un établissement de plus de 500 salariés contre 84% à l'échelle régionale.

— **La construction navale, aéronautique et ferroviaire est elle aussi particulièrement concentrée sur le Valenciennois** puisque 83% des salariés sont employés dans un établissement de plus de 500 salariés contre seulement 56% à l'échelle régionale.

— **On retrouve une concentration plus forte dans le Valenciennois que dans la région pour le secteur des industries des équipements mécaniques.**

— La concentration est également importante dans la chimie, même s'il n'y a pas d'établissements de plus de 500 salariés.

— Le commerce de détail est moins concentré dans le Valenciennois que dans la région en ce qui concerne les établissements de plus de 500 salariés, mais cela se traduit par une plus forte proportion de salariés employés dans des établissements dont l'effectif est compris entre 200 et 500 salariés.

— Les activités financières et immobilières sont beaucoup moins concentrées dans le Valenciennois que dans la région. En particulier, il n'y a pas d'établissements de plus de 200 salariés sur la zone d'emploi. Les établissements de moins de 10 salariés sont sur-représentés.

— Les services supérieurs (conseil et assistance) sont également moins concentrés que dans la région. Là aussi, il n'y a pas d'établissements de plus de 200 salariés.

De manière générale, à l'instar de ce qu'on observe pour la sphère productive, le Valenciennois se caractérise par une industrie plus concentrée que ce qu'on observe dans la région. C'est en fait l'industrie qui est responsable de la concentration importante de la sphère productive. La concentration est particulièrement forte dans les secteurs de spécialisation du territoire, ce qui peut constituer un facteur de risque, surtout si les centres de décision de ces établissements se situent à l'extérieur de la région, voire à l'étranger.

		Etablissements de 1 à 4 salariés	Etablissements de 5 à 9 salariés	Etablissements de 10 à 19 salariés	Etablissements de 20 à 49 salariés	Etablissements de 50 à 99 salariés	Etablissements de 100 à 199 salariés	Etablissements de 200 à 499 salariés	Etablissements de 500 salariés ou plus
Industries agricoles et alimentaires	Valenciennois	16,8%	16,6%	14,9%	14,1%	12,4%	25,2%	0,0%	0,0%
	Nord Pas-de-Calais	9,1%	10,0%	7,1%	10,6%	9,1%	16,2%	22,5%	15,3%
Industrie automobile	Valenciennois	0,0%	0,1%	0,1%	1,3%	1,6%	0,0%	0,0%	96,8%
	Nord Pas-de-Calais	0,2%	0,6%	0,8%	1,9%	1,2%	2,2%	8,9%	84,1%
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	Valenciennois	0,0%	0,0%	0,4%	2,1%	2,1%	3,9%	8,7%	82,7%
	Nord Pas-de-Calais	0,7%	0,8%	2,2%	5,1%	4,4%	8,2%	22,5%	56,2%
Industries des équipements mécaniques	Valenciennois	2,7%	3,6%	8,9%	22,9%	24,0%	14,7%	8,0%	15,1%
	Nord Pas-de-Calais	3,2%	7,3%	11,9%	27,1%	20,8%	16,2%	9,2%	4,2%
Chimie, caoutchouc, plastiques	Valenciennois	0,3%	1,9%	2,2%	16,0%	3,5%	11,5%	64,6%	0,0%
	Nord Pas-de-Calais	0,8%	1,6%	4,4%	12,3%	12,7%	20,6%	32,5%	15,0%
Métallurgie et transformation des métaux	Valenciennois	1,6%	3,5%	6,5%	15,4%	6,9%	24,8%	24,7%	16,6%
	Nord Pas-de-Calais	1,9%	3,7%	7,5%	15,4%	10,3%	15,8%	13,1%	32,3%
Commerce de gros, intermédiaires	Valenciennois	10,4%	12,6%	18,7%	22,6%	8,4%	10,3%	0,0%	17,0%
	Nord Pas-de-Calais	10,4%	13,6%	19,6%	26,7%	12,0%	10,1%	6,4%	1,3%
Commerce de détail, réparations	Valenciennois	17,7%	18,5%	13,5%	11,6%	7,1%	5,7%	16,0%	9,9%
	Nord Pas-de-Calais	16,7%	19,1%	10,0%	11,4%	8,3%	6,9%	13,7%	13,9%
Transports	Valenciennois	3,9%	6,3%	9,1%	21,7%	17,9%	21,3%	19,7%	0,0%
	Nord Pas-de-Calais	3,9%	5,8%	8,6%	19,3%	15,2%	17,9%	15,3%	14,0%
Activités financières et immobilières	Valenciennois	24,9%	22,2%	11,2%	17,4%	5,9%	18,4%	0,0%	0,0%
	Nord Pas-de-Calais	17,0%	15,9%	11,0%	11,8%	9,4%	12,0%	9,9%	13,0%
Conseils et assistance	Valenciennois	13,9%	16,4%	15,9%	21,2%	12,0%	20,5%	0,0%	0,0%
	Nord Pas-de-Calais	10,8%	12,6%	14,1%	18,3%	11,9%	10,9%	10,4%	11,1%
Services opérationnels	Valenciennois	4,8%	6,7%	9,9%	17,5%	24,4%	15,4%	21,3%	0,0%
	Nord Pas-de-Calais	6,4%	5,9%	8,5%	16,1%	17,1%	18,3%	16,8%	10,9%
Éducation	Valenciennois	2,3%	8,9%	16,7%	15,7%	27,4%	14,1%	8,4%	6,6%
	Nord Pas-de-Calais	3,2%	7,9%	17,0%	15,7%	24,8%	15,8%	10,2%	5,3%
Santé, action sociale	Valenciennois	3,2%	2,4%	5,8%	15,5%	13,6%	5,0%	12,8%	41,7%
	Nord Pas-de-Calais	3,3%	3,1%	6,5%	14,9%	14,3%	13,0%	13,2%	31,8%
Administration publique	Valenciennois	0,5%	2,0%	5,6%	16,0%	15,9%	13,4%	38,4%	8,1%
	Nord Pas-de-Calais	1,2%	3,0%	5,3%	10,3%	11,4%	13,3%	21,9%	33,5%

Répartition des effectifs de chaque secteur d'activité selon le nombre de salariés des établissements employeurs pour le Valenciennois et pour la région (Source : INSEE – CLAP 2007)

3.3 Éléments sur l'évolution de l'emploi par sphères et secteurs d'activités

Pour l'étude de l'évolution de l'emploi, les seules données disponibles sont celles fournies par l'Unédic sur le site unistatis¹⁶, qui portent uniquement sur l'emploi salarié privé¹⁷. Elles sont disponibles selon une nomenclature différente de celle utilisée précédemment, la nomenclature agrégée, qui remplace depuis 2008 la Nomenclature économique de Synthèse (NES). Les principales correspondances entre les deux nomenclatures sont présentées en annexe page 83.

L'augmentation observée du nombre d'emplois entre 1993 et 2004 est de + 18 000 environ ce qui représente une hausse de 30%. Cependant, il faut prendre ce résultat avec précaution. En effet, il est à mettre en relation avec l'évolution entre 1993 et 2003 obtenue par l'INSEE à partir des données CLAP sur le champs de l'Industrie,

¹⁶ <http://unistatis.orsid.com/>

¹⁷ Le champ unédic comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Nous avons également exclu le travail temporaire de nos analyses.

du Commerce et des Services (ICS), qui n'est que de 13%. Cette différence s'explique sans doute par la différence des sources utilisées, qui ne portent pas exactement sur le même champ et ne sont pas alimentées de la même façon. Les données UNEDIC restent pour nous exploitables dans la mesure où nous nous contentons dans cette partie de comparer les évolutions observées dans le SCOT du Valenciennois aux évolutions régionales pour identifier des dynamiques similaires ou au contraire distinctes selon les sphères et les secteurs d'activités.

a. Analyse par sphères d'activités

	Taux de croissance annuel moyen entre 1993 et 2004	Taux de croissance annuel moyen entre 2004 et 2008
Sphère productive	2,62%	0,44%
Sphère résidentielle	2,56%	1,87%

Rythme de progression du nombre d'emplois salariés privés dans le Valenciennois par sphères d'activités (Source : UNEDIC)

	Taux de croissance annuel moyen entre 1993 et 2004	Taux de croissance annuel moyen entre 2004 et 2008
Sphère productive	0,88%	-0,07%
Sphère résidentielle	1,80%	1,06%

Rythme de progression du nombre d'emplois salariés privés dans la région par sphères d'activités (Source : UNEDIC)

Entre 1993 et 2004, le Valenciennois a connu une forte augmentation du nombre d'emplois salariés privés dans les deux sphères, avec des taux de croissance annuels moyens supérieurs à ceux observés à l'échelle de la région. De plus, alors que dans la région la sphère productive progresse moins vite que la sphère résidentielle sur cette période, la progression semble parallèle dans le Valenciennois.

La période 2004-2008 est différente pour le Valenciennois, qui voit le taux de croissance annuel moyen diminuer fortement pour la sphère productive, passant de 2,62% à 0,44%. La sphère résidentielle progresse elle aussi moins vite mais le ralentissement est bien moins important. Ce ralentissement se retrouve aussi au niveau régional, où la sphère productive voit même ses effectifs salariés diminuer en nombre entre 2004 et 2008. **Globalement, l'évolution du nombre d'emplois salariés reste plus favorable sur le Valenciennois qu'en région quelle que soit la période étudiée.**

b. Analyse par secteurs d'activités entre 1993 et 2004

Les éléments sur l'évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 1993 et 2004 sont indiqués sur le tableau page 28.

La **hausse** du nombre d'emplois salariés privés dans le Valenciennois observée entre 1993 et 2004 est portée par le secteur de la **fabrication de matériels de transport et en particulier par l'industrie automobile**. L'évolution dans ce secteur est également positive dans la région, mais cela est fortement lié à l'évolution constatée sur le Valenciennois. **La construction de matériel ferroviaire roulant** participe aussi à l'augmentation des effectifs, mais dans une moindre mesure.

Le commerce de détail et le commerce de gros voient également le nombre d'emplois augmenter sur la période, et l'évolution est plus rapide que dans la région. La région voit même ses effectifs légèrement diminuer dans le commerce de gros.

Les effectifs du secteur du **transport et de la logistique** sont en forte croissance sur le Valenciennois. Cette croissance se retrouve au niveau régional mais elle est moins soutenue.

Activité (NA 38)	Zone d'emploi du Valenciennois			Région Nord Pas-de-Calais		
	Evolution en valeur absolue	Evolution en pourcentage	Contribution à l'évolution totale	Evolution en valeur absolue	Evolution en pourcentage	Contribution à l'évolution totale
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,00%	0	-18	-2,21%	0
Industries extractives	-84	-77,06%	-0,14	-444	-28,05%	-0,06
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	-56	-3,28%	-0,09	586	1,62%	0,07
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	-855	-72,64%	-1,43	-29881	-58,17%	-3,71
Travail bois, ind. papier & imprimerie	-321	-32,26%	-0,54	-4758	-21,35%	-0,59
Cokéfaction et raffinage	0	Calcul impossible	0	-275	-21,37%	-0,03
Industrie chimique	-274	-22,26%	-0,46	-2109	-16,49%	-0,26
Industrie pharmaceutique	63	33,51%	0,11	462	29,45%	0,06
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	711	73,30%	1,19	768	2,50%	0,1
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	-1729	-24,07%	-2,89	-7757	-17,76%	-0,96
Fab. prod. informat., électroniq. & opt.	-127	-56,95%	-0,21	-2036	-47,09%	-0,25
Fabrication d'équipements électriques	-197	-80,41%	-0,33	-796	-12,72%	-0,1
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	-197	-18,39%	-0,33	-211	-1,65%	-0,03
Fabrication de matériels de transport	6872	114,48%	11,47	8218	30,22%	1,02
<i>Dont industrie automobile</i>	6308	199,87%	10,53	7840	34,23%	0,97
<i>Dont construction de matériel ferroviaire roulant</i>	508	18,34%	0,85	490	14,29%	0,06
<i>Dont autres</i>	56	72,73%	0,09	-112	-12,99%	-0,01
Aut. ind. Manuf., répa. & inst. de mach.	554	19,74%	0,92	-2674	-10,95%	-0,33
Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	58	Calcul impossible	0,1	895	1988,89%	0,11
Gestion eau, déchets & dépollution	479	66,90%	0,8	2700	40,50%	0,34
Construction	448	8,69%	0,75	6056	8,37%	0,75
Commerce ; répar. automobile & motocycle	2434	22,61%	4,06	20365	12,45%	2,53
<i>Dont commerce de détail</i>	1919	24,93%	3,2	21192	18,90%	2,63
<i>Dont commerce de gros</i>	515	16,79%	0,86	-827	-1,61%	-0,1
Transports et entreposage	1502	74,43%	2,51	13746	39,88%	1,71
<i>Dont transport de marchandises</i>	817	102,77%	1,36	6767	39,58%	0,84
<i>Dont logistique</i>	526	82,32%	0,88	5249	48,45%	0,65
<i>Dont autres (notamment transport de voyageurs)</i>	159	27,23%	0,27	1730	26,48%	0,21
Hébergement et restauration	1053	62,79%	1,76	13410	56,18%	1,67
Édition, audiovisuel et diffusion	65	54,17%	0,11	83	1,90%	0,01
Télécommunications	62	Calcul impossible	0,1	788	233,83%	0,1
Act. informatique & svices d'information	-104	-47,27%	-0,17	5321	132,63%	0,66
Activités financières et d'assurance	315	19,18%	0,53	9618	36,44%	1,19
Activités immobilières	411	86,53%	0,69	4916	75,02%	0,61
Act. juri., compta., gest., arch., ingé.	1276	92,13%	2,13	18048	87,65%	2,24
Recherche-développement scientifique	-19	-70,37%	-0,03	-504	-39,01%	-0,06
Autres act. spécial., scientif. et tech.	517	153,41%	0,86	5763	62,25%	0,72
Act. de svices administratifs & soutien	1910	91,21%	3,19	22006	77,83%	2,73
Administration publique	-49	-2,77%	-0,08	-823	-5,02%	-0,1
Enseignement	750	66,67%	1,25	3775	20,82%	0,47
Activités pour la santé humaine	382	20,75%	0,64	4360	15,35%	0,54
Héb. méd.-soc. & soc. & ac. soc. ss héb.	2047	91,75%	3,42	22552	68,93%	2,8
Arts, spectacles & activités récréatives	239	50,64%	0,4	3316	54,86%	0,41
Autres activités de services	141	7,38%	0,24	1346	5,67%	0,17
Act. ménages: empl., prod. pr us. propre	-3	-100,00%	-0,01	-166	-98,81%	-0,02
Activités extra-territoriales	0	Calcul impossible	0	-7	-25,00%	0
Activité inconnue	0	Calcul impossible	0	-112	-100,00%	-0,01
Total	18274	30,51%	30,51	116527	14,47%	14,47

Évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 1993 et 2004 par secteur d'activité pour le Valenciennois et pour la région
(Source : Unédic, nomenclature agrégée en 38 postes, hors travail temporaire)

Les services aux entreprises, qu'ils soient opérationnels ou supérieurs, voient leurs effectifs augmenter fortement sur la période dans le Valenciennois et là encore la hausse est supérieure à celle observée à l'échelle régionale.

La perte d'emplois dans la **métallurgie / transformation des métaux** suit le même rythme que celle observée dans la région. La perte d'emplois dans les **industries des équipements mécaniques** est quant à elle plus sévère que dans la région.

L'emploi dans les **activités financières et immobilières** connaît un fort dynamisme dans le SCOT ainsi qu'à l'échelle régionale entre 1993 et 2004. Ce dynamisme est surtout le fait des activités immobilières.

c. Analyse par secteurs d'activités entre 2004 et 2008

Les éléments sur l'évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 2004 et 2008 sont indiqués sur le tableau page 30.

La **construction de matériel ferroviaire roulant** poursuit la croissance de ses effectifs ce qui n'est pas le cas de l'**industrie automobile**, qui voit ses effectifs rester stables entre 2004 et 2008, pendant que le secteur perd des emplois à l'échelle régionale.

Le commerce de détail et le commerce de gros voient leurs effectifs augmenter entre 2004 et 2008 dans le Valenciennois, alors qu'ils sont stables à l'échelle régionale sur cette période.

Les effectifs du secteur du **transport et de la logistique** poursuivent leur progression, dans le Valenciennois comme en région. Il en est de même pour les **services aux entreprises**, qu'ils soient opérationnels ou supérieurs.

La perte d'emplois dans la **métallurgie / transformation des métaux** se poursuit elle aussi dans le Valenciennois comme en région.

La hausse des effectifs dans les **activités financières et immobilières** observée entre 1993 et 2004 ne se poursuit pas sur la période suivante. On assiste même à une diminution du nombre d'emplois salariés privés sur le SCOT entre 2004 et 2008

Activité (NA 38)	Zone d'emploi du Valenciennois			Région Nord Pas-de-Calais		
	Evolution en valeur absolue	Evolution en pourcentage	Contribution à l'évolution totale	Evolution en valeur absolue	Evolution en pourcentage	Contribution à l'évolution totale
Agriculture, sylviculture et pêche	-2	-50,00%	0	-97	-12,16%	-0,01
Industries extractives	-14	-56,00%	-0,02	-55	-4,83%	-0,01
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	-71	-4,30%	-0,09	-2379	-6,49%	-0,26
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	-250	-77,64%	-0,32	-6866	-31,96%	-0,74
Travail bois, ind. papier & imprimerie	-219	-32,49%	-0,28	-3270	-18,66%	-0,35
Cokéfaction et raffinage	0	Calcul impossible	0	-113	-11,17%	-0,01
Industrie chimique	-444	-46,39%	-0,57	-1379	-12,91%	-0,15
Industrie pharmaceutique	188	74,90%	0,24	1162	57,21%	0,13
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	-201	-11,96%	-0,26	-5451	-17,28%	-0,59
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	-253	-4,64%	-0,32	-1852	-5,16%	-0,2
Fab. prod. informat., électroniq. & opt.	55	57,29%	0,07	-577	-25,22%	-0,06
Fabrication d'équipements électriques	95	197,92%	0,12	-699	-12,80%	-0,08
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	98	11,21%	0,13	-2130	-16,90%	-0,23
Fabrication de matériels de transport	189	1,47%	0,24	-1380	-3,90%	-0,15
<i>Dont industrie automobile</i>	-50	-0,53%	-0,06	-1566	-5,09%	-0,17
<i>Dont construction de matériel ferroviaire roulant</i>	312	9,52%	0,4	288	7,35%	0,03
<i>Dont autres</i>	-73	-54,89%	-0,09	-102	-13,60%	-0,01
Aut. ind. Manuf.; répa. & inst. de mach.	-28	-0,83%	-0,04	-318	-1,46%	-0,03
Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	13	22,41%	0,02	371	39,47%	0,04
Gestion eau, déchets & dépollution	50	4,18%	0,06	623	6,65%	0,07
Construction	833	14,87%	1,07	11494	14,65%	1,25
Commerce ; répar. automobile & motocycle	1068	8,09%	1,37	1220	0,66%	0,13
<i>Dont commerce de détail</i>	726	7,55%	0,93	874	0,66%	0,09
<i>Dont commerce de gros</i>	342	9,55%	0,44	346	0,68%	0,04
Transports et entreposage	455	12,93%	0,58	3131	6,49%	0,34
<i>Dont transport de marchandises</i>	110	6,82%	0,14	1423	5,96%	0,15
<i>Dont logistique</i>	334	28,67%	0,43	759	4,72%	0,08
<i>Dont autres (notamment transport de voyageurs)</i>	11	1,48%	0,01	949	11,48%	0,1
Hébergement et restauration	165	6,04%	0,21	2322	6,23%	0,25
Édition, audiovisuel et diffusion	-62	-33,51%	-0,08	-235	-5,29%	-0,03
Télécommunications	63	101,61%	0,08	577	51,29%	0,06
Act. informatique & svices d'information	63	54,31%	0,08	4545	48,70%	0,49
Activités financières et d'assurance	-170	-8,69%	-0,22	933	2,59%	0,1
Activités immobilières	-136	-15,35%	-0,17	-1494	-13,03%	-0,16
Act. juri., compta., gest., arch., ingé.	534	20,07%	0,68	9593	24,83%	1,04
Recherche-développement scientifique	250	3125,00%	0,32	396	50,25%	0,04
Autres act. spécial., scientif. et tech.	21	2,46%	0,03	-1286	-8,56%	-0,14
Act. de svices administratifs & soutien	551	13,76%	0,7	6925	13,77%	0,75
Administration publique	-523	-30,41%	-0,67	-582	-3,74%	-0,06
Enseignement	-73	-3,89%	-0,09	1077	4,92%	0,12
Activités pour la santé humaine	334	15,02%	0,43	2191	6,69%	0,24
Héb. méd.-soc. & soc. & ac. soc. ss héb.	827	19,33%	1,06	6787	12,28%	0,74
Arts, spectacles & activités récréatives	257	36,15%	0,33	1078	11,52%	0,12
Autres activités de services	154	7,51%	0,2	2286	9,12%	0,25
Act. ménages: empl., prod. pr us. propre	0	Calcul impossible	0	1	50,00%	0
Activités extra-territoriales	0	Calcul impossible	0	3	14,29%	0
Activité inconnue	0	Calcul impossible	0	0	Calcul impossible	0
Total	3817	4,88%	4,88	26552	2,88%	2,88

*Évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 2004 et 2008 par secteur d'activité
(Source : Unédic, nomenclature agrégée en 38 postes, hors travail temporaire)*

Principales conclusions de ce chapitre

Dans le Valenciennois, le taux de chômage en 2008 s'élève à 11,5%. Cette situation est le résultat d'une évolution plutôt positive depuis 1999, comparée aux évolutions des autres zones d'emploi de la région. Cela s'explique principalement par une forte augmentation du nombre d'emplois au lieu de travail entre 1999 et 2007, bien supérieure à celle observée au niveau départemental ou régional.

Le taux d'activité dans le Valenciennois demeure parmi les plus faibles des territoires étudiés mais progresse fortement entre 1999 et 2006. Le faible taux en 2007 est dû à un faible taux d'activité des femmes (ce qui peut être le symptôme d'un chômage « masqué ») et des 55-64 ans, ainsi qu'à un faible taux d'activité des jeunes, ce qui peut être pour partie l'effet de la présence de l'université, qui induirait une part plus élevée qu'ailleurs des jeunes poursuivant des études supérieures.

Du point de vue de l'emploi, le Valenciennois joue plutôt un rôle attracteur vis-à-vis de l'extérieur. En effet, on y trouve plus d'emplois au lieu de travail que d'actifs occupés au lieu de résidence. De plus, ce rôle attracteur s'amplifie sur la période 1999-2007.

Le Valenciennois se caractérise par un fort développement de la sphère productive, les sphères résidentielles et publiques n'étant pas particulièrement sous-développées. Ainsi, le principal secteur d'activité du Valenciennois est la santé – action sociale. Viennent ensuite les secteurs de l'éducation et de l'administration publique. Le secteur « commerce de détail, réparations » joue également un rôle important même s'il est légèrement sous-représenté.

Le Valenciennois est un territoire à forte spécialisation industrielle. L'industrie automobile, qui regroupe environ 9 300 salariés en 2007, est le premier secteur de la sphère productive et représente 8,35% de l'emploi local. Il s'agit d'une très forte spécialisation du territoire. Les autres secteurs industriels sur-représentés dans le Valenciennois sont la métallurgie et transformation des métaux, la construction de matériel ferroviaire roulant ainsi que les industries des équipements mécaniques.

L'industrie est particulièrement concentrée dans des établissements de taille importante. Ainsi, la concentration est particulièrement forte dans les secteurs de spécialisation du territoire, ce qui peut constituer un facteur de risque, surtout si les centres de décision de ces établissements se situent à l'extérieur de la région, voire à l'étranger.

Entre 1993 et 2004, le Valenciennois a connu une forte augmentation du nombre d'emplois salariés privés dans la sphère productive comme dans la sphère résidentielle, avec des taux de croissance annuels moyens supérieurs à ceux observés à l'échelle de la région. De plus, alors que dans la région la sphère productive progresse moins vite que la sphère résidentielle sur cette période, la progression semble parallèle dans le Valenciennois.

La hausse du nombre d'emplois salariés privés dans le Valenciennois observée entre 1993 et 2004 est portée par le secteur de la fabrication de matériels de transport et en particulier par l'industrie automobile. La construction de matériel ferroviaire roulant participe aussi à cette dynamique mais dans une moindre mesure.

Le commerce (de détail et de gros) voit aussi ses effectifs augmenter entre 1993 et 2004, et la hausse est plus rapide que dans la région.

Les effectifs du secteur du transport et de la logistique sont en forte croissance sur le Valenciennois comme au niveau régional.

Les services aux entreprises, qu'ils soient opérationnels ou supérieurs, voient leurs effectifs augmenter fortement sur la période dans le Valenciennois et là encore la hausse est supérieure à celle observée à l'échelle régionale.

Dans le Valenciennois, la perte d'emplois dans le secteur de la métallurgie suit le même rythme que celle observée dans la région. La perte d'emplois dans les industries des équipements mécaniques est quant à elle plus sévère que dans la région.

L'emploi dans les activités financières et immobilières connaît un fort dynamisme dans le SCOT ainsi qu'à l'échelle régionale entre 1993 et 2004, mais on constate une baisse entre 2004 et 2008.

4. La localisation de l'emploi selon l'angle géographique¹⁸

Dans cette partie, nous nous intéressons à la part d'une sphère ou d'un secteur d'activité dans le total de l'emploi d'un pôle ou d'un type de pôle. Nous comparons cette part à la part de cette même sphère ou de ce même secteur d'activité dans le total de l'emploi du SCOT, et en déduisons le cas échéant une sous-représentation ou une sur-représentation de cette sphère ou de ce secteur sur ce pôle ou ce type de pôle. En cas de forte sur-représentation, on peut parler de spécialisation.

4.1 Le pôle central de Valenciennes: la plus forte densité d'emploi du territoire et une vocation principale résidentielle

Le principal pôle d'emplois du SCOT est situé en majeure partie à Valenciennes et déborde également sur Marly, Saultain, Saint-Saulve. **Il regroupe 29 700 emplois salariés soit environ 27% de l'emploi total du SCOT.** Près de 5 000 sont particulièrement concentrés dans une zone de plus forte densité de l'emploi au centre de Valenciennes. On a donc **un pôle dans lequel se**

¹⁸ Pour retrouver le détail des chiffres évoqués dans ce chapitre et le suivant, se reporter à l'étude issue du partenariat entre la DDTM 59 et l'INSEE Nord Pas-de-Calais.

distinguent un centre où la densité des emplois est très importante, et une large couronne où la densité est plus faible. Si la partie centrale du pôle (la plus dense en emplois) est clairement une zone urbaine, la couronne paraît plus composite. Des espaces urbains jouxtent des espaces aménagés pour l'accueil d'activités. C'est pourquoi nous isolons ce pôle de notre typologie qui distingue les espaces urbains mixtes, espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et espaces composites.

Dans la partie la plus dense en emplois, les activités d'administration publique (plus de 900 emplois soit 19% de l'emploi du pôle n°3 contre 10,3% à l'échelle du SCOT), de commerce de détail (environ 720 emplois soit 15% des emplois du pôle contre moins de 10% dans le SCOT), d'action sociale (600 emplois soit 12% des emplois du pôle contre 6,5% à l'échelle du SCOT) sont sur-représentées. L'éducation représente de plus 10% des emplois du pôle, cette part étant proche de celle observée à l'échelle du SCOT. **La vocation principale de ce pôle situé en plein centre ville de Valenciennes est donc résidentielle, avec un rôle important de l'emploi public. Cependant, les activités productives ne sont pas absentes. Elles existent mais se limitent presque uniquement à du tertiaire productif.** Ainsi, les activités financières et immobilières regroupent 520 emplois soit 11% de l'emploi du pôle contre seulement 2,2% à l'échelle du SCOT.

De même on compte près de 400 emplois dans les services aux entreprises dont environ 290 dans les services supérieurs. Ces derniers regroupent 6% de l'effectif salarié du pôle alors qu'ils ne représentent que 2,9% à l'échelle du SCOT.

Dans la partie moins dense (pôle n°1), les activités de santé sont fortement sur-représentées du fait notamment de la présence du grand centre hospitalier de Valenciennes. Elles représentent environ 5 500 emplois soit 22% de l'effectif salarié du pôle contre seulement 7,6% à l'échelle du SCOT. L'action sociale, l'administration publique et l'éducation sont les trois autres activités qui regroupent chacune plus de 10% de l'emploi du pôle (soit près de 9 000 salariés), elles sont toutes sur-représentées par rapport au SCOT. **Ce pôle qui constitue la couronne du pôle n°3 a donc lui aussi une vocation à dominante résidentielle, avec une forte présence d'emplois publics.** Le commerce de détail regroupe environ 1200 emplois bien qu'il soit sous-représenté (5% dans le pôle contre 9,3% pour le SCOT). **On trouve également malgré tout des activités industrielles, même si elles sont sous-représentées :** dans l'industrie des équipements mécaniques (près de 500 emplois salariés, soit 2% de l'effectif du pôle contre 3,7% à l'échelle du SCOT), dans le secteur « chimie, caoutchouc, plastiques » (350 emplois salariés environ, 1% de l'effectif du pôle contre 1,7% dans le SCOT) et en « métallurgie et transformation des métaux » (350

emplois également soit 1% de l'effectif du pôle contre 4,6% à l'échelle du SCOT). **Enfin, les activités financières et immobilières et les services aux entreprises sont sur-représentées.** En effet, les premières regroupent près de 1 000 emplois salariés soit 4% de l'effectif du pôle contre 2,2% à l'échelle du SCOT. Les postes et télécommunications emploient 650 salariés environ soit 3% de l'effectif du pôle contre 1,8% dans le SCOT. Enfin, les services aux entreprises regroupent près de 2 500 emplois salariés ce qui représente 10% de l'effectif du pôle contre 6,5% à l'échelle du SCOT. Les services supérieurs sont particulièrement sur-représentés avec près de 1 200 emplois salariés soit 5% de l'effectif du pôle contre 2,9% dans le SCOT.

Les autres pôles sont nombreux même si individuellement ils ne regroupent presque jamais plus de 5 000 emplois. On compte ainsi 17 autres pôles d'emplois regroupant chacun au moins 800 salariés.

4.2 Les pôles situés en « espaces spécialisés dans l'accueil d'activités » accueillent principalement des activités productives mais aussi des emplois résidentiels pour certains d'entre eux

Ces pôles regroupent environ 23,4% des emplois salariés du SCOT, mais leur profil en termes de secteurs d'activités est très différent de celui qu'on observe pour l'économie du Valenciennois dans son ensemble. **La plupart sont clairement spécialisés dans l'accueil d'activités de la sphère productive qui représente près de 75% de l'effectif de ces pôles contre 45%¹⁹ à l'échelle du SCOT.**

Pour ce groupe de pôles d'emplois, l'automobile est le secteur d'activité dominant et de loin puisqu'elle rassemble plus de 35% de leur effectif soit près de 9 000 emplois salariés. Cette activité est très fortement sur-représentée dans ces espaces puisqu'elle ne représente que 8,4% de l'effectif salarié du SCOT.

¹⁹ Ce chiffre est différent de celui indiqué sur le graphique page 19 du fait du découpage en sphères qui est différent selon les données. Pour plus de détails, cf. chapitre 2 : éléments de méthodes.

Bien que ces pôles soient dans l'ensemble spécialisés dans les activités productives, la sphère résidentielle est très présente sur certains d'entre eux. Ainsi, **la seconde activité en importance est le commerce de détail**, qui regroupe près de 2800 emplois salariés soit environ 11% de l'effectif de ces pôles contre 9,3% dans l'ensemble du SCOT. La sur-représentation est cette fois moins marquée. Toujours dans la sphère résidentielle, avec 1850 emplois salariés environ, l'éducation est le troisième secteur d'activité en importance, et ce malgré sa sous-représentation (7,3% de l'effectif de ces pôles contre 11% dans le SCOT).

Les autres secteurs sur-représentés sont industriels : la métallurgie et transformation des métaux (6,7% de l'emploi salarié dans ces pôles contre 4,6% pour le SCOT), **la construction de matériel ferroviaire roulant** (6% de l'effectif de ces pôles contre 3% pour le SCOT) **et l'industrie des équipements mécaniques** (4,85% de l'emploi salarié de ces pôles, 3,7% à l'échelle du SCOT). Par ailleurs, la logistique est sur-représentée, bien qu'elle ne représente que moins de 3% des emplois salariés dans ces pôles. Les transports sont aussi présents avec environ 270 emplois salariés en transports de marchandises et environ 560 dans le secteur « autres transports ».

Activités	Pôle n°2	Pôle n°7	Pôle n°8	Pôle n°9	Pôle n°10	Pôle n°12	Pôle n°17	Pôle n°18	Pôle n°19	Ensemble des pôles spécialisés dans l'accueil d'activités	Ensemble du SCOT
Agriculture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
Industries agricoles et alimentaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	6,4%	0,6%	1,5%
Biens de consommation	3,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	1,3%
Automobile	39,2%	100,0%	0,0%	0,2%	81,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	35,6%	8,4%
Construction de matériel ferroviaire roulant	0,0%	0,0%	0,0%	31,0%	0,0%	0,0%	0,0%	36,9%	9,2%	6,1%	3,1%
Industrie des équipements mécaniques	12,2%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	0,6%	0,0%	0,7%	63,5%	4,9%	3,7%
Autres biens d'équipement	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	0,0%	0,0%	0,1%	0,6%
Chimie, caoutchouc, plastiques	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	8,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	1,7%
Métallurgie et transformation des métaux	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	8,7%	59,0%	0,0%	55,9%	1,1%	6,7%	4,6%
Autres biens intermédiaires	2,5%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	2,8%	0,7%	1,1%
Énergie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%
Construction	4,0%	0,0%	1,2%	3,1%	0,0%	0,0%	16,5%	1,0%	1,9%	2,3%	5,1%
Commerce de détail	5,3%	0,0%	26,5%	38,2%	0,0%	1,4%	1,0%	0,0%	0,0%	11,1%	9,3%
Commerce de gros	6,7%	0,0%	1,0%	1,0%	2,8%	1,0%	62,2%	1,2%	0,9%	4,9%	3,3%
Transports de marchandises	1,6%	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	3,2%	0,9%	0,4%	0,0%	1,1%	1,5%
Logistique	8,7%	0,0%	0,5%	4,2%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%	1,2%
Autres transports	0,1%	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	23,8%	0,0%	3,6%	0,0%	2,2%	1,2%
Activités financières et immobilières	0,2%	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	2,2%
Intérim	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Postes et télécommunications	0,0%	0,0%	0,1%	8,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,3%	1,5%	1,8%
Services opérationnels	6,8%	0,0%	0,7%	0,4%	0,0%	10,4%	0,0%	0,0%	5,1%	2,6%	3,6%
Services supérieurs	3,5%	0,0%	3,1%	0,2%	0,0%	0,0%	17,0%	0,0%	1,6%	2,0%	2,9%
Hôtels et restaurants	1,5%	0,0%	3,3%	8,5%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	2,1%	2,4%
Activités de loisir et services à la personne	0,0%	0,0%	0,4%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	1,4%
Éducation	1,3%	0,0%	44,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,3%	11,0%
Santé	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	7,6%
Action sociale	0,0%	0,0%	6,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	6,5%
Administration publique	2,0%	0,0%	9,2%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	10,3%
Activités associatives et extra-territoriales	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,1%	0,9%
Sphère productive	85,9%	100,0%	8,0%	49,5%	100,0%	97,9%	82,0%	98,8%	97,9%	74,1%	45,4%
Sphère résidentielle	10,1%	0,0%	90,8%	47,4%	0,0%	2,1%	1,5%	0,2%	0,3%	23,7%	49,3%

Part de chaque activité dans l'effectif salarié des pôles d'emplois spécialisés dans l'accueil d'activités (Source : INSEE / CLAP 2004)

Le secteur productif n'est pas représenté que par l'industrie puisqu'on trouve aussi sur les pôles de ce type des activités tertiaires dont certaines correspondent à des emplois de bureau qui pourraient être implantés en zones urbaines mixtes ou en centre-ville. Les activités de postes et télécommunications (environ 390 salariés soit 1,5% de l'effectif de ces pôles contre 1,8% à l'échelle du SCOT), de services opérationnels (650 salariés environ soit 2,6% de l'effectif de ces pôles contre 3,6% pour le SCOT) et de services supérieurs (510 salariés environ soit 2% de l'emploi de ce type de pôle, 2,9% de ceux du SCOT) sont également présents, bien que sous-représentés par rapport au SCOT. Enfin, il est à noter la présence d'emplois salariés du secteur de l'administration publique (près de 500 salariés) et de l'action sociale (près de 250 salariés) malgré la forte sous-représentation de ces activités dans ce type de pôle.

Au sein de ce type de pôles, nous distinguons plusieurs groupes :

- **Trois pôles (n°2, 7 et 10) sont spécialisés dans l'automobile** et il s'agit à chaque fois d'une spécialisation très marquée. Les établissements responsables de la spécialisation automobile du Valenciennois sont donc principalement situés sur des zones spécialisées dans l'accueil d'activités.

- Le pôle de la zone industrielle d'Onnaing regroupe environ 2 850 emplois salariés dans l'automobile ce qui représente 82% de l'effectif du pôle. **Si on ajoute les effectifs de la sous-traitance automobile, on arrive à 3 150 emplois et 91% de l'effectif du pôle.** Restent une centaine d'emplois dans la logistique, une autre centaine dans l'industrie alimentaire, et encore une centaine dans le commerce de gros. L'industrie des équipements mécaniques représente une cinquantaine de salariés.
- **Le pôle automobile de Lieu-Saint-Amand – Hordain accueille un unique établissement de l'industrie automobile employant environ 4 000 salariés en 2004.**
- **Le pôle de la zone industrielle de Prouvy – Rouvignies – Trith-Saint-Léger regroupe plus de 2 000 emplois dans l'automobile (40% du total du pôle).** L'autre secteur de spécialisation est l'industrie des équipements mécaniques qui représente 650 emplois environ soit 12% de l'emploi du pôle contre 3,7% dans le SCOT. Des trois pôles spécialisés dans l'automobile, c'est le seul qui accueille des activités de la sphère résidentielle. C'est également le pôle le plus diversifié : il regroupe plus de 600 emplois en commerce (près de 300 en détail et plus de 350 en gros, soit au total 12% du total

du pôle), plus de 450 emplois en logistique (soit 9% de l'effectif du pôle) et environ 550 emplois dans les services aux entreprises (près de 200 dans les services supérieurs, le reste dans les services opérationnels, ce qui représente au total 11% de l'effectif du pôle). De manière surprenante, l'administration publique et l'éducation sont présentes, même si elles ne représentent chacune qu'une centaine d'emplois salariés.

- **Trois pôles (n°12, 18 et 19) ont une vocation principalement industrielle mais pas dans l'automobile. 98% des emplois qu'on y trouve sont dans la sphère productive.** Les pôles n°12 et 18 sont tous les deux spécialisés dans le secteur « métallurgie et transformation des métaux » qui représente près de 60% de l'effectif de chaque pôle (alors que ce secteur ne représente que 4,6% de l'emploi salarié du SCOT). Le pôle n°19 est quant à lui spécialisé dans l'industrie des équipements mécaniques qui représente 65% environ de l'effectif du pôle (contre 3,7% dans le SCOT).
- Pour la zone industrielle de Saint-Saulve (n°12), en plus des 1 200 emplois salariés dédiés à la métallurgie et transformation des métaux, on compte presque 500 emplois dans le secteur « autres transports » qui

correspondent au personnel de l'entreprise de transport urbain de l'agglomération. Cela représente près de 25% de l'effectif du pôle alors que ce secteur représente 1,2% de l'emploi salarié du SCOT. Le dernier secteur important pour le pôle est celui des services opérationnels. Il emploie 200 salariés environ soit 10% de l'effectif du pôle à comparer au poids de ce secteur dans l'emploi du SCOT qui n'est que de 3,6%.

- Pour la zone Team élargie de Trith-Saint-Léger (n°18), en plus des 460 emplois salariés dédiés à la métallurgie et transformation des métaux, on compte environ 300 emplois dans la construction de matériel ferroviaire roulant ce qui représente 37% de l'effectif du pôle.
- Pour la zone du Moulin des loups à Saint-Amand-les-Eaux, en plus des 500 emplois salariés dans l'industrie des équipements mécaniques, on trouve environ 75 salariés dans la construction de matériel ferroviaire roulant, une cinquantaine dans les industries agricoles et alimentaires, une cinquantaine dans les postes et télécommunications, et encore une cinquantaine dans les services aux entreprises (principalement les services opérationnels).

- **Seul un pôle (n°9) présente une vocation mixte, industrielle et commerciale.** Il s'agit de la zone de Petite-Forêt, spécialisée à la fois dans le commerce de détail (près de 1 500 salariés soit 38% de l'effectif du pôle, à comparer au poids du commerce de détail dans le SCOT qui est de 9,3%) et dans la construction de matériel ferroviaire roulant (près de 1 200 salariés soit 31% de l'effectif du pôle, à comparer au poids de ce secteur dans le SCOT qui est de 3,1%). En plus des deux activités principales, on trouve sur ce pôle 155 salariés employés dans la logistique (4% de l'effectif du pôle), une centaine employés dans le transport et marchandises, environ 300 dans les postes et télécommunications (soit 9% de l'effectif du pôle) et 300 autres dans les hôtels et restaurants.
- **Le pôle universitaire (n°8) accueille principalement l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis mais aussi de nombreuses enseignes commerciales, ce qui fait de ce pôle une exception** parmi les pôles implantés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. En effet, la part de la sphère productive est très faible, inférieure à 10%. **Cet espace accueille donc plus de 90% de salariés travaillant dans l'économie résidentielle, dont une part correspond à de l'emploi public.** Ainsi, l'éducation regroupe

près de 1 800 emplois salariés soit 45% de l'effectif du pôle (alors que ce secteur emploie 11% des salariés du SCOT). Le commerce de détail rassemble plus de 1 000 emplois soit 26% de l'effectif du pôle (alors que le poids de cette activité dans le SCOT est de 9,3%). En plus de ces deux secteurs dominants, on trouve 350 salariés environ dans l'administration publique, 250 environ dans l'action sociale, et environ 150 dans les services aux entreprises (avec surtout des services supérieurs).

- **Le pôle n°17 est spécialisé en commerce de gros.** Sur les 1 000 emplois salariés qu'il regroupe, environ 650 sont dédiés à cette activité. Le reste de l'emploi du pôle se partage à part égale entre la construction et les services supérieurs (ces derniers représentent ainsi 180 salariés soit 17% de l'effectif du pôle).

4.3 Les pôles situés en « espaces urbains mixtes » accueillent principalement des activités de la sphère résidentielle ; Parmi les emplois productifs, la dominante est plutôt tertiaire

Ces pôles regroupent environ 15 000 salariés soit 13,7% de l'emploi salarié du SCOT, mais leur profil en termes de secteurs d'activités est là aussi très différent de celui qu'on observe pour l'économie du Valenciennois dans son ensemble. **Ils sont spécialisés dans l'accueil d'activités résidentielles puisque ces dernières représentent presque 72% de l'emploi salarié de ces pôles contre moins de 50% à l'échelle du SCOT.**

Pour ces pôles, les secteurs les plus importants sont sur-représentés par rapport au SCOT. Il s'agit de **l'administration publique** (15,8% des emplois salariés de ces pôles alors que cette activité rassemble 10,3% des emplois salariés du SCOT), **l'éducation** (près de 15% de l'effectif de ces pôles, 11% des emplois salariés du SCOT), **le commerce de détail** (12,8% de l'effectif de ces pôles, 9,27% des emplois salariés du SCOT), **la santé** (12% des emplois salariés de ce type de pôle contre 7,6% pour le SCOT) **et l'action sociale** (10,4% de l'effectif de ces pôles, 6,5% à l'échelle du SCOT). Ces cinq activités sont les seules qui représentent chacune plus de 10% de l'emploi de ce type de pôle.

Cela nous laisse penser que l'emploi public doit être également sur-représenté dans ces pôles. **On trouve néanmoins des emplois dans les activités productives** telles que les services aux entreprises : les services opérationnels regroupent près de 500 salariés soit 3,2% de l'effectif de ces pôles, tandis que les services supérieurs rassemblent environ 300 salariés soit 2% de l'effectif de ces pôles. Les activités financières et immobilières sont également présentes (près de 400 salariés) ainsi que les secteurs « métallurgie et transformation des métaux » (plus de 400 salariés soit 3% de l'effectif des pôles de ce type) et « industrie des équipements mécaniques » (environ 200 salariés soit 1,3% de l'effectif des pôles de ce type). Les industries agricoles et alimentaires sont également présentes et emploient 260 salariés environ.

Activités	Pôle n°4	Pôle n°5	Pôle n°6	Pôle n°14	Ensemble des pôles es espaces urbains mixtes	Ensemble du SCOT
Agriculture	0,0%	0,0%	0,0%	3,6%	0,3%	0,5%
Industries agricoles et alimentaires	0,5%	1,0%	4,1%	1,8%	1,8%	1,5%
Biens de consommation	0,2%	0,2%	2,4%	0,5%	0,9%	1,3%
Automobile	0,0%	0,0%	1,8%	0,0%	0,5%	8,4%
Construction de matériel ferroviaire roulant	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	3,1%
Industrie des équipements mécaniques	0,2%	1,7%	2,6%	0,0%	1,3%	3,7%
Autres biens d'équipement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
Chimie, caoutchouc, plastiques	0,0%	0,3%	0,7%	0,0%	0,3%	1,7%
Métallurgie et transformation des métaux	4,4%	2,9%	2,4%	0,0%	3,0%	4,6%
Autres biens intermédiaires	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%	1,1%
Énergie	1,1%	4,5%	2,9%	0,0%	2,6%	1,1%
Construction	6,7%	5,0%	4,8%	0,8%	5,1%	5,1%
Commerce de détail	16,1%	8,9%	10,2%	23,1%	12,8%	9,3%
Commerce de gros	1,0%	2,9%	3,6%	0,3%	2,3%	3,3%
Transports de marchandises	0,2%	0,1%	2,5%	0,0%	0,8%	1,5%
Logistique	0,2%	0,5%	0,0%	0,0%	0,2%	1,2%
Autres transports	0,0%	0,0%	0,7%	0,1%	0,2%	1,2%
Activités financières et immobilières	2,9%	2,3%	2,3%	3,2%	2,6%	2,2%
Intérim	0,3%	0,2%	0,4%	0,0%	0,2%	0,2%
Postes et télécommunications	0,5%	0,9%	0,6%	2,0%	0,8%	1,8%
Services opérationnels	1,1%	7,2%	0,6%	4,5%	3,2%	3,6%
Services supérieurs	2,3%	1,6%	2,2%	2,5%	2,1%	2,9%
Hôtels et restaurants	0,8%	1,4%	1,3%	3,8%	1,4%	2,4%
Activités de loisir et services à la personne	1,8%	0,9%	7,0%	1,7%	3,0%	1,4%
Éducation	16,8%	18,3%	12,7%	3,5%	14,9%	11,0%
Santé	22,4%	2,9%	12,6%	5,0%	12,0%	7,6%
Action sociale	2,4%	17,9%	9,9%	13,6%	10,4%	6,5%
Administration publique	16,8%	15,2%	11,4%	28,8%	15,8%	10,3%
Activités associatives et extra-territoriales	1,3%	3,1%	0,2%	1,2%	1,5%	0,9%
Sphère productive	14,6%	26,2%	29,6%	18,6%	22,9%	45,4%
Sphère résidentielle	78,4%	68,7%	65,2%	80,7%	71,8%	49,3%

Part de chaque activité dans l'effectif salarié des pôles d'emplois situés en espaces urbains mixtes (Source : INSEE / CLAP 2004)

Bien que l'ensemble pôles situés en espaces urbains mixtes aient globalement des caractéristiques communes, nous ouvrons ici une parenthèse sur les particularités de chacun d'entre eux.

- **Le centre ville de Denain** (pôle n°4), qui compte 4 650 salariés environ, se distingue par une part importante des emplois salariés dans la santé (22% contre 12% pour l'ensemble des pôles de ce type) et par une part très faible de l'action sociale (2,4% contre plus de 10% pour l'ensemble des pôles de ce type). Le commerce de détail et la métallurgie / transformation des métaux sont un peu plus présents en proportion que dans les autres pôles de ce type. On peut noter également que les activités de loisirs et services à la personne ainsi que celles des services opérationnels sont présentes, mais moins que dans les autres pôles de ce type.
- **Le centre ville d'Anzin** (pôle n°5), où sont concentrés 4 600 salariés environ, se distingue par une part moins importante du commerce de détail mais par une importance particulière des services opérationnels. L'éducation et l'action sociale y sont plus présents en proportion que dans les autres pôles de ce type, alors que la santé et les activités de loisirs et de services à la personnes sont moins implantés.

- Par rapport aux autres pôles de ce type, **le centre ville de Saint-Amand-les-Eaux** (pôle n°6), qui rassemble 4 200 salariés, rassemble moins d'emplois en proportion dans l'administration publique mais davantage dans les activités de loisirs et de services à la personne. Les services opérationnels sont très peu présents mais on trouve 170 salariés environ dans les industries agricoles et alimentaires (soit 4,1% de l'effectif du pôle).
- Enfin, **le centre ville de Condé-Sur-l'Escaut** (pôle n°14), de taille plus modeste (1 300 salariés environ), se caractérise par une forte sur-représentation du secteur de l'administration publique et une sous-représentation de la santé et de l'éducation. Le commerce de détail regroupe environ 300 salariés soit 23% de l'effectif du pôle, à comparer aux 12,8% que représente cette activité dans l'ensemble des emplois des pôles de ce type.

4.4 La sphère productive est sur-représentée dans les pôles situés en « espaces composites »

Ces pôles regroupent environ 6 000 salariés soit moins de 6% de l'emploi salarié total du SCOT mais sont spécialisés dans certaines activités. L'activité la plus présente dans ces pôles est la construction de matériel ferroviaire roulant, qui représente un quart environ des emplois salariés privés de ces pôles, à comparer aux 3% observés à l'échelle du SCOT. Le secteur « métallurgie et transformation des métaux » est également fortement sur-représenté (14,1% de l'effectif de ces pôles contre 4,6% pour le SCOT). Le secteur « postes et télécommunications » et les services opérationnels sont également présents, ils représentent respectivement 5,7% et 3,1% de l'emploi de ces pôles, proportion dans le premier cas bien plus importante que pour le SCOT (où elle est inférieure à 2%) et dans le second cas assez proche de celle observée à l'échelle du SCOT (3,6%). **Bien que moins fortement que les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, cette catégorie de pôles d'emplois est spécialisée dans l'accueil des activités de la sphère productive, qui représente 58% de l'effectif salarié total contre 45% pour le SCOT.** La sphère résidentielle regroupe principalement le commerce de détail (10% des emplois salariés de ces pôles contre 9,3% à l'échelle du SCOT), l'éducation (9,4% contre 11% pour le

SCOT) et l'administration publique (8,3% contre 10,3% à l'échelle du SCOT). D'autres activités résidentielles moins importantes sont néanmoins présentes comme l'action sociale (4,8% des emplois salariés de ces pôles contre 6,5% pour le SCOT) et les hôtels et restaurants (2,5% de l'effectif de ces pôles, 2,4% pour le SCOT).

- **Le pôle n°11, qui correspond à la zone industrielle de Crespin – Quiévrechain et compte près de 2300 salariés,** est le plus important. Environ 1 600 salariés travaillent dans la construction de matériel ferroviaire roulant, ce qui représente 70% environ de l'effectif du pôle. Ce pôle accueille à lui seul presque la moitié des emplois salariés du SCOT dans ce secteur. Il s'agit donc d'une très forte spécialisation. Parmi le reste des salariés, 300 sont employés dans le secteur « métallurgie et transformation des métaux » ce qui représente 12% de l'effectif du pôle. **91% des emplois salariés de ce pôle sont dans la sphère productive.** Les autres secteurs d'activités ne dépassent pas 100 salariés – environ 90 pour l'industrie des biens de consommation, 80 pour le commerce de détail, 65 pour l'éducation, une cinquantaine pour les services aux entreprises (surtout opérationnels).

- **Trois secteurs d'activités sont dominants sur le pôle n°13 de La Sentinelle (1 550 salariés environ) :** le commerce de détail (plus de 400 emplois salariés, soit 27% de l'effectif du pôle, alors que cette activité ne représente que 9,3% de l'emploi du SCOT), l'éducation (environ 350 emplois salariés soit 22% de l'effectif du pôle contre 11% à l'échelle du SCOT) et les postes et télécommunications (300 salariés environ soit presque 20% de l'effectif du pôle, alors que cette activité ne représente que 1,82% de l'emploi du SCOT). Il faut aussi noter la présence d'emplois dans la construction (150 environ), dans les services opérationnels (une centaine), dans l'hôtellerie-restauration (une centaine également) et enfin dans l'administration publique (une soixantaine de salariés).
- **Le pôle n°15 (pôle de Raismes), qui compte environ 1 250 salariés, est un exemple de pôle composite regroupant quelques espaces industriels et des activités urbaines.** On trouve donc à la fois des activités typiques de centre-ville comme l'administration publique (225 salariés environ soit 18% de l'effectif du pôle), l'action sociale (170 salariés environ soit 13,5% de l'effectif du pôle), l'éducation (130 salariés environ soit 10% de l'effectif du pôle) ou encore le commerce de détail (une cinquantaine de salariés), et des

activités industrielles comme l'industrie des équipements mécaniques (80 salariés environ soit 6% de l'effectif du pôle), le secteur « métallurgie et transformation des métaux » (une centaine de salariés soit 7% de l'effectif du pôle), l'énergie (plus de 100 salariés) ou les industries agricoles et alimentaires (avec une soixantaine d'emplois). D'autres secteurs sont également représentés : la construction (150 salariés) ou les services opérationnels (une soixantaine de salariés).

- **Le pôle n°16 (zone d'activité des brasseurs de Vieux-Condé) compte environ 1 100 salariés et est très spécialisé dans le secteur « métallurgie et transformation des métaux ».** Ce secteur rassemble près de 500 salariés soit presque 45% de l'effectif du pôle (alors qu'il représente moins de 5% de l'emploi salarié à l'échelle du SCOT). Les autres secteurs importants dans ce pôle sont l'administration publique (225 salariés environ soit 20% de l'effectif du pôle), l'action sociale (130 salariés soit 12% de l'effectif du pôle). On retrouve une juxtaposition d'activités industrielles et d'activités résidentielles ou publiques. Il faut noter également la soixantaine d'emplois salariés dans le commerce de détail et dans la construction, chacune de ces activités représentant environ 6% de l'effectif du pôle.

Activités	Pôle n°11	Pôle n°13	Pôle n°15	Pôle n°16	Ensemble des pôles en espaces composites	Ensemble du SCOT
Agriculture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
Industries agricoles et alimentaires	0,3%	0,4%	5,1%	0,3%	1,3%	1,5%
Biens de consommation	3,8%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%	1,3%
Automobile	0,0%	0,0%	2,1%	0,0%	0,4%	8,4%
Construction de matériel ferroviaire roulant	69,4%	0,0%	0,0%	0,0%	25,5%	3,1%
Industrie des équipements mécaniques	0,0%	1,3%	6,3%	1,5%	1,9%	3,7%
Autres biens d'équipement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
Chimie, caoutchouc, plastiques	12,4%	0,0%	0,6%	0,4%	0,3%	1,7%
Métallurgie et transformation des métaux	12,4%	1,1%	7,4%	43,5%	14,1%	4,6%
Autres biens intermédiaires	0,0%	1,1%	0,3%	0,0%	0,1%	1,1%
Énergie	0,0%	0,0%	6,2%	0,4%	1,3%	1,1%
Construction	0,4%	9,6%	9,0%	5,3%	5,3%	5,1%
Commerce de détail	3,5%	27,2%	3,9%	6,0%	10,0%	9,3%
Commerce de gros	0,3%	1,1%	2,3%	0,0%	0,9%	3,3%
Transports de marchandises	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%	1,5%
Logistique	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	1,2%
Autres transports	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%
Activités financières et immobilières	0,9%	0,3%	1,7%	2,1%	1,1%	2,2%
Intérim	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Postes et télécommunications	0,0%	19,8%	2,0%	2,0%	5,7%	1,8%
Services opérationnels	1,4%	5,9%	4,8%	0,5%	3,1%	3,6%
Services supérieurs	0,8%	0,0%	0,3%	0,3%	0,4%	2,9%
Hôtels et restaurants	0,8%	6,8%	1,7%	0,9%	2,5%	2,4%
Activités de loisir et services à la personne	0,4%	0,7%	1,2%	0,8%	0,7%	1,4%
Éducation	2,8%	22,0%	10,4%	3,8%	9,4%	11,0%
Santé	0,2%	0,1%	2,4%	0,5%	0,7%	7,6%
Action sociale	0,0%	0,0%	13,5%	11,6%	4,8%	6,5%
Administration publique	0,6%	3,6%	17,7%	20,1%	8,3%	10,3%
Activités associatives et extra-territoriales	0,0%	0,0%	1,0%	0,0%	0,2%	0,9%
Sphère productive	91,3%	29,9%	39,2%	50,9%	58,1%	45,4%
Sphère résidentielle	8,4%	60,4%	51,8%	43,8%	36,6%	49,3%

Part de chaque activité dans l'effectif salarié des pôles d'emplois situés en espaces composites (Source : INSEE / CLAP 2004)

4.5 L'emploi non polarisé n'est pas négligeable puisqu'il représente 30% des salariés du SCOT

Selon l'étude de l'INSEE, 31 550 emplois salariés sont en dehors des pôles d'emplois, ce qui représente 29,38% du total de l'effectif du SCOT. Cela correspond aux situations suivantes :

- Des emplois salariés situés dans des communes pour lesquelles aucun travail de géolocalisation n'a été effectué. Cela concerne environ 8 950 salariés soit 8,3% de l'emploi salarié du SCOT et 28,3% de l'emploi non polarisé.
- Des emplois salariés qui ont été géolocalisés, qui sont donc situés sur une des communes d'étude, mais qui sont tout simplement en dehors des pôles d'emplois. Cela concerne environ 19 500 salariés soit 18,2% de l'effectif total du SCOT et 62% de l'emploi non polarisé.
- Des emplois salariés situés dans des communes pour lesquelles le travail de géolocalisation a été effectué, mais qui sont rattachés à des établissements pour lesquels la géolocalisation n'a pas été possible. Rien ne certifie qu'une partie de ces emplois ne soit pas en réalité localisée sur l'un ou l'autre des pôles d'emplois. Cela concerne environ 3 000 salariés soit 2,8% de l'effectif total du SCOT et 9,6% de l'emploi non polarisé.

Nous appelons donc « emploi non polarisé » l'ensemble des emplois qui n'appartiennent pas à un pôle défini par l'INSEE, même si rigoureusement, une partie indéterminée de 9,6% d'entre eux se trouve peut-être implantée en réalité sur un pôle.

Cet emploi non polarisé regroupe grosso modo autant de salariés de la sphère productive que de la sphère résidentielle.

Dans l'industrie, on trouve surtout l'industrie des équipements mécaniques (près de 2 000 salariés soit 6,2% de l'emploi non polarisé, alors que ce secteur représente 3,7% de l'effectif total du SCOT) et les secteurs « chimie, caoutchouc, plastiques », « Métallurgie et transformation des métaux » et « Autres biens intermédiaires » qui regroupent chacun plus de 1 000 salariés. Le secteur de la construction est également très présent puisqu'il représente plus de 3 000 salariés soit plus de 10% de l'emploi non polarisé (5% à l'échelle du SCOT). L'administration publique et l'éducation sont les secteurs les plus importants avec plus de 3 500 salariés chacun soit 11% de l'emploi non polarisé. Il ne sont cependant pas sur-représentés, cette part est proche de celle observée pour le SCOT. Il est à noter que les services supérieurs et les services opérationnels ne sont pas sous-représentés puisqu'ils représentent respectivement 850 et 1150 salariés environ, ce qui fait une part proche de celle observée à l'échelle du SCOT. Le commerce de détail et le commerce de gros sont présents

également et représentent grosso modo le même poids que dans le SCOT. Avec environ 1 200 emplois salariés, le transport de marchandises est quant à lui sur-représenté (3,82% contre 1,5% à l'échelle du SCOT).

Principales conclusions de ce chapitre

Le pôle central de Valenciennes regroupe environ 27% de l'emploi salarié total du SCOT. Il déborde légèrement sur les communes de Marly, Saultain et Saint-Saulve. Au sein de ce pôle, on distingue un centre où la densité des emplois est très importante, qui regroupe près de 5 000 emplois, et une large couronne où la densité est plus faible. Si la partie centrale du pôle est clairement une zone urbaine, la couronne paraît plus composite. Des espaces urbains jouxtent des espaces aménagés pour l'accueil d'activités.

Dans la partie la plus dense en emplois, les activités d'administration publique, de commerce de détail, d'action sociale sont sur-représentées. L'éducation, sans être sur-représentée, rassemble un emploi sur dix. La vocation principale de ce pôle de centre-ville est donc résidentielle, avec un rôle important de l'emploi public. Cependant, les activités productives ne sont pas absentes. Elles existent mais se limitent presque uniquement à du tertiaire productif (activités financières et immobilières, services aux entreprises, notamment supérieurs).

Dans la couronne moins dense, les activités de santé sont fortement sur-représentées du fait notamment de la présence du grand centre hospitalier de Valenciennes. L'action sociale, l'administration publique et l'éducation sont les trois autres activités qui regroupent chacune plus de 10% de l'emploi du pôle, elles sont toutes sur-représentées. Ce pôle qui constitue la couronne du centre-ville de Valenciennes, a donc lui aussi une vocation à dominante résidentielle, avec une forte présence d'emplois publics. On y trouve malgré tout des activités industrielles, même si elles sont sous-représentées. Enfin, les activités financières et immobilières et les services aux entreprises y sont sur-représentées.

Les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités regroupent 23% des emplois salariés du SCOT et sont clairement spécialisés dans l'accueil d'activités de la sphère productive. Celle-ci représente près de 75% de l'effectif de ces pôles et seulement 45% de celui du SCOT. L'automobile est le secteur d'activité dominant et le plus sur-représenté dans ces espaces. Il se concentre sur trois pôles.

Bien que ces pôles soient dans l'ensemble spécialisés dans les activités productives, la sphère résidentielle est très présente sur certains d'entre eux. Ainsi, la seconde activité en importance est le commerce de détail, légèrement sur-représenté mais présent essentiellement sur les pôles n°8 et 9. Toujours dans la sphère résidentielle, l'éducation est le troisième secteur d'activité en importance, et ce malgré sa sous-représentation. Il est presque uniquement présent sur le pôle universitaire (n°8).

Les autres secteurs sur-représentés sont industriels : métallurgie / transformation des métaux, construction de matériel ferroviaire roulant et industrie des équipements mécaniques. La logistique est sur-représentée, bien qu'elle représente moins de 3% des emplois dans ces pôles.

Le secteur productif n'est pas représenté que par l'industrie puisqu'on trouve aussi sur les pôles de ce type des activités tertiaires dont certaines correspondent à des emplois de bureau qui pourraient être implantés en zones urbaines mixtes ou en centre-ville.

Les pôles situés en espaces urbains mixtes regroupent environ 14% de l'emploi salarié du SCOT et sont spécialisés dans l'accueil d'activités résidentielles. Les secteurs les plus importants sont sur-représentés. Il s'agit de l'administration publique, l'éducation, le commerce de détail, la santé et l'action sociale. On trouve néanmoins des activités productives surtout tertiaires, telles que les services aux entreprises ou les activités financières et immobilières. Quelques industries sont aussi présentes bien qu'elles soient sous-représentées.

Les pôles situés en espaces composites accueillent moins de 6% de l'emploi du SCOT. Bien que moins fortement que les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, cette catégorie de pôles d'emplois est spécialisée dans l'accueil des activités de la sphère productive. L'activité la plus présente dans ces pôles est la construction de matériel ferroviaire roulant, fortement sur-représentée. Les secteurs « métallurgie et transformation des métaux » et « postes et télécommunications » sont également sur-représentés.

L'emploi non polarisé représente environ 30% de l'emploi total du SCOT. On y trouve grosso modo autant de salariés de la sphère productive que de la sphère résidentielle. Les secteurs d'activités sont très divers sans spécialisation marquante: industrie, construction, éducation, administration publique, transports de marchandises, commerce, et même services aux entreprises.

5. La localisation selon l'angle sectoriel²⁰

Dans cette partie, nous ne nous intéressons plus à la part d'une sphère ou d'un secteur d'activité dans le total de l'emploi d'un pôle ou d'un type de pôle. Nous nous intéressons plutôt à la répartition des emplois d'un secteur d'activités entre les différentes pôles ou types de pôles. Ainsi, si 15% des emplois de la sphère productive du SCOT sont localisés dans un pôle, et que ce pôle ne représente que 5% de l'emploi total du SCOT, on peut dire que l'emploi productif y est concentré.

5.1 Les sphères

a. La sphère productive est surtout présente dans les espaces spécialement aménagés et les espaces composites²¹

18% des salariés de la sphère productive sont situés dans les deux pôles de Valenciennes, dont 3,7% se concentrent dans la partie la plus dense en emplois, au centre-ville. Ces pôles regroupent pourtant près de 28% de l'ensemble de l'effectif du SCOT, ce qui montre la faible implantation de la sphère productive en leur sein.

²⁰ Des cartes représentant la localisation des emplois polarisés sont disponibles en annexe pour les principaux secteurs d'activités évoqués dans cette partie.

²¹ Cf. carte page ci-contre.

Plus de 38% des salariés de la sphère productive travaillent dans un pôle spécialisé dans l'accueil d'activités, alors que les pôles de ce type ne regroupent que 24% de l'effectif total du SCOT. Seuls les pôles n°8 (pôle universitaire et commercial d'Aulnoy-lez-Valenciennes) et n°9 (zone commerciale et industrielle de Petite-Forêt) font exception : les emplois productifs s'y implantent moins que ne le justifierait leur poids dans l'emploi total du SCOT. La concentration de la sphère productive au sein de tous les autres pôles de ce type est très nette.

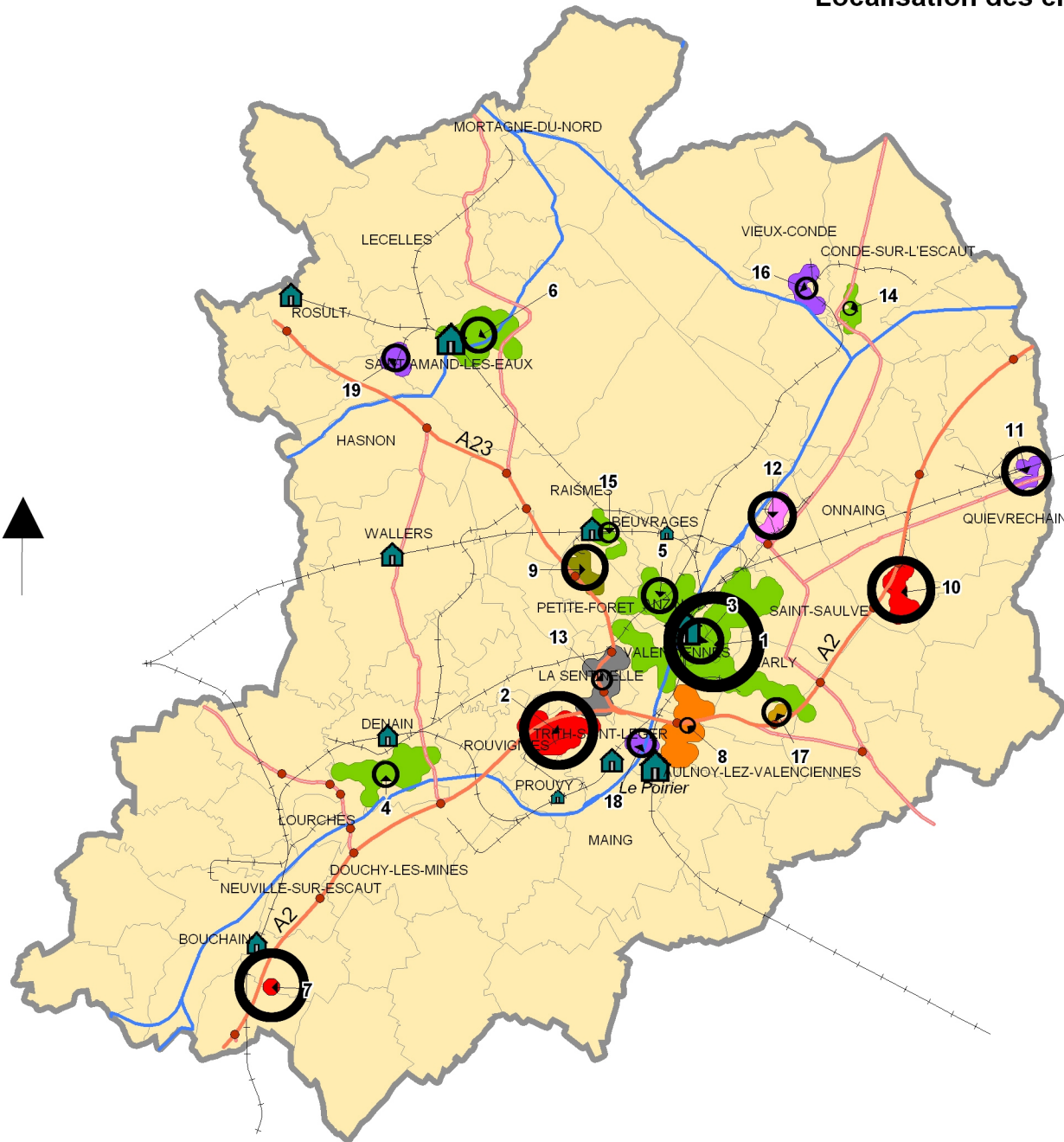
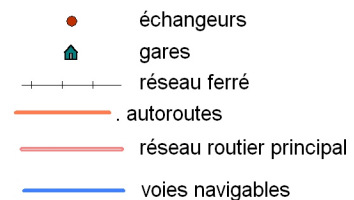
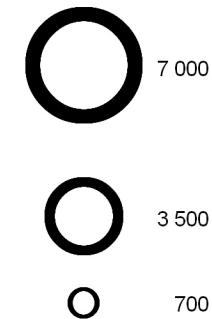
7% environ des salariés de la sphère productive travaillent dans les pôles situés en espaces urbains mixtes, alors que ces derniers regroupent 14% environ de l'effectif total du SCOT. **La sphère résidentielle se concentre fortement au sein de tous les pôles de ce type sans exception.**

7,5% environ des emplois salariés de la sphère productive sont employés dans les pôles situés en espaces composites, alors que ces derniers regroupent moins de 6% de l'effectif total du SCOT. **La sphère productive est donc concentrée dans ces pôles.** Ce n'est cependant pas le cas dans deux des quatre pôles de ce groupe (n°13 et n°15), qui accueillent moins d'emploi productifs que ne le justifierait leur poids dans l'emploi total du SCOT.

Localisation des emplois polarisés de la sphère productive

La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de la sphère productive est de 30 % ce qui représente environ 14 500 emplois

Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004



Il reste 30% des emplois salariés de la sphère productive qui ne sont pas situés sur un pôle d'emplois identifié dans l'étude de l'INSEE, ce qui représente 14 500 salariés. Près de 8% de l'effectif de la sphère productive du SCOT se trouve en effet dans les communes pour lesquelles l'INSEE n'a pas effectué de géolocalisation des établissements, ce qui fait presque 4 000 salariés. Les 10 500 salariés qui restent (22% de l'effectif du SCOT) se trouvent dans la zone étudiée, et nous savons qu'au moins 9 200 d'entre eux ne sont pas dans des pôles (il reste une incertitude sur environ 1300 salariés dont une partie peut être dans des pôles).

b. La sphère résidentielle surtout présente au contraire dans les pôles centraux de Valenciennes et dans les espaces urbains mixtes²²

38,5% des salariés de la sphère résidentielle du SCOT travaillent dans les deux pôles de Valenciennes (n°1 et n°3) dont 5,71% sont concentrés dans la partie la plus dense en emplois, au centre-ville. Ce pourcentage est à mettre en relation avec la part de ces pôles dans l'ensemble des emplois du SCOT, qui n'est que de 27,5%. **Il y a donc une forte concentration de la sphère résidentielle dans ces pôles centraux.**

11,25% des salariés de la sphère résidentielle du SCOT travaillent dans un pôle spécialisé dans l'accueil d'activités. Cela est à comparer au poids de ces pôles dans l'ensemble de l'effectif du SCOT, qui est de 23,45%. **La sphère résidentielle est donc particulièrement peu implantée dans ce type de pôle.** En fait, elle est surtout présente sur les pôles n°8 (pôle universitaire et commercial d'Aulnoy-lez-Valenciennes) et n°9 (zone commerciale et industrielle de Petite-Forêt). En particulier, si on met à part le pôle n°8, ces pôles ne regroupent que 4,45% des salariés de la sphère résidentielle. Si on exclut les pôles 8 et 9, ces pôles ne représentent que 1,1% de l'effectif de la sphère résidentielle.

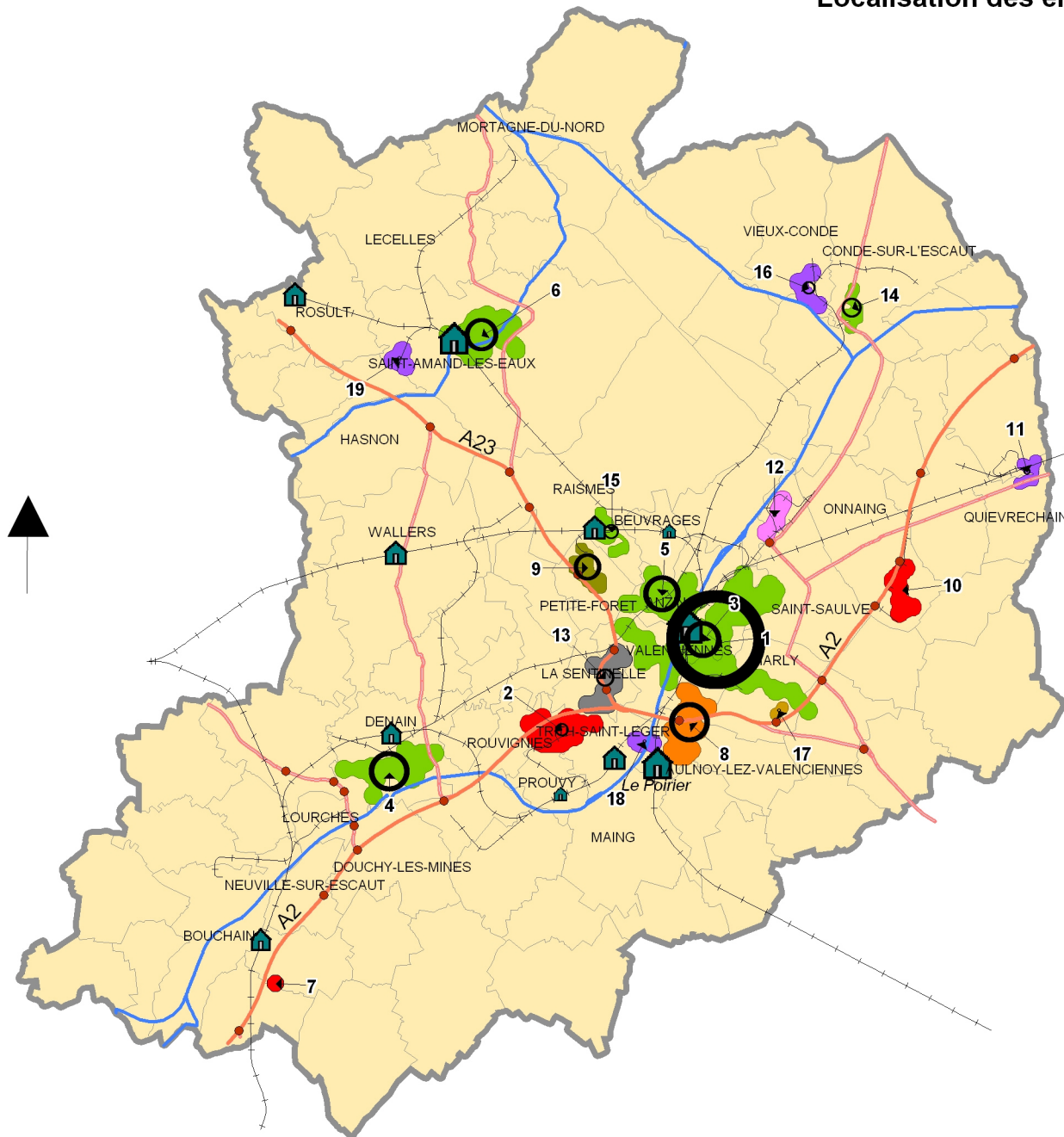
Les pôles en espaces urbains mixtes accueillent 20% des salariés de la sphère résidentielle du SCOT, alors qu'il ne regroupent que 13,75% de l'ensemble des salariés du SCOT. Cette forte concentration de la sphère résidentielle se retrouve dans tous les pôles de ce type.

Les pôles en espaces composites ne rassemblent que 4,3% des salariés de la sphère résidentielle, alors qu'ils représentent 5,8% de l'effectif total du SCOT.

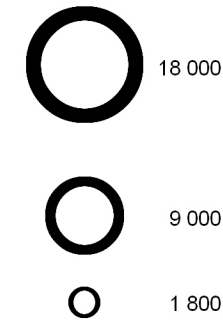
22 Cf. carte page ci-contre.

Localisation des emplois polarisés de la sphère résidentielle

La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de la sphère résidentielle est de 26 % ce qui représente environ 13 800 emplois



Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004



- Administration, éducation, santé, action sociale
- Automobile
- Commerce de gros
- Commerce et industrie
- Education et commerce
- Industrie
- Industrie et transport
- Commerce de détail et services aux entreprises

- échangeurs
- gares
- réseau ferré
- autoroutes
- réseau routier principal
- voies navigables

Les 13 800 salariés restant dans cette sphère sont non polarisés, ce qui représente 26% de la sphère résidentielle du SCOT. Parmi eux, près de 4 000 sont dans les communes pour lesquelles l'INSEE n'a pas effectué de géolocalisation, ce qui représente environ 7,5% de l'emploi résidentiel du SCOT. Les autres sont dans les communes pour lesquelles l'INSEE a déterminé les pôles d'emplois, mais en dehors de ces pôles (il reste une incertitude pour 1350 salariés qui peuvent pour partie se trouver dans un pôle d'emplois).

5.2 L'emploi industriel est fortement concentré dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces composites

8,4% de l'emploi industriel se trouve dans le pôle étendu de Valenciennes (n°1 et n°3) ce qui représente près de 2 500 salariés. Cette part est à comparer à celle obtenue sur ce pôle pour l'ensemble des secteurs d'activités (28%). **49% des emplois industriels sont implantés dans les pôles situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, ce qui représente 14 250 salariés environ, alors que ces pôles ne regroupent que 23,4% de l'emploi total du SCOT.** Seulement 5,3% de l'emploi industriel est situé en espaces urbains mixtes (soit 1 500 salariés environ), alors que ces espaces accueillent 14% de l'emploi total.

Près de 10% est implanté dans les espaces composites (soit 2 900 salariés environ) alors que ces pôles n'accueillent que 6% de l'emploi total du SCOT. Ainsi, les spécificités d'implantation observées pour la sphère productive sont encore plus marquées pour l'emploi industriel. Enfin, il est à noter que plus d'un emploi industriel sur quatre du SCOT se trouve en dehors des pôles d'emplois identifiés par l'INSEE.

— L'automobile est présente exclusivement dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités

99,3% de l'emploi du SCOT dans ce secteur se trouve dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Ces pôles ne représentent que 23,4% de l'emploi total du SCOT.

— La métallurgie et transformation des métaux se concentre dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces composites

Seulement 7,4% des salariés de ce secteur travaillent dans un des deux pôles centraux, ce qui représente environ 360 emplois, et ce qui est à comparer au poids de ces pôles dans l'emploi du SCOT qui est de 28%. Ils sont également moins de 9% (440 environ) à être employés par un établissement situé en espaces urbains mixtes

alors que ces pôles accueillent 13,7% de l'emploi du SCOT. **Par contre, 35% (1 700 environ) travaillent dans un pôle situé en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et 18% dans un pôle implanté en espace composite, ce qui montre une concentration de ce secteur dans ces espaces.** Enfin, il faut noter qu'environ 30% de l'emploi de ce secteur n'est pas polarisé, ce qui représente environ 1 500 salariés.

- **L'industrie des équipements mécaniques est un secteur peu polarisé, et lorsqu'il l'est c'est le plus souvent dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.**

La moitié environ des salariés de ce secteur sont en dehors des pôles d'emplois déterminés par l'INSEE ce qui représente près de 2 000 emplois. 10% se trouvent dans les communes pour lesquelles il n'y a pas eu de travail de géolocalisation et 40% sont situés dans les communes pour lesquelles il y a eu géolocalisation. Dans ce dernier cas, rappelons que la majorité des emplois sont géolocalisés et non polarisés mais qu'une partie minoritaire n'a pas pu être géolocalisée, et peut donc être polarisée.

30% (soit 1 200 emplois environ) sont dans des pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, alors que ces espaces ne regroupent que 23% de l'emploi salarié total du SCOT. 12% (480 salariés) sont situés dans les deux pôles centraux (et en fait

uniquement dans le pôle n°1 à savoir la couronne autour du centre de Valenciennes) alors que ces deux pôles regroupent 27,7% de l'emploi total du SCOT. La présence de ce secteur d'activité dans les espaces urbains mixtes et les espaces composites est très faible.

- **La construction de matériel ferroviaire roulant est très polarisée d'une part sur les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et d'autre part au sein des espaces composites**

Environ la moitié des effectifs salariés de ce secteur sont implantés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. L'autre moitié se concentre dans les espaces composites. De manière résiduelle, 4% des salariés dans cette activité sont hors des pôles d'emplois.

- **Les emplois du secteur « chimie, caoutchouc, plastiques » sont peu polarisés et lorsqu'ils le sont, c'est dans le pôle central étendu de Valenciennes ou dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**

60% des salariés de ce secteur travaillent en dehors des pôles d'emplois déterminés par l'INSEE, ce qui représente plus de 1 000 emplois. Une centaine d'emplois sont dans les communes pour lesquelles aucun travail de géolocalisation n'a été effectué. Les 900

autres sont dans les communes pour lesquelles la géolocalisation a été faite et sont pour la plupart en dehors des pôles d'emplois (rappelons qu'une part minoritaire de ces emplois n'a pas pu être géolocalisée et peut donc être implantée au sein des pôles d'emplois).

Les emplois polarisés sont surtout dans les pôles situés en espaces spécialisés pour l'accueil d'activités (17% des emplois du secteur, mais en fait tous sur le pôle n°10) et dans le pôle étendu de Valenciennes (20% des emplois du secteur), en particulier dans la couronne (pôle n°1).

— **Les industries agricoles et alimentaires se répartissent hors des pôles ou dans les deux pôles centraux**

45% des emplois de ce secteur sont en dehors des pôles déterminés par l'INSEE (27% dans le champ de la géolocalisation et 18% hors de ce champ) ce qui représente environ 750 salariés. 25% des emplois du SCOT pour cette activité (soit 400 salariés environ) sont dans les deux pôles centraux (n°1 et n°3), alors que ceux-ci regroupent 27,7% de l'emploi total du SCOT. 16% des emplois de ce secteur se situent dans les pôles implantés dans des espaces urbains mixtes, alors que ces derniers ne rassemblent que 13,7% de l'emploi total du SCOT. Restent 10% des emplois du

secteur qui sont dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités (alors que ces pôles regroupent 23,4% de l'emploi total du SCOT) et 5% qui sont implantés dans les espaces composites (ces derniers rassemblent 5,8% de l'emploi total du SCOT).

— **Les autres industries²³ sont peu polarisées**

Près de 60% des emplois du reste de l'industrie sont en dehors des pôles déterminés par l'INSEE (42% dans le champ de la géolocalisation et 15% hors de ce champ) ce qui représente 2 500 salariés. Parmi les 1 900 emplois polarisés, 800 environ sont situés sur les deux pôles centraux (n°1 et 3), 400 dans les pôles spécialisés dans l'accueil d'activités, et environ 500 en espaces urbains mixtes. Les 170 restant sont dans des espaces composites.

²³ Il s'agit de l'industrie des biens de consommation, de l'énergie, des biens d'équipement autres que la construction de matériel ferroviaire roulant et que l'industrie des équipements mécaniques, et des autres biens intermédiaires autres que les secteurs « chimie, caoutchouc et plastiques » et « métallurgie et transformation des métaux ».

Activités	Pôles centraux de Valenciennes	Pôles spécialisés dans l'accueil d'activités	Pôles en espaces urbains mixtes	Pôles en espaces composites	Emplois non polarisés
Agriculture	0,4%	0,0%	9,3%	0,0%	90,3%
Industries agricoles et alimentaires	24,6%	9,1%	16,1%	4,8%	45,4%
Biens de consommation	10,1%	13,9%	9,4%	6,4%	60,2%
Automobile	0,0%	99,3%	0,8%	0,3%	0,1%
Construction de matériel ferroviaire roulant	0,9%	46,6%	0,1%	48,4%	4,0%
Industrie des équipements mécaniques	12,1%	30,7%	4,9%	2,9%	49,4%
Autres biens d'équipement	26,3%	3,2%	0,1%	0,0%	70,3%
Chimie, caoutchouc, plastiques	19,6%	17,1%	2,3%	1,0%	60,1%
Métallurgie et transformation des métaux	7,4%	34,4%	8,9%	17,9%	31,3%
Autres biens intermédiaires	7,7%	10,4%	0,8%	0,2%	71,3%
Énergie	29,5%	0,0%	32,1%	6,9%	31,5%
Construction	10,1%	10,4%	13,6%	6,1%	59,7%
Commerce de détail	19,4%	28,0%	18,9%	6,3%	27,5%
Commerce de gros	17,4%	34,3%	9,5%	1,5%	37,2%
Transports de marchandises	2,3%	16,6%	6,9%	0,6%	73,6%
Logistique	8,0%	54,0%	2,1%	2,3%	33,6%
Autres transports	38,5%	44,2%	2,6%	0,0%	14,7%
Activités financières et immobilières	62,4%	2,8%	16,1%	2,9%	15,9%
Intérim	49,0%	0,0%	17,3%	0,0%	33,7%
Postes et télécommunications	33,7%	19,9%	5,9%	18,3%	22,2%
Services opérationnels	36,1%	16,8%	12,1%	4,9%	30,0%
Services supérieurs	46,7%	16,3%	9,7%	0,8%	26,5%
Hôtels et restaurants	38,6%	20,9%	8,2%	6,1%	25,0%
Activités de loisir et services à la personne	33,8%	2,8%	29,5%	2,9%	30,9%
Éducation	30,8%	15,6%	18,6%	4,9%	30,1%
Santé	69,1%	0,1%	21,7%	0,5%	8,6%
Action sociale	43,4%	3,5%	22,0%	4,3%	26,8%
Administration publique	37,7%	4,4%	21,1%	4,7%	32,1%
Activités associatives et extra-territoriales	47,7%	2,0%	22,9%	1,3%	26,1%
Total	27,7%	23,4%	13,7%	5,8%	29,4%
Sphère productive	17,9%	38,3%	6,9%	7,4%	29,6%
Sphère résidentielle	38,4%	11,2%	20,0%	4,3%	26,0%

Poids des différents types de pôles dans l'accueil des emplois selon le secteur d'activité (Source : INSEE / CLAP 2004)

5.3 La construction, secteur peu polarisé, avec une légère concentration dans les espaces urbains mixtes

60% des emplois du secteur sont non polarisés. Concernant les emplois polarisés, ce secteur est peu implanté dans les deux pôles centraux ainsi que dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Par contre, il est légèrement concentré dans les espaces urbains mixtes.

5.4 Le commerce

— **Le commerce de détail est surtout concentré dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces urbains mixtes mais s'avère peu implanté dans les pôles centraux**

Plus de 70% des emplois salariés du commerce de détail sont polarisés. Parmi les 2700 emplois non polarisés, seulement 700 sont localisés en dehors des zones de géolocalisation de l'INSEE. 28% des emplois du SCOT dans ce secteur sont localisés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, ce qui à comparer au poids de ces espaces dans l'emploi total du SCOT qui est de 23,4%. De même, 19% des emplois du SCOT dans ce secteur sont dans

les espaces urbains mixtes. Or, les pôles situés en espaces urbains mixtes ne regroupent que 13,7% de l'emploi total du SCOT, ce qui montre la concentration du commerce de détail dans ces espaces. À l'inverse, moins de 20% des emplois du SCOT dans le commerce de détail sont localisés dans les deux pôles centraux, alors que ces pôles accueillent 28% de l'ensemble des emplois salariés du SCOT.

— **Le commerce de gros est concentré dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**

63% des emplois de ce secteur sont polarisés. Parmi les 1 300 emplois non polarisés, 500 environ sont localisés en dehors des zones de géolocalisation de l'INSEE. Parmi les emplois polarisés (environ 2 250), 1 200 sont situés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et 600 dans les deux pôles centraux de Valenciennes (essentiellement dans le pôle n°1). 34,3% des emplois du SCOT dans ce secteur sont implantés sur des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, alors que ces espaces n'accueillent que 23,4% de l'emploi total du SCOT. Le commerce de gros est donc concentré dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et peu implanté dans les autres types de pôles.

5.5 Les transports et la logistique

- **Le transport de marchandises est un secteur très peu polarisé**

Presque 75% des emplois salariés de ce secteur ne sont pas polarisés. 17% des salariés sont employés dans un pôle situé en espace spécialisé dans l'accueil d'activités et 7% dans un pôle situé en espace urbain mixte.

- **La logistique est fortement concentrée dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités**

66% des emplois salariés de ce secteur sont polarisés. Parmi les 450 emplois non polarisés, seulement 70 sont en dehors du champ de géolocalisation de l'INSEE. Parmi les 900 emplois polarisés, la grande majorité (720) sont implantés dans des pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Une centaine sont présents dans les deux pôles centraux de Valenciennes. 54% de l'emploi du SCOT dans ce secteur se trouve sur les pôles spécialisés dans l'accueil d'activités, alors que ces espaces ne regroupent que 23,4% de l'emploi total du SCOT. La logistique est donc fortement concentrée dans ces pôles.

- **Les « autres transports » sont présents presque exclusivement dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les deux pôles centraux de Valenciennes**

Seuls 15% des emplois de ce secteur ne sont pas polarisés. Parmi les 1 100 salariés employés dans un pôle, 560 sont dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et 490 dans les deux pôles centraux (n°1 et 3).

5.6 Les activités financières et immobilières se concentrent fortement dans les deux pôles centraux de Valenciennes

62% des emplois salariés de ces activités sont concentrés dans les deux pôles centraux, alors que ceux-ci ne regroupent que 27,7% de l'emploi total du SCOT. 16% sont implantés dans les pôles situés en espaces urbains mixtes alors que ces espaces n'accueillent que 13,7% de l'emploi total du SCOT. Une très faible part des activités financières et immobilières du SCOT se trouve dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités ainsi que dans les espaces composites (on y trouve au total moins de 6% des salariés de ce secteur). Les 15% restant sont en dehors des pôles d'emplois du territoire.

5.7 Les services aux entreprises

— Postes et télécommunications, un secteur concentré dans le pôle étendu de Valenciennes (n°1) et dans les espaces composites

78% de ces emplois sont polarisés, ce qui représente 1 500 salariés. 34% des salariés du SCOT dans ce secteur sont employés dans les deux pôles centraux de Valenciennes et principalement dans le pôle n°1, alors que ces deux pôles regroupent 27,7% de l'ensemble des emplois salariés du SCOT. Cela montre la concentration de cette activité dans ces espaces. 18% des emplois du SCOT en postes et télécommunications travaillent dans un pôle situé en espace composite. C'est beaucoup plus que la part de l'emploi total du SCOT implantée sur ces espaces qui est de 5,8%. Les emplois dans le secteur des postes et télécommunications sont donc également concentrés dans les espaces composites. 20% des emplois du SCOT dans ce secteur sont implantés sur les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités, alors que ces espaces regroupent 23,4% de l'emploi total du SCOT. Enfin, les espaces urbains mixtes accueillent seulement 6% des salariés du SCOT pour cette activité.

— Les services opérationnels sont concentrés dans les pôles centraux et peu implantés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités

70% des emplois de ce secteur sont polarisés, soit 2 700 salariés. 36% des emplois du SCOT dans ce secteur sont localisés dans les deux pôles centraux de Valenciennes, en particulier sur le pôle étendu (n°1) ce qui représente 1 400 salariés. Or, ceux deux pôles regroupent 27,7% de l'emploi total du SCOT. Les services opérationnels sont donc concentrés dans ces espaces. 17% des emplois du SCOT dans ce secteur sont dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités alors que ces espaces accueillent 23,4% de l'emploi total du SCOT. 12% des emplois du SCOT dans ce secteur sont implantés dans les espaces urbains mixtes et 5% sont situés dans les espaces composites.

— Les services supérieurs sont concentrés dans les deux pôles centraux et peu implantés ailleurs

Près de 75% des emplois de ce secteur sont polarisés ce qui représente 2 300 salariés. 47% des emplois du SCOT dans ce secteur sont localisés dans les deux pôles centraux de Valenciennes, alors que ces espaces accueillent 27,7% de l'emploi total du SCOT. Les services supérieurs sont par contre peu

implantés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces urbains mixtes. Une part presque nulle des emplois du SCOT dans ce secteur se trouve dans les espaces composites.

5.8 Les hôtels et restaurants sont concentrés dans les deux pôles centraux et peu implantés dans les espaces urbains mixtes

75% des emplois de ce secteur sont polarisés ce qui représente environ 1 900 salariés. 39% des emplois du SCOT dans ce secteur sont localisés dans les deux pôles centraux de Valenciennes (32% dans le pôle étendu, n°1), alors que ces espaces regroupent 27% de l'emploi total du SCOT. 20% des emplois de ce secteur se trouvent dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activité. L'hôtellerie-restauration est par contre peu implantée dans les espaces urbains mixtes, qui ne rassemblent que 8% de l'emploi de ce secteur, alors que ces espaces accueillent 13,7% de l'emploi total du SCOT.

5.9 Les secteurs de l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration publique sont concentrés dans les pôles centraux de Valenciennes et dans les espaces urbains mixtes

75% des emplois de ces secteurs sont polarisés, ce qui représente plus de 28 000 salariés. 43% des emplois du SCOT dans ces activités sont localisés dans les deux pôles centraux de Valenciennes (28% dans le pôle étendu n°1) alors que ces deux pôles accueillent 27,7% de l'emploi total du SCOT. Dans la santé, ces deux pôles représentent presque 70% de l'emploi du SCOT. Les activités d'éducation, de santé, d'action sociale et d'administration publique se concentrent également dans les espaces urbains mixtes. Ces secteurs sont par contre très faiblement implantés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Ces derniers n'accueillent que 7% des salariés de ces activités et moins de 1% des effectifs de la santé du SCOT. Pour l'enseignement, l'implantation est moins faible dans ces espaces, du fait de la présence de l'université sur le pôle n°8. Ces activités sont également peu présentes dans les espaces composites.

Principales conclusions de ce chapitre

La sphère productive se concentre dans les pôles situés dans les espaces spécialement aménagés et dans une moindre mesure dans les espaces composites. À noter que 30% de l'emploi de la sphère productive se trouve en dehors des pôles d'emplois identifiés.

La sphère résidentielle se concentre au contraire dans les deux pôles centraux de Valenciennes et dans les pôles implantés en espaces urbains mixtes. 26% de l'emploi de cette sphère se trouve cependant en dehors des pôles d'emplois identifiés.

Les spécificités d'implantation observées pour la sphère productive sont encore plus marquées pour l'emploi industriel, qui se concentre encore plus dans les pôles situés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces composites. Cette concentration se retrouve pour les secteurs de la construction de matériel ferroviaire roulant, de la métallurgie / transformation des métaux. L'automobile est quant à elle présente exclusivement dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. L'emploi dans l'industrie des équipements mécaniques est peu polarisé, mais lorsqu'il l'est, il se concentre sur les pôles implantés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Il y a cependant deux secteurs dont les emplois, bien que peu polarisés, se concentrent sur les deux pôles centraux de Valenciennes: les industries agricoles et alimentaires et le secteur « chimie, caoutchouc, plastiques ».

Les emplois dans la construction sont peu polarisés, mais lorsqu'ils le sont, ils se concentrent sur les pôles situés en espaces urbains mixtes.

Le commerce de détail est concentré dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces urbains mixtes, et se trouve peu implanté dans les deux pôles urbains de Valenciennes, en proportion de ce que ces pôles représentent dans l'emploi total du SCOT. Le commerce de gros est quant à lui concentré dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.

Le transport de marchandises est globalement peu polarisé. La logistique est fortement concentrée dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Quant aux « autres transports », ils sont présents presque exclusivement dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les deux pôles centraux.

Les emplois dans les activités financières et immobilières se concentrent fortement dans les deux pôles centraux de Valenciennes, et dans une moindre mesure dans les pôles situés en espaces urbains mixtes. Ils sont presque absents des autres types de pôles.

Les emplois dans le secteur des postes et télécommunications se concentrent d'une part dans les deux pôles centraux de Valenciennes et d'autre part dans les espaces composites.

Les services opérationnels sont fortement concentrés dans les deux pôles centraux de Valenciennes. Au contraire, ils sont très faiblement implantés dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. Quant aux services supérieurs, ils sont très fortement concentrés dans les deux pôles centraux de Valenciennes, et très faiblement implantés dans les autres types de pôles.

Les emplois dans l'hôtellerie-restauration sont concentrés dans les deux pôles centraux de Valenciennes.

Enfin, les secteurs de l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration publique sont concentrés dans les deux pôles centraux de Valenciennes ainsi que dans les pôles situés en espaces urbains mixtes

6. Éléments sur l'évolution de l'emploi²⁴

6.1 Une hausse du nombre d'emploi principalement liée à la bonne santé des établissements présents à la fois en 1993 et en 2004

L'étude INSEE nous apprend que la hausse globale du nombre d'emplois du champ ICS sur le SCOT observée entre 1993 et 2003 est principalement le résultat de l'évolution des effectifs au sein d'établissements permanents (c'est à dire d'établissements présents à la même adresse en début et en fin de période). En effet, si les créations nouvelles d'établissements ont induit une augmentation de 2,1% par an des effectifs, les fermetures d'établissements ont conduit à une diminution de -3,4% par an. Le bilan ouverture/fermeture d'établissements est donc négatif pour le SCOT (-1,3%). Les transferts²⁵ n'ont que peu d'impact sur l'évolution de l'emploi dans le SCOT puisque la différence entre transferts entrants et sortants conduit à un bilan très légèrement positif (hausse des effectifs de seulement 0,2%). Entre 1993 et 2004, le nombre de créations d'emplois dans les établissements déjà

²⁴ Lorsque nous travaillons sur les données INSEE, l'évolution porte sur la période 1993-2003. Lorsque nous travaillons sur les données UNEDIC, l'évolution porte sur la période 1993-2004.

²⁵ Déplacement géographique des moyens de production d'un établissement d'une entreprise.

installés a en moyenne chaque année été supérieur au nombre de suppressions dans ces mêmes établissements. Cela représente une croissance de l'emploi dans le SCOT de +2,3% chaque année.

Tableau 3 : Comptabilisation du nombre annuel moyen de mouvements de 1993 à 2003 dans le Scot
Unité : Nombre

	Établissements	Emplois
Stock au 01/01/1993	9 425	58 276
Stock au 31/12/2003	9 062	65 923
Créations pures d'établissements	634	1 218
Transferts entrants	233	886
Établissements disparus	686	2 031
Transferts sortants (ou déplacés)	238	783
Solde des transferts	- 5	103
Taux de stabilité annuel moyen des établissements	86,5 %	-

Sources : Insee - Sirene, Clap 1993-2003
Champ : emplois du champ ICS hors France Télécom

Tableau 4 : Décomposition de l'évolution des établissements et des emplois dans le Scot entre 1993 et 2003
Unité : %

	Établissements	Emplois
Variation annuelle moyenne	- 0,3	1,2
Créations pures d'établissements	7,1	2,1
Transferts entrants	2,6	1,5
Établissements disparus	- 7,6	- 3,4
Transferts sortants (ou déplacés)	- 2,7	- 1,3
Solde des transferts	- 0,1	0,2
Variations des emplois dans les établissements présents toute l'année		2,3

Sources : Insee - Sirene, Clap 1993-2003
Champ : emplois du champ ICS hors France Télécom

Cette analyse globale masque de fortes disparités selon les communes.

6.2 De fortes hausses des effectifs, très localisées et plutôt dans des communes périphériques, et de fortes baisses à Valenciennes et Denain

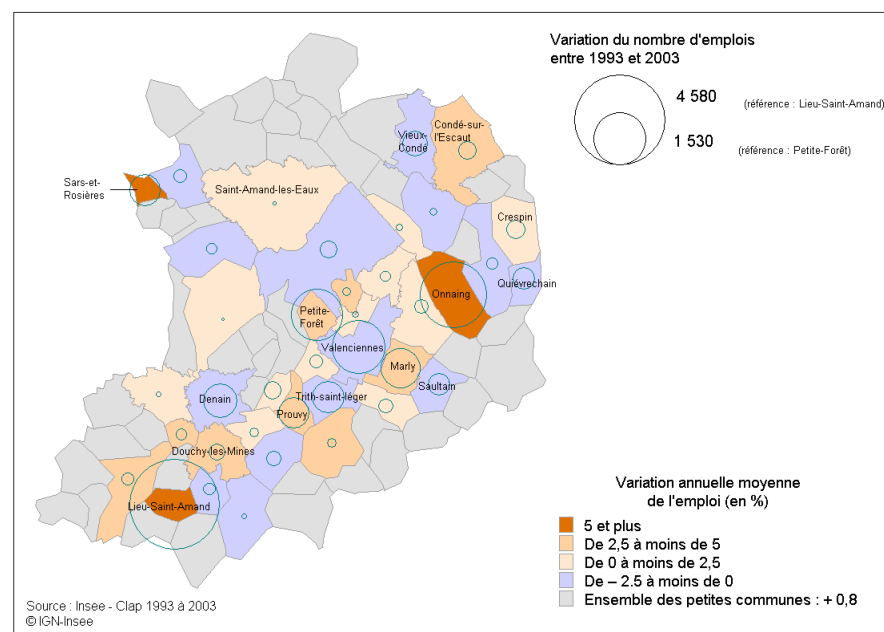
Les deux communes ayant connu le plus fort dynamisme de l'emploi sont Onnaing et Lieu-Saint-Amand suite à l'implantation d'importants établissements dans le secteur de l'automobile. Ce sont à la fois des augmentations très fortes en nombre et en pourcentage. Deux communes limitrophes de Valenciennes connaissent une augmentation en nombre d'emplois importante : Petite-Forêt et Marly. Ces deux communes bénéficient à la fois d'un solde positif dû aux transferts et d'une évolution positive des effectifs dans les établissements existants. À Sars-et-Rosières et Prouvy, la hausse du nombre d'emplois est également conséquente, et pour la première, c'est le signe d'un fort dynamisme, avec une augmentation de plus de 5% par an, liée à la fois à des créations d'établissements, à un solde positif dû aux transferts, et à la bonne santé des établissements permanents.

La commune de Valenciennes connaît la plus forte diminution du nombre d'emplois du SCOT entre 1993 et 2003. Le solde des transferts y est cependant positif, et on observe une légère hausse du nombre d'emplois dans les établissements permanents. Cette baisse des effectifs s'explique donc par les fermetures

d'établissements, non compensées par des créations.

Les communes de Denain, Trith-Saint-Léger, Vieux-Condé, Saultain et Quiévrechain connaissent également une diminution de leur nombre d'emplois salariés dans le champ ICS. Pour Denain et Trith-Saint-Léger, la situation est proche de celle de Valenciennes : la diminution est avant tout liée aux fermetures d'établissements. Rappelons cependant que ce constat ne porte pas sur l'emploi public, qui peut être important à Valenciennes et Denain et dont l'évolution nous est inconnue.

Carte 1 : Évolution du nombre d'emplois dans les communes du Scot entre 1993 et 2003



6.3 Les deux pôles centraux de Valenciennes sont marqués par la poursuite de la désindustrialisation à Valenciennes ; la concentration du tertiaire et du commerce évolue différemment selon les activités

L'étude de l'INSEE ne fournit pas d'informations sur l'évolution du nombre d'emplois par secteurs d'activité dans les deux pôles centraux de Valenciennes (n°1 et 3). Le seul moyen d'avoir une idée de cette évolution entre 1993 et 2004 est d'utiliser les données de l'UNEDIC à l'échelle communale, et de faire l'hypothèse que l'évolution de ces deux pôles n'est pas trop différente de l'évolution constatée pour la commune de Valenciennes. Il s'agit d'une approximation car les deux pôles centraux de Valenciennes débordent géographiquement sur d'autres communes (Saint-Saulve, Saultain et Marly). Cependant, l'emploi situé en dehors de Valenciennes représente seulement 15% de l'emploi total de ces deux pôles. Pour les autres pôles, nous disposons d'éléments sur l'évolution des effectifs dans l'étude issue du partenariat entre la DDTM 59 et l'INSEE et nous ne mobilisons donc pas les données UNEDIC.

Le principal secteur de ces deux pôles est celui de la santé (19% de l'emploi salarié total), mais nous ne pouvons rien dire de son évolution car la part de l'emploi salarié privé y est trop faible. Il en est de même pour les trois autres secteurs qui représentent plus de 10% de l'emploi salarié total de ces pôles, à savoir l'administration publique, l'éducation et l'action sociale. Ainsi, l'évolution de l'emploi dans les secteurs principaux de ces pôles nous est inconnue. A fortiori, l'évolution générale de ces pôles nous échappe.

Cependant, il est possible d'avoir une idée de l'évolution d'autres secteurs, comme le **commerce de détail**, qui avec 2 000 salariés environ représente 6,5% de l'emploi dans les deux pôles centraux. **Sur la seule commune de Valenciennes, les effectifs progressent légèrement entre 1993 et 2004 d'après les données UNEDIC. La hausse est de 4% environ, inférieure à celle observée à l'échelle du SCOT (+15% sur la même période).**

Avec près de 1 500 emplois salariés, les activités financières et immobilières regroupent 5% des emplois des deux pôles centraux de Valenciennes. Ces activités sont fortement sur-représentées dans ces pôles. Or, les données UNEDIC montrent qu'à l'échelle de la commune de Valenciennes, elles ont vu leur effectif diminuer de près de 10% entre 1993 et 2004, ce qui représente une perte de l'ordre de 150 emplois. Cette évolution est à rebours de celle

constatée à l'échelle du SCOT dans les données UNEDIC (hausse de près de 35% environ des effectifs). En regardant les données UNEDIC de plus près (c'est à dire à l'échelle communale), on observe que la hausse constatée à l'échelle du SCOT est liée à :

- La création entre 1993 et 2004 de deux établissements en « location de logements » sur la commune d'Escaudain, employant à eux deux environ 250 salariés.
- La création entre 1993 et 2004 de deux établissements en « activités des sociétés holding » sur la commune de Sars et Rosières, employant à eux deux environ 225 salariés.
- La création d'emplois en activités financières et immobilières dans la plupart des communes : +130 emplois à Denain, +85 à Marly, +50 à Onnaing, +35 à Anzin, +30 à Aulnoy-lez-Valenciennes, +25 à Petite-Forêt, +25 à Saultain... Au final, sur les 52 communes du Valenciennois, seulement 9 perdent des emplois dans ce secteur, parmi lesquelles Valenciennes (-140), Trith-Saint-Léger (-100) et Saint-Saulve (-20).

Pour les activités financières et immobilières, l'évolution montre une diminution du rôle de pôle de la commune de Valenciennes, au bénéfice de la périphérie, ce qui n'empêche pas Valenciennes de conserver de loin le rôle de pôle principal (62% de l'emploi du SCOT dans les activités financières et immobilières se trouve dans les deux pôles centraux de Valenciennes).

47% des emplois du SCOT dans les services supérieurs sont concentrés sur les deux pôles centraux de Valenciennes, ce qui représente environ 1 500 salariés. Or, les données UNEDIC montrent une nette augmentation des effectifs dans les services supérieurs au sein de la commune de Valenciennes (+450 emplois environ soit une augmentation de 62%, à comparer à l'évolution de ce même secteur à l'échelle de la zone d'emploi, qui selon l'UNEDIC n'est que de +20%). **Pour les services supérieurs, la concentration dans la commune de Valenciennes s'accroît.**

36% des emplois du SCOT dans les services opérationnels sont concentrés sur les deux pôles centraux de Valenciennes, ce qui représente environ 1 400 salariés. Or, les données UNEDIC montrent que les effectifs dans les services opérationnels sont stables au sein de la commune de Valenciennes entre 1993 et 2004. Cela est à mettre en relation avec la forte augmentation des effectifs dans cette activité à l'échelle du SCOT (+50% d'après l'étude INSEE). **Pour les services opérationnels, la concentration dans la commune de Valenciennes diminue.**

39% des emplois du SCOT dans les hôtels et restaurants sont concentrés sur les deux pôles centraux de Valenciennes, ce qui représente environ 1 000 salariés. Or, les données UNEDIC indiquent que les effectifs des hôtels et restaurants ont connu une

forte progression entre 1993 et 2004 sur la commune de Valenciennes (+80%). Cette augmentation est encore plus forte que celle observée observée dans l'étude INSEE à l'échelle du SCOT (+60%). **Pour l'hôtellerie-restauration, la concentration dans la commune de Valenciennes semble se maintenir ou s'amplifier légèrement.**

8,4% de l'emploi industriel du SCOT est situé dans les deux pôles centraux de Valenciennes. L'industrie est donc faiblement implantée dans ces pôles. Or, les données UNEDIC²⁶ indiquent une forte diminution des effectifs industriels dans la commune de Valenciennes entre 1993 et 2004 (perte de plus de 1 000 emplois, soit une baisse de 35% environ). **On assiste donc à la poursuite de la désindustrialisation de la commune de Valenciennes.**

²⁶ Il faut préciser ici que nous avons dû corriger les données UNEDIC. En effet, elles font apparaître dans la commune de Valenciennes un établissement dont l'activité principale est la « fabrication d'autres équipements automobiles » regroupant environ 2 000 salariés en 2004. Or, les données UNEDIC ne font pas apparaître d'établissement dans ce secteur sur les communes de Prouvy, Rouvignies et Trith-Saint-Léger, alors que nous savons qu'il en existe un regroupant environ 2 000 salariés. Nous avons donc supposé que les données UNEDIC avaient attribué les 2 000 salariés du pôle de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger à la commune de Valenciennes. Nous avons corrigé les données en conséquence.

6.4 Les pôles situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités connaissent pour la plupart une évolution de leur effectif à la hausse, et des augmentations supérieures à celles observées à l'échelle du SCOT

Le pôle de la zone industrielle de Prouvy – Rouvignies – Trith-Saint-Léger (n°2) est relativement diversifié en 2004 avec cinq secteurs d'activités dominants : l'industrie automobile (2 100 salariés, 40% du total du pôle), l'industrie des équipements mécaniques (650 salariés environ), la logistique (plus de 450 salariés), le commerce (près de 650 salariés dont 280 dans le commerce de détail et 360 dans le commerce de gros) et les services aux entreprises (550 salariés dont 360 dans les services opérationnels et 190 dans les services supérieurs). **Parmi ces secteurs dominants, la plupart ont connu une augmentation des effectifs entre 1993 et 2003 :**

- Gain d'une centaine d'emplois pour les industries des équipements mécaniques (hausse de l'ordre 20%, alors que cette activité voit ses effectifs diminuer de 15% à l'échelle du SCOT sur la même période).
- Gain de l'ordre de 150 d'emplois dans le commerce de détail soit un doublement sur la période, alors que l'augmentation à l'échelle du SCOT pour ce secteur n'est que de +15%.

— Gain d'environ 230 emplois dans la logistique, ce qui correspond là aussi un doublement sur la période. L'évolution des effectifs de cette activité à l'échelle du SCOT n'est que de +26%.

— Gain d'environ 350 emplois dans les services opérationnels, qui n'étaient presque pas présents en 1993. Les effectifs de ce secteur sont également en forte hausse à l'échelle du SCOT (+ 50% sur la période).

— Gain d'environ 180 emplois dans les services supérieurs, eux aussi très peu présents en 1993. Les effectifs de ce secteur augmentent également à l'échelle du SCOT, de + 22% sur la période.

Un seul secteur connaît une diminution des effectifs, il s'agit du commerce de gros (-230 emplois environ sur la période soit une diminution de l'ordre de 40%) alors que les effectifs dans ce secteur sont stables à l'échelle du SCOT. Enfin, le secteur nettement dominant de ce pôle à savoir l'industrie automobile a connu une stabilité de ses effectifs entre 1993 et 2003, alors que ses effectifs ont fortement augmenté à l'échelle du SCOT sur la période.

Le second pôle automobile (n°7) de Lieu-Saint-Amand – Hordain regroupe 4 000 salariés dans l'industrie automobile en 2004. Il se réduit à un établissement. **Ses effectifs en 1993 étaient environ de 1500 (source Unédic) ce qui laisse supposer une augmentation de l'ordre de 2 500 emplois dans l'automobile sur la période (+150% environ).**

Le troisième pôle à dominante automobile (n°10) est celui de la zone industrielle d'Onnaing. **Tous les emplois sont apparus entre 1993 et 2004 puisque la zone a été créée pendant cette période.**

Le pôle industriel de Saint-Saulve (n°12) est spécialisé principalement dans la métallurgie et transformation des métaux (plus de 1 000 emplois) et dans le secteur « autres transports » (environ 450 salariés correspondant à la société de transports urbains de l'agglomération). **Les effectifs dans le secteur « autres transports » ont augmenté d'une centaine d'emplois entre 1993 et 2003 ce qui représente une hausse de 25% environ**, alors qu'on observe plutôt une stabilité des effectifs dans ce secteur à l'échelle du SCOT. **Le secteur métallurgie / transformation des métaux a perdu quant à lui environ 250 emplois sur la période ce qui représente une diminution comprise entre 15 et 20%.** La diminution des effectifs pour cette activité à l'échelle du SCOT est encore supérieure puisqu'elle est de -30%.

Le pôle de la zone Team de Trith-Saint-Léger (n°18) est spécialisé dans la métallurgie et la transformation des métaux (460 salariés en 2004) et la construction de matériel ferroviaire roulant (300 emplois en 2004). **Alors qu'il n'existait aucun emploi dans la construction de matériel ferroviaire roulant en 1993 et que ce secteur a donc créé 300 emplois depuis lors, la métallurgie a connu un déclin considérable des effectifs sur le pôle** (autour de 900 emplois perdus soit une diminution de 66%). Rappelons que l'évolution des effectifs de la métallurgie / transformation des métaux à l'échelle du SCOT est de -30% sur la période, alors que la construction de matériel ferroviaire roulant voit ses effectifs augmenter de 13% au niveau du SCOT.

La zone du Moulin des loups à Saint-Amand-les-Eaux (n°19) est spécialisée dans l'industrie des équipements mécaniques (500 emplois salariés) et accueille également environ 75 emplois dans la construction de matériel ferroviaire roulant, apparus entre 1993 et 2003. L'évolution des effectifs dans l'industrie des équipements mécaniques sur ce pôle ne nous est pas connue, mais il est à noter que la commune de Saint-Amand a perdu 400 emplois dans ce secteur et que le SCOT connaît une diminution de l'ordre de 15%.

Le pôle de la zone de Petite Forêt (n°9) est spécialisé dans le commerce de détail (près de 1 500 salariés en 2004) et dans la construction de matériel ferroviaire roulant (environ 1 150 salariés). On compte également 300 emplois environ dans les postes et télécommunications et 300 emplois dans l'hôtellerie-restauration. **Ces quatre secteurs d'activités connaissent une évolution positive des effectifs sur ce pôle entre 1993 et 2003 :**

- Gain de 400 emplois pour le commerce de détail ce qui représente une hausse de l'ordre de 40% sur la période. La hausse des effectifs dans ce secteur à l'échelle du SCOT n'est que de +15%.
- Gain de 150 emplois environ pour la construction de matériel ferroviaire roulant soit 15% de progression. La progression des effectifs à l'échelle du SCOT pour cette activité est proche, égale à +13%.
- L'activité des postes et télécommunication n'était pratiquement pas présente sur le pôle en 1993, gain de 300 emplois sur la période. Cette activité a connu une hausse importante de ses effectifs à l'échelle du SCOT sur la période (+65% environ).
- Gain de 130 emplois dans l'hôtellerie-restauration ce qui représente une hausse de l'ordre de 70% sur la période. Cette hausse est proche de celle observée pour cette activité à l'échelle du SCOT, qui atteint presque 60%.

Le pôle universitaire (n°8) est spécialisé dans l'éducation (1 800 emplois en 2004) et dans le commerce de détail (environ 1 000 salariés). Nous ne disposons pas d'éléments sur l'évolution des effectifs dans le secteur de l'éducation car beaucoup d'emplois sont hors champs ICS (domaine public). Nous ne connaissons pas non plus l'évolution des effectifs en commerce de détail sur le pôle, mais nous savons que dans la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, les effectifs de ce secteur ont augmenté de 350 emplois environ.

Le pôle n°17 (zone industrielle n°1 de Marly) est spécialisé dans le commerce de gros. Cette activité emploie 650 salariés environ en 2004 mais a connu un **fort développement sur le pôle depuis 1993 avec un gain de 400 emplois environ, ce qui représente une croissance de 150%**. Pour mémoire, les effectifs dans le commerce de gros sont stables à l'échelle du SCOT sur la même période.

6.5 On dispose de peu d'éléments sur l'évolution des emplois dans les pôles situés dans des espaces urbains mixtes; pour le commerce de détail, les évolutions sont contrastées : augmentation de la concentration dans certains pôles et diminution dans d'autres

Les secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de l'administration publique sont sur-représentés dans ces pôles. Or, au sein de ces activités, l'emploi public est fortement présent. Comme nous ne disposons d'aucune information sur l'évolution de l'emploi public, nous n'avons aucun élément sur l'évolution de l'emploi dans ces secteurs, et donc a fortiori sur l'évolution globale du nombre d'emploi dans ces pôles.

Le commerce de détail est sur-représenté dans le pôle du centre-ville de Denain (n°4) puisqu'il regroupe 750 emplois salariés environ sur un total de 4650, soit 16%. Cette activité a connu une diminution des effectifs entre 1993 et 2003 : -150 emplois soit une baisse de l'ordre de 15%, alors que ce secteur voit ses effectifs augmenter de 15% à l'échelle du SCOT. **La concentration des emplois en commerce de détail diminue sur le pôle de Denain.** La métallurgie et la transformation des métaux est également légèrement sur-représentée sur ce pôle. D'après les données

UNEDIC, les effectifs ont diminué de 10% environ entre 1993 et 2004 (une baisse de 30% est observée à l'échelle du SCOT). Enfin, on peut remarquer le gain d'une centaine d'emplois dans les activités immobilières.

Dans le pôle d'Anzin (n°5, 4 600 salariés environ), le commerce de détail (400 emplois salariés environ soit 9% du total du pôle) voit ses effectifs rester stables sur la période 1993-2003 alors que les effectifs dans ce secteur augmentent de 15% à l'échelle du SCOT.

La concentration de l'emploi en commerce de détail diminue donc sur le pôle d'Anzin. Il n'est malheureusement pas possible d'avoir beaucoup d'informations sur les autres secteurs importants de ce pôle, d'une part parce que l'emploi public est très présent dans certains d'entre eux (santé, éducation...) et d'autre part parce que ce pôle s'étend sur plusieurs communes, ce qui rend difficile un rapprochement avec les données UNEDIC.

Le pôle du centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux (n°6) rassemble environ 4 200 emplois salariés dont 10% dans le commerce de détail. Ce secteur connaît une croissance de ses effectifs de l'ordre de 13% entre 1993 et 2003, proche de celle observée à l'échelle du SCOT. Le commerce de gros, avec 150 emplois, représente 4% de l'emploi total et voit son effectif augmenter de +50 sur la même période. Enfin, le dernier secteur sur lequel les données nous

permettent d'approcher une évolution sur ce pôle est celui des activités de loisir et services à la personne. Cette activité est sur-représentée sur le pôle et a gagné une centaine d'emploi entre 1993 et 2003, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 75%, bien supérieure à l'augmentation observée à l'échelle du SCOT qui n'est que de 14%.

Le pôle de Condé-sur-l'Escaut (n°14) regroupe 1 300 emplois salariés dont 23% dans le commerce de détail, activité fortement sur-représentée. Le nombre d'emplois dans ce secteur a augmenté d'environ 40% entre 1993 et 2003, augmentation bien supérieure à celle observée pour ce secteur à l'échelle du SCOT, qui n'est que de 15%. **La concentration de l'emploi du commerce de détail sur le pôle de Condé-sur-L'Escaut s'est donc accentué pendant cette période.**

6.6 Les éléments dont nous disposons ne permettent pas de dégager une tendance d'ensemble pour l'évolution de l'emploi dans les pôles situés en espaces composites

Le pôle correspondant aux zones industrielles de Crespin – Quiévrechain (n°11) compte près de 2300 salariés. Environ 1 600 d'entre eux travaillent dans la construction de matériel ferroviaire roulant, ce qui représente 70% environ de l'effectif du pôle. **Cette activité a gagné environ 200 emplois entre 1993 et 2003 ce qui représente une augmentation de l'ordre de 12%**, comparable à l'augmentation des effectifs dans ce secteur au niveau du SCOT (13%). Nous ne disposons d'aucune information sur l'évolution des effectifs dans le second secteur d'importance de ce pôle à savoir la métallurgie et transformation des métaux (300 salariés en 2004).

Sur le pôle de La Sentinelle (n°13, 1 550 salariés environ), nous ne disposons d'informations que sur l'évolution d'un des trois secteurs dominant, le commerce de détail (plus de 400 emplois salariés, soit 27% de l'effectif du pôle). **Cette activité connaît entre 1993 et 2003 une augmentation très importante des effectifs (+250 emplois environ soit une hausse de 143%**, à comparer avec l'augmentation des effectifs dans ce secteur au niveau du SCOT qui n'est que de 15%). Nous ne disposons pas d'informations sur

l'évolution du nombre d'emplois dans les secteurs de l'éducation et des postes et télécommunications.

Sur le pôle de Raismes (n°15), nous ne disposons d'aucun élément sur l'évolution des effectifs.

Le pôle de la zone d'activité des brasseurs de Vieux-Condé (n°16) compte environ 1 100 salariés et est très spécialisé dans le secteur « métallurgie et transformation des métaux ». **Les effectifs de cette activité sont en baisse puisque la perte est de l'ordre de 300 emplois salariés entre 1993 et 2003 soit une chute de 30% environ**, comparable à l'évolution de ce secteur à l'échelle du SCOT (de -30% environ).

Principales conclusions de ce chapitre

L'étude INSEE nous apprend que la hausse globale du nombre d'emplois du champ de l'industrie, du commerce et des services (ICS) observée sur le SCOT entre 1993 et 2003 est principalement le résultat de l'évolution des effectifs au sein d'établissements permanents (c'est à dire d'établissements présents à la même adresse en début et en fin de période). En effet, le bilan ouverture/fermeture d'établissements est négatif pour le SCOT et les transferts n'ont que peu d'impact sur l'évolution de l'emploi dans le SCOT. Cette analyse globale masque de fortes disparités selon les communes.

Les deux communes ayant connu le plus fort dynamisme de l'emploi sont Onnaing et Lieu-Saint-Amand suite à l'implantation d'importants établissements dans le secteur de l'automobile. Ce sont à la fois des augmentations très fortes en nombre et en pourcentage. Deux communes limitrophes de Valenciennes connaissent une augmentation en nombre d'emplois importante : Petite-Forêt et Marly. À Sars-et-Rosières et Prouvy, la hausse du nombre d'emplois est également conséquente.

La commune de Valenciennes connaît la plus forte diminution du nombre d'emplois du SCOT entre 1993 et 2003. Cette baisse des effectifs s'explique donc par les fermetures d'établissements, non compensées par des créations. Les communes de Denain, Trith-Saint-Léger, Vieux-Condé, Saultain et Quiévrechain connaissent également une diminution de leur nombre d'emplois salariés dans le champ ICS. Rappelons cependant que ce constat ne porte pas sur l'emploi public, qui peut être important à Valenciennes et Denain et dont l'évolution nous est inconnue.

On observe donc quelques fortes hausses des effectifs très localisées et plutôt dans des communes périphériques, tandis que les baisses les plus fortes concernent les communes de Valenciennes et Denain.

Dans les deux pôles centraux de Valenciennes, on observe la poursuite de la désindustrialisation. On constate également le renforcement de la concentration des activités de services supérieurs mais la diminution de cette concentration pour les services opérationnels, les activités financières et immobilières et le commerce de détail.

Les pôles situés dans des espaces spécialisés dans l'accueil d'activités connaissent tous une évolution de leur effectif à la hausse, et des augmentations supérieures à celles observées à l'échelle du SCOT.

Les pôles situés en espaces composites gagnent des emplois lorsqu'ils accueillent des activités en croissance (construction de matériel ferroviaire roulant, commerce de détail) mais en perdent lorsqu'ils sont spécialisés dans des activités dont les effectifs diminuent dans le SCOT comme la métallurgie et transformation des métaux.

La concentration du commerce de détail dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités semble s'être accentuée entre 1993 et 2003, alors que le poids des pôles centraux de Valenciennes, qui était déjà relativement peu important, tend à diminuer. La concentration dans les pôles situés en espaces urbains mixtes évolue de manière contrastée: elle s'accroît en ce qui concerne Condé-sur-Escaut, se stabilise à Saint-Amand et diminue à Denain et Anzin.

Dans le secteur des activités financières et immobilières, on constate une baisse de la concentration des emplois sur la commune de Valenciennes entre 1993 et 2004, au bénéfice de la périphérie.

L'actualisation des données issues du partenariat DDTM 59 – INSEE Nord Pas-de-Calais qui devrait intervenir en 2012 devrait permettre d'aller plus loin dans l'étude de l'évolution du nombre d'emplois par pôle et par secteur d'activités, y-compris pour la fonction publique.

7. Conclusion

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du SCOT du Valenciennois, la localisation des activités est posée. En effet, **le précédent schéma directeur indiquait l'existence de bon nombre de zones d'activités existantes en périphérie et prévoyait leur extension ou la création de nouvelles zones.**

Ainsi, de nombreuses communes (Sars-et-Rosières, Prouvy, Saint-Amand-les-Eaux, Lieu-Saint-Amand, Escaudain, Haulchin, Trith-Saint-Léger, Marly, Saultain, Saint-Saulve, Onnaing, Crespin, Vieux-Condé) étaient destinées à accueillir une zone d'activité, qu'elle soit à vocation industrielle, logistique, tertiaire, commerciale ou de loisir.

Beaucoup de ces zones sont situées à l'écart du tissu urbain.

Elles bénéficient en général d'une bonne accessibilité routière mais sont **peu accessibles en transports collectifs**. Vu cette situation et les enjeux portés par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, **la DDTM 59 s'est interrogée sur la possibilité d'un développement économique moins consommateur d'espaces, en particulier agricoles et naturels, et plus cohérent avec les réseaux de transports collectifs.**

Bien sûr, plusieurs manques font que cette étude ne permet pas de répondre complètement aux questions posées. Cela tient aux données mobilisées, qui sont d'une part trop anciennes et d'autre part trop incomplètes (informations très partielles sur l'évolution du nombre d'emplois des pôles). Ces manques devraient être comblés par une nouvelle production de données par l'INSEE.

En effet, **début 2012, nous devrions disposer de données sur l'ensemble des emplois salariés dans le Valenciennois en 2008.**

Une nouvelle cartographie des principaux pôles d'emplois du Valenciennois sera effectuée. Cela nous permettra d'actualiser les conclusions de la présente étude, même si nous ne pourrions mesurer que très partiellement l'impact de la crise économique débutée en 2007 et qui se poursuit aujourd'hui. De plus, les données que nous fournira l'INSEE devraient permettre de mesurer l'évolution du nombre d'emplois salariés par pôle d'emplois, entre 2004 et 2008, y-compris pour l'emploi public. Il ne sera donc plus nécessaire d'approcher l'évolution de l'emploi sur les pôles d'emplois à partir des données communales puisque les données d'évolution par pôles d'emplois seront directement disponibles. Cette actualisation devrait donc nous permettre d'aller plus loin dans la compréhension des dynamiques de l'emploi dans le Valenciennois.

7.1 Un dynamisme de l'emploi principalement dû à l'évolution des effectifs dans les établissements permanents et à une accentuation de la vocation industrielle du territoire

La hausse globale du nombre d'emplois du champ ICS sur le SCOT observée entre 1993 et 2003 est principalement le résultat de l'évolution des effectifs au sein d'établissements permanents (c'est à dire d'établissements présents à la même adresse en début et en fin de période). Le bilan ouverture/fermeture d'établissements est en effet négatif pour le SCOT et les transferts n'ont que peu d'impact sur l'évolution de l'emploi dans le SCOT. **Cela invite à ne pas considérer le développement territorial uniquement du point de vue de l'accueil d'activités nouvelles mais aussi dans l'optique de permettre l'évolution des activités existantes et leur maintien sur le territoire.**

Le Valenciennois est un **territoire spécialisé dans l'industrie**. Cette spécialisation est principalement le fait de la construction de matériel de transport, en particulier l'**industrie automobile** et dans une moindre mesure la **construction de matériel ferroviaire**. Elle **s'est accentuée** ces dernières années. Le secteur de l'automobile est d'ailleurs pour beaucoup dans le dynamisme de l'emploi du territoire. Cette évolution se fait d'ailleurs plutôt à contre courant de

l'évolution observée au plan national ou sur d'autres territoires, puisque la tendance est plutôt à la diminution de la part relative de la sphère productive et à l'augmentation du poids du secteur résidentiel.

Cependant, du fait de la crise économique qui affecte le secteur automobile et de la concentration des emplois de ces secteurs dans quelques grands établissements dont les centres de décisions sont extérieurs au territoire régional, voire national, **cette spécialisation peut s'avérer être un risque pour l'économie locale**. Il y a donc un **enjeu de diversification** du tissu économique du Valenciennois.

Les deux autres secteurs industriels importants pour les Valenciennois sont la **métallurgie / transformation des métaux** et l'**industrie des équipements mécaniques**. Ces industries connaissent une **diminution de leur effectif** entre 1993 et 2006.

7.2 Une tendance à la dévitalisation de certains pôles d'emplois de centre-ville, en particulier Valenciennes et Denain, au bénéfice principalement de zones d'activités périphériques

L'évolution du nombre d'emplois est très différente d'une commune à l'autre. **Les deux communes ayant connu le plus fort dynamisme de l'emploi sont Onnaing et Lieu-Saint-Amand** suite à l'implantation d'importants établissements dans le secteur de l'automobile. Deux communes limitrophes de Valenciennes connaissent une augmentation en nombre d'emplois importante : Petite-Forêt et Marly. À Sars-et-Rosières et Prouvy, la hausse du nombre d'emplois est également conséquente. À l'inverse, **la commune de Valenciennes connaît la plus forte diminution du nombre d'emplois du SCOT** entre 1993 et 2003. Cette baisse des effectifs s'explique par des fermetures d'établissements, non compensées par des créations. Les communes de Denain, Trith-Saint-Léger, Vieux-Condé, Saultain et Quiévrechain connaissent également une diminution de leur nombre d'emplois salariés dans le champ de l'industrie, du commerce et des services. **On observe donc quelques fortes hausses des effectifs très localisées et plutôt dans des communes périphériques, tandis que les baisses les plus fortes concernent les communes de Valenciennes et Denain.**

Sans vouloir nécessairement polariser au maximum les emplois sur la ville-centre du territoire, cette diminution du nombre d'emplois à Valenciennes interroge, d'autant plus que cette commune se trouve au cœur du réseau de transports collectifs et qu'elle est de loin le principal pôle d'emplois et de services du SCOT. Ce rééquilibrage entre la ville-centre et sa périphérie ne se fait pas au bénéfice d'un renforcement des pôles urbains secondaires que sont Saint-Amand-Les-Eaux, Denain, Condé-sur-l'Escaut ou Anzin, mais plutôt au bénéfice de zones situées à l'écart des centre-villes, souvent non insérées dans le tissu urbain et peu desservies par des réseaux de transports collectifs. De la même manière, alors qu'il existe un enjeu de revitalisation du centre-ville de Denain, la diminution du nombre d'emplois doit poser la question des activités qu'il serait possible d'y implanter pour enrayer ce déclin. De notre point de vue, **il existe un enjeu à renforcer (ou revitaliser) les principaux pôles d'emplois de centre-ville du territoire, tout au moins avec des activités résidentielles, voire tertiaires productives.** Nous identifions dans la suite quelles activités sont plus susceptibles de participer à ce renforcement. Il existe également un **enjeu** à étudier les **migrations alternantes à destination des zones d'activités peu desservies par des transports collectifs**, pour **identifier les axes du réseau existants à renforcer**, et en développer éventuellement de nouveaux plus adaptés aux besoins, tout cela pour **favoriser le report modal et limiter la dépendance à l'automobile.**

7.3 Une spécialisation industrielle moteur du développement en périphérie, mais la désindustrialisation des centres-villes se poursuit

L'emploi industriel se concentre dans les pôles situés dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces composites. Cependant, il ne faut pas négliger le fait que 40% des emplois industriels se trouvent soit dans le pôle central de Valenciennes (8%), soit dans les pôles situés en espaces urbains mixtes (5%), soit surtout en dehors des pôles d'emplois identifiés par l'INSEE (25%). **Si l'industrie gagne des emplois sur la période étudiée, c'est principalement dans les espaces spécialisés périphériques,** mais on peut présumer une **désindustrialisation des centres-villes** à l'instar de ce qu'on observe à Valenciennes. De plus, nous n'avons aucun élément sur l'évolution de l'industrie présente de manière diffuse sur le territoire. Il va de soi qu'on ne peut pas encourager l'implantation d'activités industrielles au sein du tissu urbain. **Pour les implantations actuelles, il convient donc plutôt de réfléchir à la desserte en transports en commun.** Vu le dynamisme de certaines activités industrielles (à actualiser sur la période plus récente du fait de la crise), il ne paraît pas inutile de prévoir des possibilités d'extensions ou d'implantations nouvelles, du moins si elles n'existent pas déjà.

Il serait de ce fait intéressant de procéder à un bilan de l'offre en zones d'activités ou plus généralement en locaux destinés à l'accueil d'activités, et de mesurer leur taux de remplissage, afin de savoir quels espaces sont aujourd'hui et à moyen terme disponibles pour l'accueil d'activités dans le Valenciennois.

De plus, **le choix d'implantation d'éventuelles nouvelles zones d'activités à vocation industrielles (et les autres) devrait prendre en considération le réseau de transports collectifs existant ainsi que ses développements prévus,** cela afin de limiter la dépendance des salariés envers l'automobile et de permettre l'accès à ces emplois aux ménages non motorisés. Il est évidemment nécessaire de prendre en compte les éventuelles nuisances induites par l'implantation de certaines activités en proximité d'espaces naturels ou paysagers à enjeux ou en proximité de zones d'habitat (risques technologiques, bruit, pollution...).

7.4 La logistique se développe en périphérie dans les espaces spécialisés dans l'accueil d'activités

La **logistique** est **fortement concentrée** dans les pôles situés en **espaces spécialisés dans l'accueil d'activités** et les effectifs de ce secteur sont en **forte croissance** sur le Valenciennois. Pour ces activités également, la localisation préférentielle est **périphérique aux espaces urbains**, à proximité des **échangeurs routiers**, de la **voie d'eau navigable**, ou encore des **voies ferrées**. Cela permet de favoriser la **multimodalité**. À noter que l'implantation de telles activités peut avoir un **impact non négligeable sur le trafic** sur les axes alentour, avec en particulier des va-et-vient de poids lourds.

Un choix d'implantation logistique doit être pensé à long terme, étant données la durée de vie d'un entrepôt (une trentaine d'années) et la rapidité des mutations de l'économie. Ce secteur connaît en effet de nombreuses mutations : tendance des entreprises à l'externalisation du transport et/ou de la logistique, multiplication des prestations offertes (gestion du transport, entreposage, manutention, emballage, conditionnement), stratégies de juste à temps pour minimiser les stocks (c'est la demande qui déclenche le flux, ce qui demande une grande réactivité), emploi d'une main d'œuvre plus qualifiée, utilisation des TIC pour gérer les flux d'informations et suivre au mieux les marchandises...

L'impact en nombre d'emplois est très variable, compris entre **10 et 70 m² de bâti**, et un entrepôt occupe en moyenne 40% du foncier total du site logistique, même si ce coefficient fluctue beaucoup selon les sites. La tendance est à la concentration des opérateurs sur de **vastes zones logistiques, parfois multimodales**, souvent à la **périphérie des grandes agglomérations**. Cette concentration peut poser des problèmes de **congestion des infrastructures routières** mais permet aussi une **massification des flux**, préférable pour l'utilisation d'un mode alternatif à la route.

Par ailleurs, la vocation logistique de la région entraîne l'apparition de stratégies de développement logistique sur de nombreux territoires régionaux : Valenciennes, Dunkerque, Calais, le bassin minier... Il y a donc un **enjeu à anticiper le possible développement futur de la logistique et des impacts associés**. Une réflexion pourrait également être menée sur le type de logistique que le Valenciennois serait susceptible d'accueillir d'un point de vue qualitatif, et particulier en lien avec l'Escaut, sur laquelle le trafic pourrait être amené à évoluer une fois le chantier du canal Seine-Nord-Europe terminé.

7.5 Un potentiel de développement du tertiaire productif dans les espaces urbains mixtes ou à Valenciennes.

Les **services aux entreprises**, qu'ils soient opérationnels ou supérieurs, **voient leurs effectifs augmenter fortement** sur la période dans le Valenciennois et la hausse est supérieure à celle observée à l'échelle régionale. Ils sont **fortement concentrés dans les deux pôles centraux de Valenciennes**. Ils sont cependant présents dans les autres types de pôles, avec notamment 16% des emplois localisés dans des pôles implantés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités. 30% des emplois sont situés en dehors des pôles d'emplois identifiés. Or, si on constate un **renforcement de la concentration des activités de services supérieurs** sur le pôle central de Valenciennes, **cette concentration diminue** en ce qui concerne les **services opérationnels**

L'emploi dans les **activités financières et immobilières** connaît un **fort dynamisme** dans le SCOT ainsi qu'à l'échelle régionale entre 1993 et 2004, mais on constate une baisse entre 2004 et 2008. **Les emplois se concentrent fortement dans les deux pôles centraux de Valenciennes**, et dans une moindre mesure dans les **pôles situés en espaces urbains mixtes**. Ils sont presque absents des autres types de pôles, mais 16% des emplois de ce secteur sont en

dehors des pôles d'emplois identifiés. Or, on constate une **baisse de la concentration des emplois sur la commune de Valenciennes** entre 1993 et 2004, **au bénéfice de la périphérie**. Cette augmentation des emplois en périphérie semble en outre plutôt diffuse.

Certaines de ces activités situées en périphérie sur des zones d'activités seraient peut-être susceptibles de s'implanter dans les pôles de centre-ville (Valenciennes, Denain...), dans la mesure où elles n'ont pas forcément de raisons d'être sur de tels espaces puisqu'il s'agit souvent d'emplois de bureaux. L'implantation en périphérie s'explique peut-être par le niveau de loyer (moins élevé qu'en centre-ville). Il y a donc un enjeu de renforcement du rôle de Valenciennes et des pôles secondaires (Saint-Amand-Les-Eaux, Denain, Condé-sur-l'Escaut) et plus généralement des communes urbaines dans l'accueil de ces activités, en offrant **la possibilité d'une implantation insérée dans le tissu urbain**. Cela permettrait aussi une meilleure desserte en transports collectifs.

7.6 Une tendance au développement en périphérie des activités de commerce de détail et plus généralement des activités résidentielles, au détriment de certains pôles de centre-ville

La spécialisation industrielle du Valenciennois ne doit pas faire oublier que **les principaux secteurs d'activités du Valenciennois sont résidentiels**, puisqu'il s'agit de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de l'administration publique. Ces secteurs sont **concentrés dans les deux pôles centraux de Valenciennes ainsi que dans les pôles situés en espaces urbains mixtes**. Nous ne disposons pas pour l'instant d'informations sur l'évolution de la répartition des emplois pour ces activités, mais ce manque devrait être comblé début 2012 grâce à l'actualisation du partenariat entre l'INSEE et la DDTM 59.

Le **commerce de détail** est également un secteur important du territoire, et ses effectifs sont **en augmentation**, avec un dynamisme supérieur à celui de la région. **Cette activité se concentre dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités et dans les espaces urbains mixtes**, et se trouve **peu implanté dans les deux pôles urbains de Valenciennes**, en proportion de ce que ces pôles représentent dans l'emploi total du SCOT. **La concentration du commerce de détail**

dans les pôles situés en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités semble s'être accentuée entre 1993 et 2003, alors que le poids des pôles centraux de Valenciennes, qui était déjà **relativement peu important, tend à diminuer**. La concentration dans les pôles situés en espaces urbains mixtes évolue de manière contrastée: elle s'accroît en ce qui concerne Condé-sur-l'Escaut, se stabilise à Saint-Amand et diminue à Denain et Anzin. Enfin, il est important de souligner que près de 30% des emplois salariés dans ce secteur sont en dehors des pôles d'emplois, localisés de manière diffuse sur le territoire ou sur de petits pôles de quartier.

De la même manière que pour le tertiaire productif, il y a donc un enjeu de renforcement du rôle de Valenciennes, des pôles secondaires (Saint-Amand-Les-Eaux, Denain, Condé-sur-l'Escaut) et plus généralement des communes urbaines où se concentre le plus grand nombre d'habitants dans l'accueil de ces activités, en offrant la possibilité d'une implantation insérée dans le tissu urbain aux activités existantes ou futures. Cela permettrait aussi une meilleure desserte en transports collectifs.

8. Annexes

8.1 Tableau de correspondance entre la NES 36 et la NA 38

Les cases qui se chevauchent en vis-à-vis correspondent à des secteurs d'une nomenclature qui sont divisés dans l'autre nomenclature en deux secteurs ou plus. Ainsi, il faut lire le tableau de la manière suivante: l'industrie des composants électriques et électroniques de la NES 36 est répartie dans la NA 38 dans la fabrication d'équipements électriques et dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Cette dernière activité de la NA 38 se répartit dans la NES 36 à la fois on l'a vu dans l'industrie des composants électriques et électroniques, mais aussi dans l'industrie des équipements électriques et électroniques.

NES 36		NA 38	
A0	Agriculture, sylviculture, pêche	AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
B0	Industries agricoles et alimentaires	CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C1	Habillement, cuir	CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
F2	Industrie textile		
F3	Industries du bois et du papier	CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
C2	Édition, imprimerie, reproduction		
P2	Activités récréatives, culturelles et sportives	JA	Edition, audiovisuel et diffusion
		RZ	Arts, spectacles et activités récréatives
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	CF	Industrie pharmaceutique
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	CE	Industrie chimique
F1	Industries des produits minéraux	CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
		BZ	Industries extractives
C4	Industries des équipements du foyer	CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
		CJ	Fabrication d'équipements électriques
F6	Industrie des composants électriques et électroniques	CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	CL	Fabrication de matériels de transport
F6	Industrie des composants électriques et électroniques		
D0	Industrie automobile	CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire		
E2	Industries des équipements mécaniques	CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
F5	Métallurgie et transformation des métaux	CD	Cokéfaction et raffinage
G1	Production de combustibles et de carburants	DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
G2	Eau, gaz, électricité	EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
		NZ	Activités de services administratifs et de soutien
N3	Services opérationnels	FZ	Construction
H0	Construction	GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
J1	Commerce et réparation automobile		
J2	Commerce de gros, intermédiaires		
J3	Commerce de détail, réparations		
K0	Transports	HZ	Transports et entreposage
N1	Postes et télécommunications		
L0	Activités financières	JB	Télécommunications
M0	Activités immobilières	KZ	Activités financières et d'assurance
N2	Conseils et assistance	LZ	Activités immobilières
		JC	Activités informatiques et services d'information
		MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
		MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
N4	Recherche et développement	MB	Recherche-développement scientifique
P1	Hôtels et restaurants	IZ	Hébergement et restauration
		SZ	Autres activités de services
P3	Services personnels et domestiques	TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
		PZ	Enseignement
Q1	Éducation	QA	Activités pour la santé humaine
Q2	Santé, action sociale	QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
R1	Administration publique	OZ	Administration publique
R2	Activités associatives et extra-territoriales	UZ	Activités extra-territoriales

8.2 Glossaire

Zone d'emploi : Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Une actualisation du périmètre des zones d'emplois devrait être fournie par l'INSEE au deuxième semestre 2011.

Pôle d'emplois : les pôles d'emplois sont ceux identifiés à l'issue du partenariat entre l'INSEE et la DDTM 59, partenariat qui a donné lieu à la publication du rapport « SCOT du Valenciennois : localisation des pôles d'emplois et éléments d'évolution entre 1993 et 2004 » qui est disponible sur le site internet de l'INSEE Nord Pas-de-Calais²⁷. Pour une définition de la méthode de définition des pôles, se reporter à ce document.

Espaces urbains mixtes : zones où des activités sont insérées dans le tissu urbain ;

Espaces spécialisés dans l'accueil d'activités : espaces en général à l'écart ou aux franges des zones urbaines, le plus souvent le long des axes routiers et autoroutiers, qui accueillent de manière dominante des activités économiques. Ces zones peuvent avoir été spécialement aménagées pour l'accueil d'entreprises mais ce n'est pas toujours le cas. Elles se distinguent par le caractère dominant de la fonction d'accueil d'activités et l'absence d'intégration dans le tissu urbain ;

Espaces composites : du fait du mode de délimitation des pôles d'emplois, il peut arriver que certains d'entre eux regroupent des zones de nature différente, par exemple une partie très urbaine (accueillant des activités de commerce, d'éducation, de santé, d'administration publique...) et une autre plus spécialisée (industrie, centre commercial excentré...). Pour ces pôles d'emplois, nous préférons parler d' « espaces composites », car ils regroupent à la fois des emplois en espaces urbains mixtes et des emplois en espaces spécialisés dans l'accueil d'activités.

Le taux d'activité : il s'agit du rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) entre 15 et 64 ans et l'effectif de la population totale de la même tranche d'âge. Un taux d'activité faible peut s'expliquer notamment par la faible part des jeunes actifs (de 15 à 24 ans), la faible part des actifs âgés (de 55 à 64 ans), ou encore par une faible part des femmes actives parmi les femmes de 15 à 64 ans. Dans ce dernier cas, on parle parfois de chômage masqué : si le travail féminin se développe, le chômage risque d'augmenter par simple effet de l'augmentation du nombre d'actifs. Un taux d'activité faible peut donc être un mauvais ou un bon signe: cela peut s'expliquer par une moindre activité des femmes mais aussi par la présence d'une forte population étudiante qui poursuit des études supérieures. La répartition de la population par tranche d'âge joue aussi sur le taux d'activité. Ainsi, si les 15-24 ans sont sur-représentés sur un territoire, cela peut induire un faible taux d'activité, car la part des actifs dans cette tranche d'âge est souvent faible.

La sphère productive (ou non présente) : elle regroupe l'ensemble des activités pour lesquelles « l'emploi suit les entreprises ». Ces activités sont orientées vers les marchés extérieurs au territoire. On y trouve entre autres les secteurs de l'industrie, de l'énergie, des services aux entreprises, du transport de marchandises... Les salaires y sont en général plus élevés et les emplois plus qualifiés mais ces activités sont plus soumises à la concurrence et donc souvent plus exposées. Leur développement est plutôt lié à des facteurs de compétitivité du territoire vis-à-vis de secteurs d'activité.

La sphère résidentielle (ou présente) : elle regroupe l'ensemble des activités pour lesquelles « l'emploi suit la population ». Il s'agit des services marchands aux personnes. On y trouve les secteurs des services aux personnes, du commerce de détail, des hôtels et restaurants, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces activités sont tournées vers la consommation locale, entraînées. Elles sont de ce fait moins exposées, mais offrent des emplois plutôt moins qualifiés et moins bien rémunérés. Le développement d'une économie résidentielle est plutôt lié au poids et au dynamisme démographique du territoire, au potentiel de consommation locale et à l'attractivité résidentielle et touristique.

²⁷ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=16765

La sphère publique : elle regroupe l'ensemble des activités de la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière). Nous ne disposons dans cette étude d'aucun élément sur l'évolution de l'emploi pour cette sphère, ce qui nous empêchera de donner le moindre élément sur l'évolution des secteurs pour lesquels l'emploi public représente une part non négligeable.

CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) : il s'agit d'une base de données produite par l'INSEE et alimentée par différentes sources. Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales), des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales) et des fichiers de paye de la fonction publique d'état.

Champ unédic : il comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Nous avons également exclu le travail temporaire de nos analyses.

Industrie automobile : il s'agit uniquement des activités « Construction automobile » et « Fabrication d'équipements automobile » de la NES 114. Il existe évidemment des sous-traitants du secteur automobile dans le Valenciennois, qui ne sont pas comptés dans le secteur automobile, car il ne nous est pas possible de les identifier. De plus, certains d'entre eux travaillent sans doute aussi pour d'autres industries.

Les activités financières et immobilières : elles incluent l'intermédiation financière, l'assurance et les auxiliaires financiers et d'assurance. Ces activités sont le plus souvent classées dans l'économie productive, même si une partie de leur activité peut relever de l'économie résidentielle. En effet, une partie de l'activité (et donc du personnel) des agences bancaires, immobilières et d'assurance est tournée vers la population locale (octroi de prêts, de contrats d'assurances, vente et location de logements...).

Les services opérationnels : ils regroupent une multitude d'activités très diverses. Ce sont des services principalement fournis aux entreprises : sécurité, nettoyage, centres de relations clients, organisation de foires et salons, secrétariat, routage... Ils concernent également la location et la maintenance de véhicules, de machines et d'équipements divers. Ils sont souvent le produit d'une externalisation. À la différence des services dits supérieurs, ce sont des activités plutôt ordinaires et dont le développement dépend souvent de donneurs d'ordre locaux. Ils demandent une main d'oeuvre conséquente mais les emplois sont souvent de mauvaise qualité (rémunérations faibles, manque de perspectives d'évolution, horaires difficiles). Le taux de rotation y est de ce fait souvent élevé.

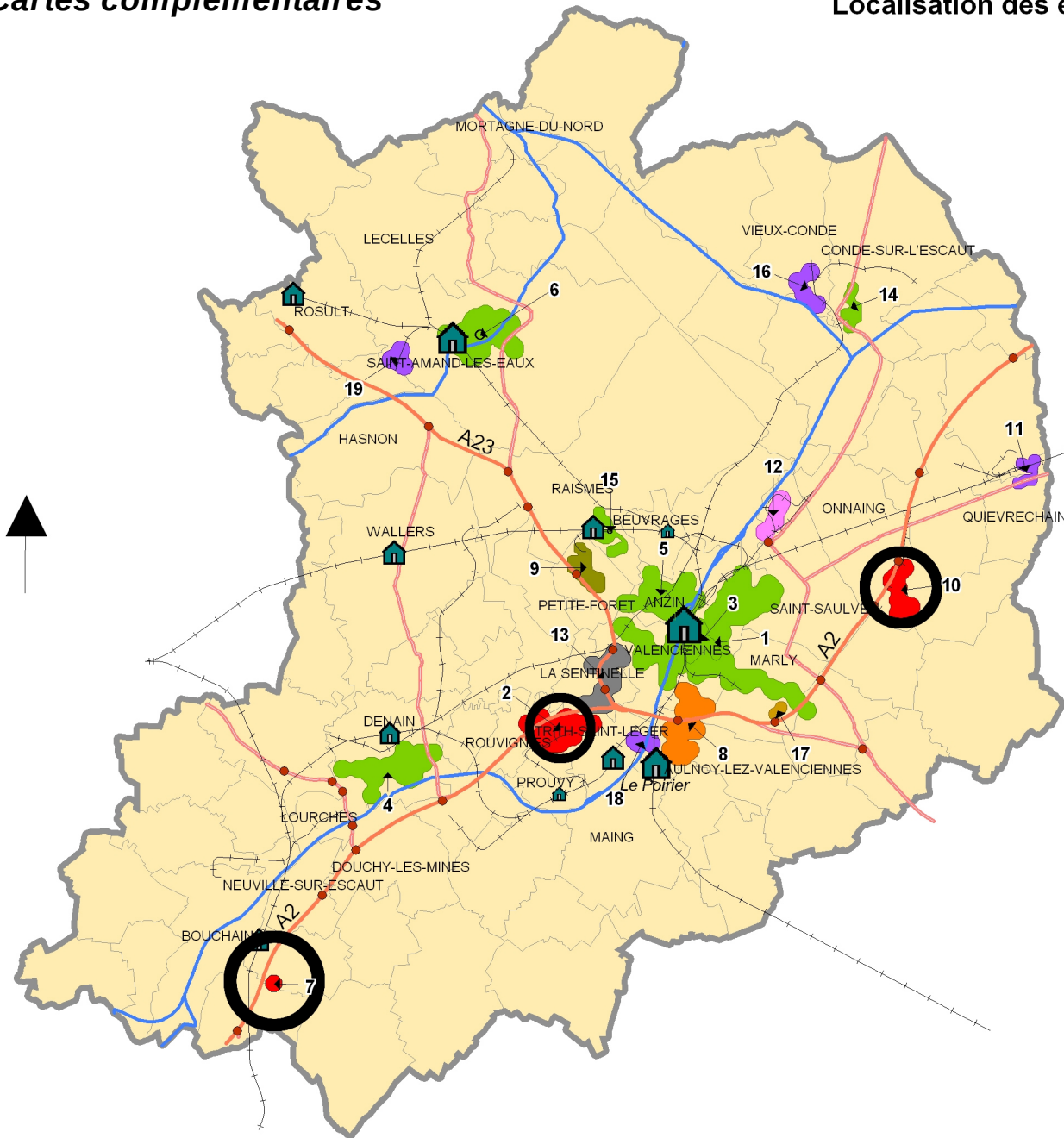
Les « autres industries » : il s'agit de l'industrie des biens de consommation, de l'énergie, des biens d'équipement autres que la construction de matériel ferroviaire roulant et que l'industrie des équipements mécaniques, et des autres biens intermédiaires autres que les secteurs « chimie, caoutchouc et plastiques » et « métallurgie et transformation des métaux ».

Transfert d'établissement : Déplacement géographique des moyens de production d'un établissement d'une entreprise.

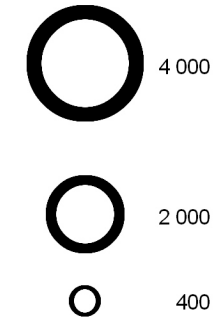
8.3 Cartes complémentaires









Localisation des emplois polarisés de l'industrie automobile







La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de l'industrie automobile est de 0,1% ce qui représente une dizaine d'emplois



Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004

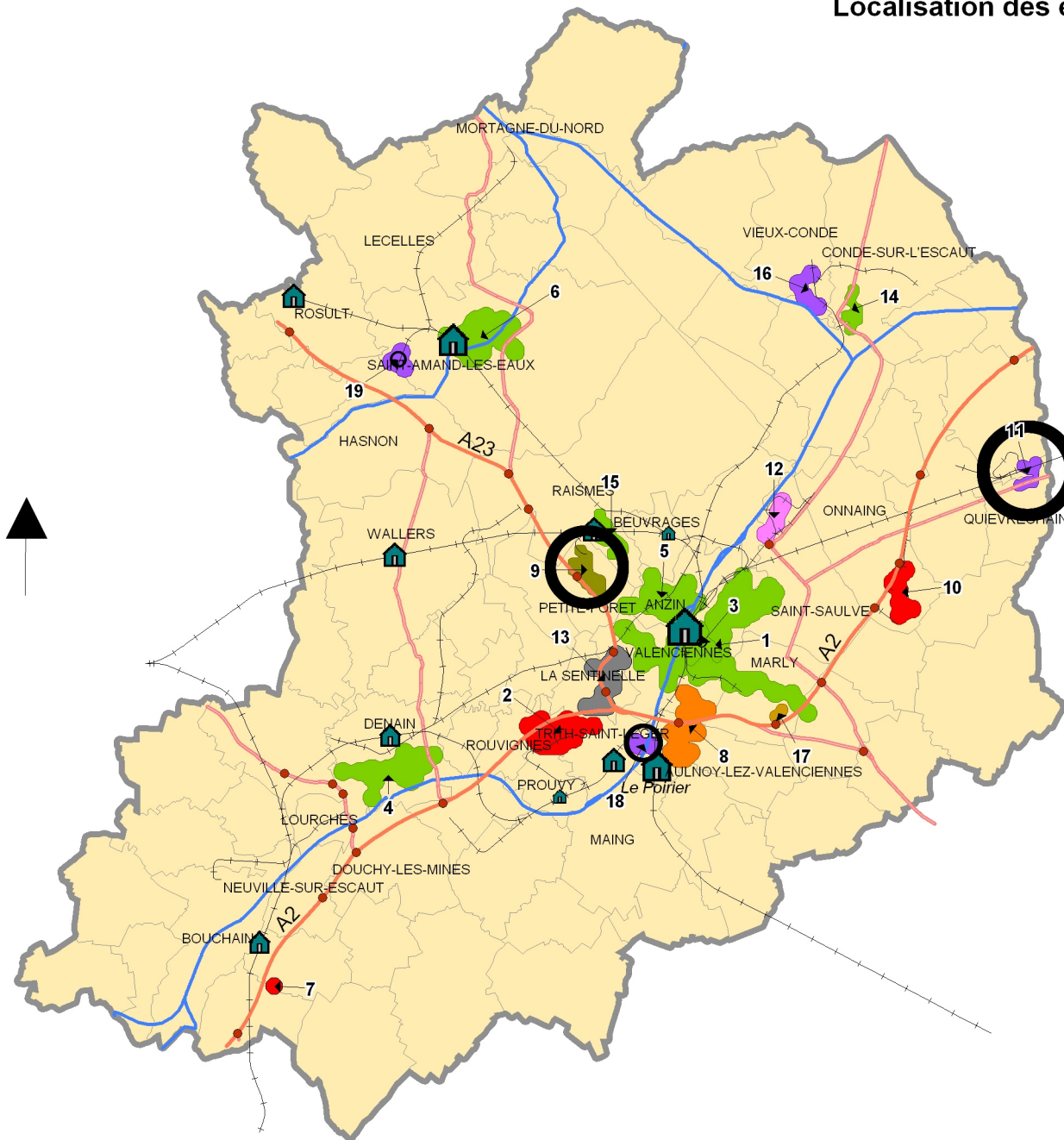


-  Administration, éducation, santé, action sociale
-  Automobile
-  Commerce de gros
-  Commerce et industrie
-  Education et commerce
-  Industrie
-  Industrie et transport
-  Commerce de détail et services aux entreprises

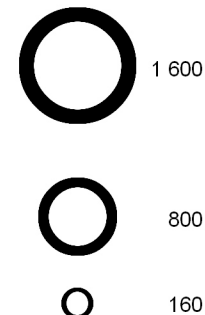
-  échangeurs
-  gares
-  réseau ferré
-  autoroutes
-  réseau routier principal
-  voies navigables

Localisation des emplois polarisés de l'industrie ferroviaire



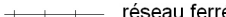



La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de l'industrie ferroviaire est de 4 % ce qui représente environ 130 emplois



Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004

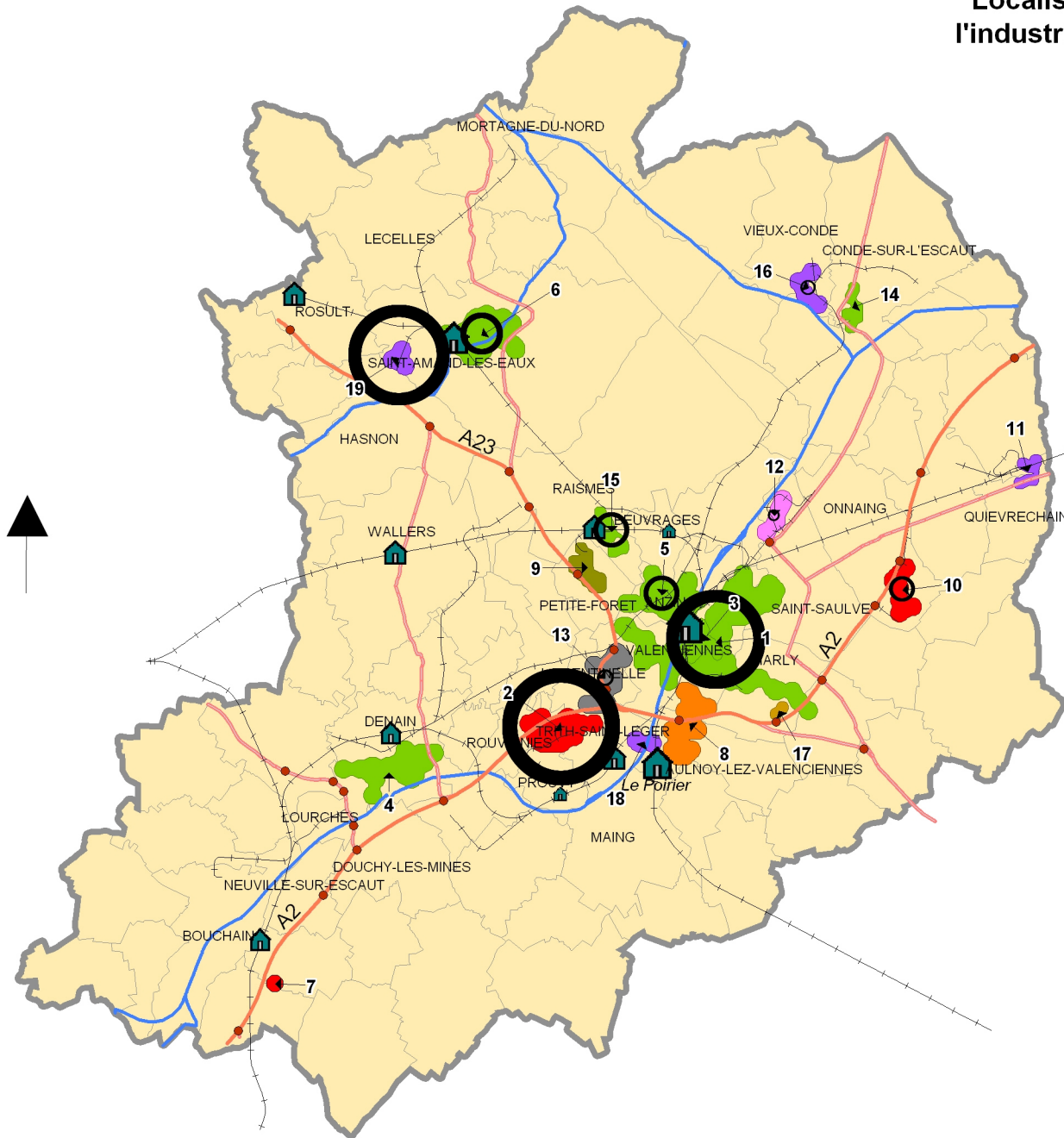


-  Administration, éducation, santé, action sociale
-  Automobile
-  Commerce de gros
-  Commerce et industrie
-  Education et commerce
-  Industrie
-  Industrie et transport
-  Commerce de détail et services aux entreprises

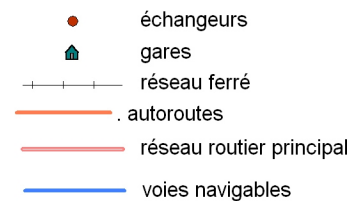
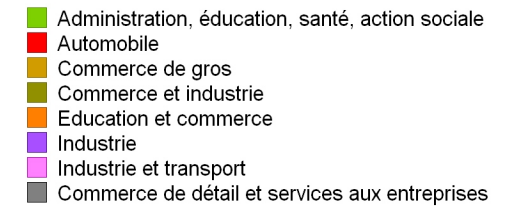
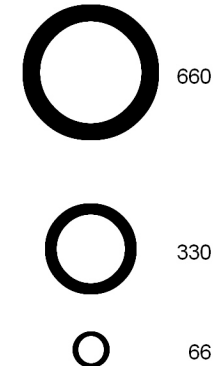
-  échangeurs
-  gares
-  réseau ferré
-  autoroutes
-  réseau routier principal
-  voies navigables

Localisation des emplois polarisés de l'industrie des équipements mécaniques

La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de l'industrie des équipements mécaniques est de 49 % ce qui représente environ 2 000 emplois



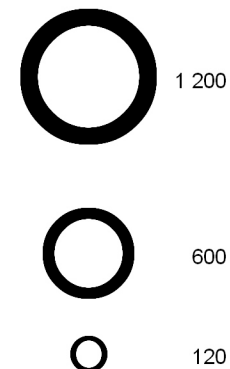
Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004



Localisation des emplois polarisés de la métallurgie / transformation des métaux

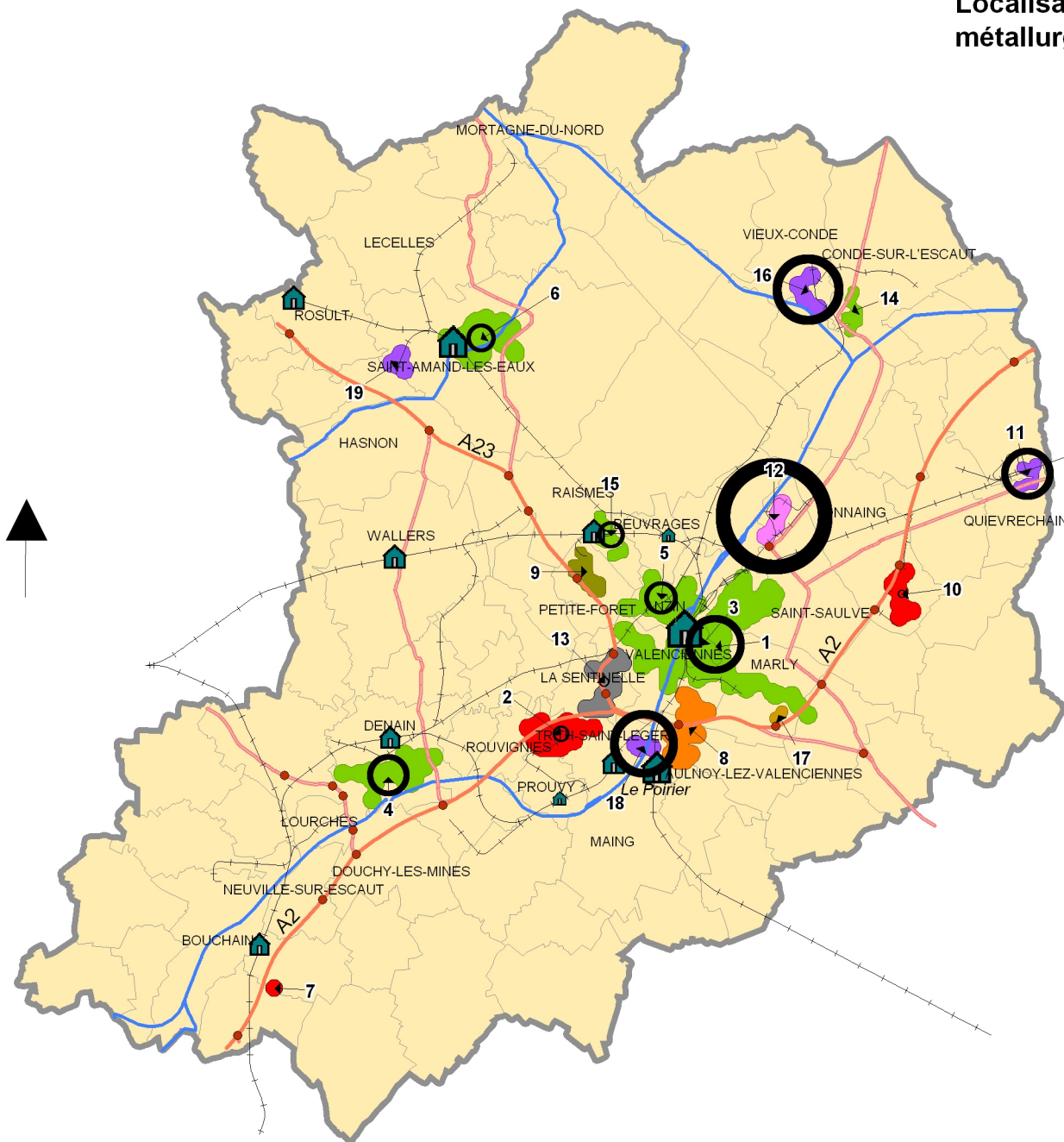
La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de la métallurgie / transformation des métaux est de 31 % ce qui représente environ 1 500 emplois

Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004



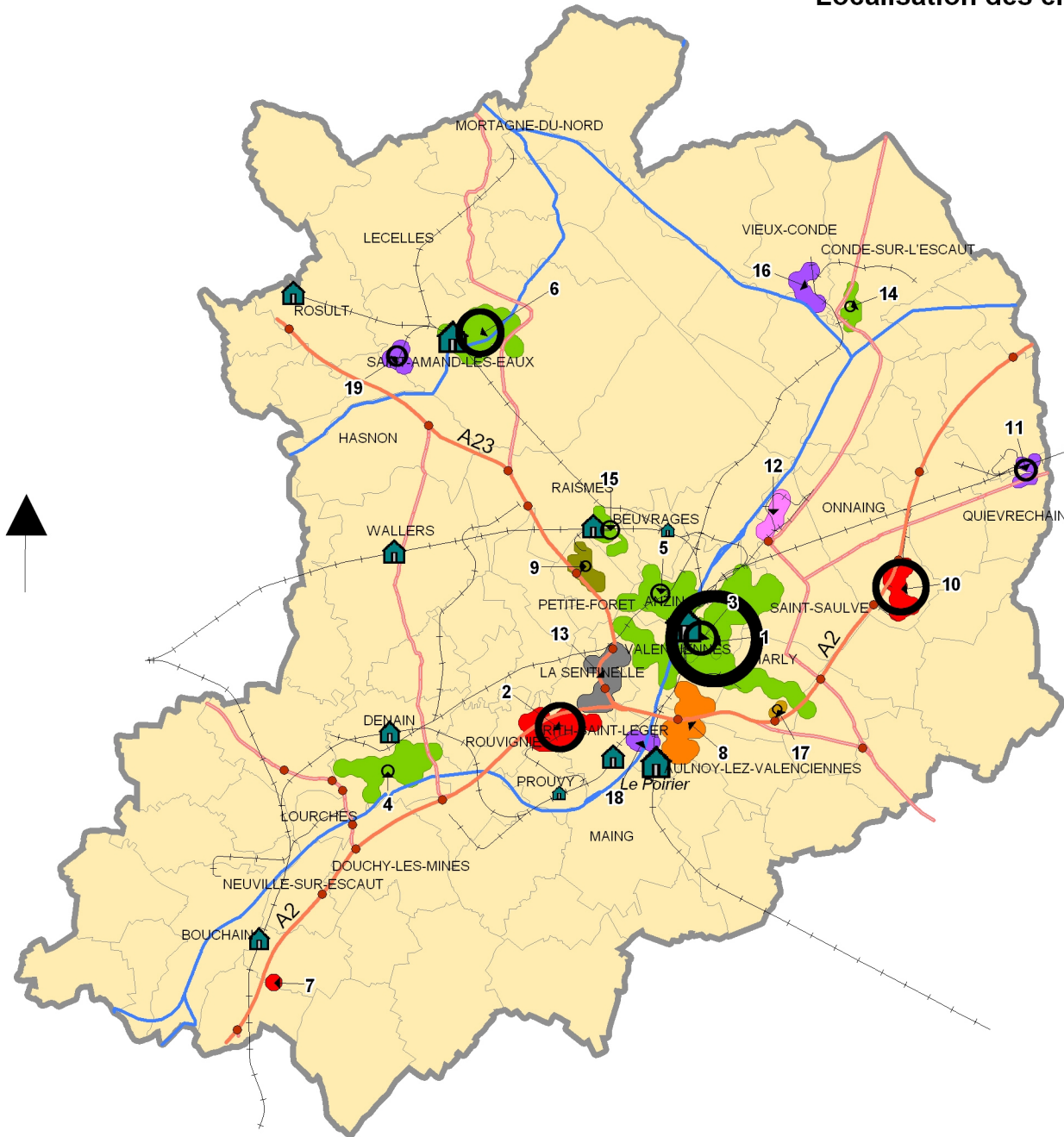
- Administration, éducation, santé, action sociale
- Automobile
- Commerce de gros
- Commerce et industrie
- Education et commerce
- Industrie
- Industrie et transport
- Commerce de détail et services aux entreprises

- échangeurs
- gares
- réseau ferré
- autoroutes
- réseau routier principal
- voies navigables

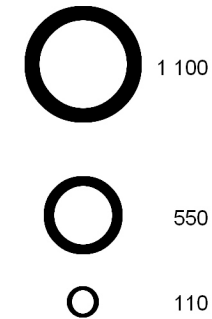


Localisation des emplois polarisés des autres industries*

La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois des autres industries est de 60 % ce qui représente environ 3 970 emplois



Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004



- Administration, éducation, santé, action sociale
- Automobile
- Commerce de gros
- Commerce et industrie
- Education et commerce
- Industrie
- Industrie et transport
- Commerce de détail et services aux entreprises

- échangeurs
- gares
- réseau ferré
- autoroutes
- réseau routier principal
- voies navigables

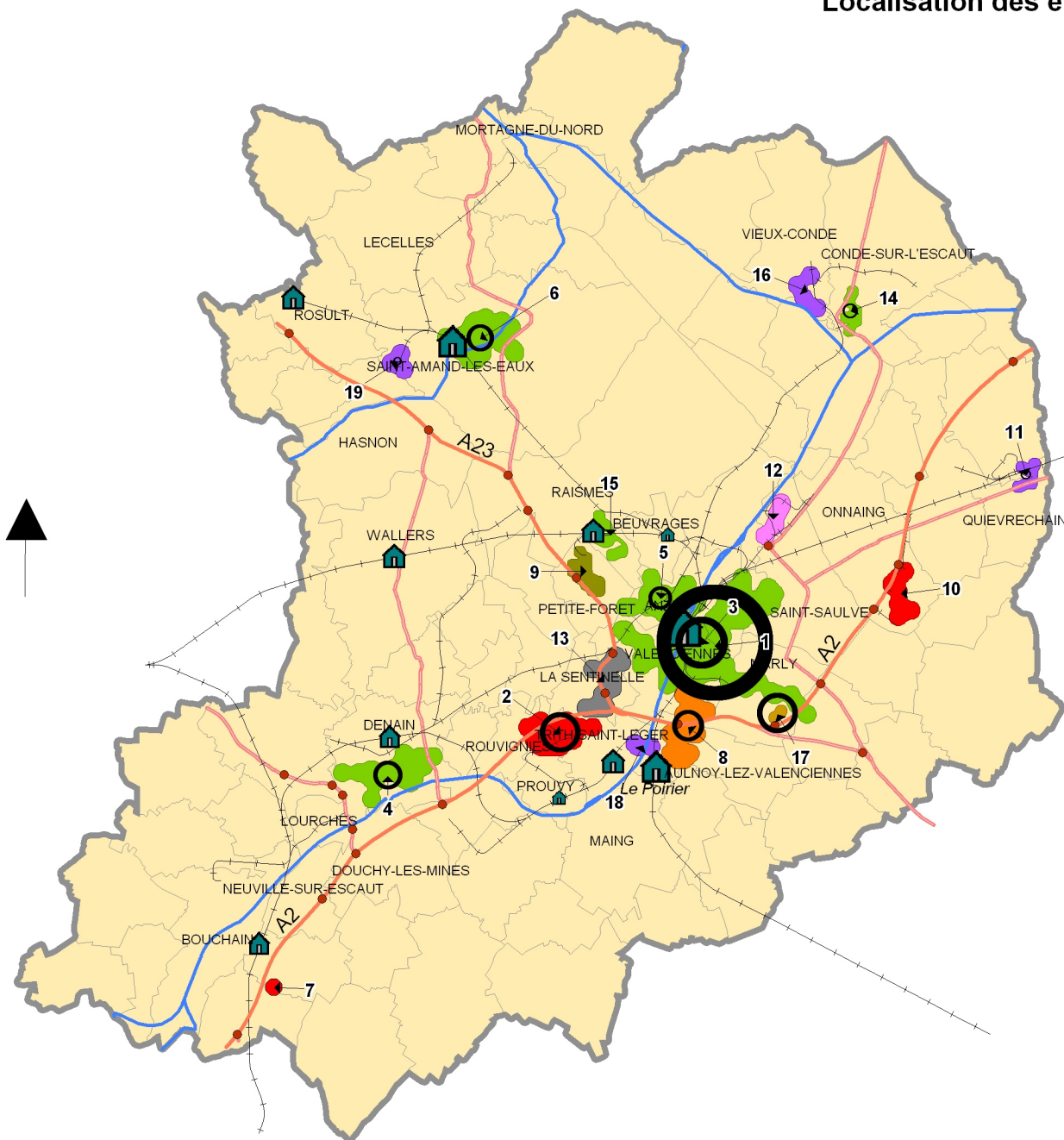
* Les autres industries regroupent ici les industries agricoles et alimentaires, l'industrie des biens de consommation, les "autres biens d'équipement", le secteur "chimie, caoutchouc, plastiques" et les "autres biens intermédiaires".

Pour le nom correspondant au numéro des pôles d'emplois, se reporter à la page 10.

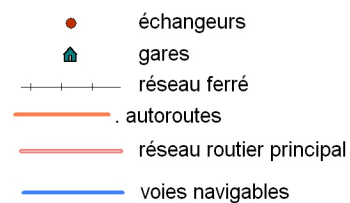
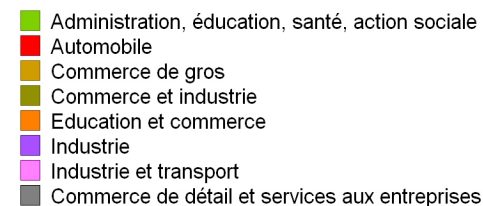
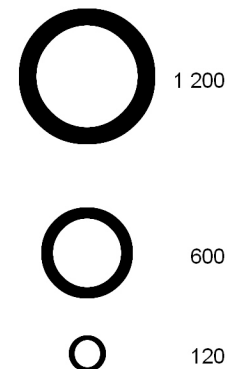
La taille des gares est liée à leur plus ou moins grande importance en termes de trafic et de maillage du territoire.

Localisation des emplois polarisés des services supérieurs

La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois des services supérieurs est de 26 % ce qui représente environ 830 emplois



Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004



Localisation des emplois polarisés de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale

La part des emplois non polarisés dans l'ensemble des emplois de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale est de 25 % ce qui représente environ 9 700 emplois

Nombre d'emplois salariés sur le pôle
Source: INSEE - CLAP 2004

